

Document de référence

au 30 juin 2011

Incluant le rapport financier annuel



NB : Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2010/2011 ;
- du rapport financier de l'exercice 2010/2011 ;
- de la table de concordance ;

étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 25 octobre 2011, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



Rapport d'activité et de développement durable **2010/2011**



Partout,
le meilleur du légume

Sommaire

02 Notre groupe

- 04 Message de la Direction générale
- 06 L'organisation du groupe
- 08 Bonduelle en Europe
- 10 Bonduelle hors Europe
- 12 Gouvernement d'entreprise
- 16 Faits marquants
- 18 Chiffres clés du groupe
- 20 Chiffres clés développement durable

22 Stratégie & développement durable

- 24 Stratégie et politiques d'entreprise
- 26 La nutrition, un engagement durable
- 28 Le développement durable
- 30 Les collaborateurs
- 32 La production agricole durable
- 34 La préservation des ressources naturelles
- 37 Le transport
- 38 La qualité/nutrition

40 Notre métier

- 42 Le marché mondial des légumes
- 44 Bonduelle Conserve International
- 47 Bonduelle Traiteur International
- 48 Bonduelle Frais International
- 50 Bonduelle Food Service
- 52 Champiloire (champignon)
- 54 Bonduelle Amérique du Nord
- 56 Bonduelle Development

58 Cahier financier

- 60 Carnet de l'actionnaire
- 63 Comptes consolidés



Offrir le meilleur du légume

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle est aujourd'hui leader mondial du légume prêt à l'emploi. Privilégiant innovation et vision à long terme, le groupe diversifie ses métiers et ses implantations géographiques. Ses légumes, cultivés sur plus de 95 000 hectares, sont commercialisés dans 80 pays sous toutes les formes, toutes les marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies: conserve, surgelé, pasteurisé, déshydraté, frais prêt à l'emploi.

Pérennité, indépendance, épanouissement des femmes et des hommes qui chaque jour s'engagent dans leur métier sont des **axes fondamentaux de la stratégie du groupe dont l'ambition est de faire du légume l'avenir de l'alimentation.**

31
millions
d'euros

Résultat net

81
millions
d'euros

Résultat opérationnel courant

1 726
millions
d'euros

Chiffre d'affaires



- **BRÉSIL/20-10-2010** – Inauguration de la première usine brésilienne du Groupe Bonduelle située à Cristalina, dans l'État de Goiás.

365 jours/an

Le climat subtropical des hauts plateaux au centre du Brésil permet une mise en culture toute l'année.

Notre groupe

Rayonner à l'international



L'implantation de Bonduelle à Cristalina est l'exemple même d'un accord gagnant-gagnant, basé sur la confiance. Cristalina est, en effet, située dans une région disposant d'un fort potentiel agricole, apte à répondre à une demande en pleine croissance. En tant que gouverneur de l'État de Goiás, je ne peux que me féliciter de la venue de Bonduelle, une marque internationalement reconnue et forte de 150 ans d'expérience. Bonduelle, j'en suis convaincu, va devenir une référence en matière de créations d'emplois et de source de richesse pour notre État.



Governador Marconi Perillo,
gouverneur de l'État de Goiás,
Brésil



Message de la Direction générale

L'année 2010-2011 aura été particulièrement active pour le Groupe Bonduelle sur tous les plans. Tout en se soldant par une croissance importante des ventes (+10,7%) et un résultat en baisse mais conforme aux prévisions, elle aura permis de rétablir des bases très saines pour l'exercice 2011-2012.

Effet de ciseau de l'année 2010-2011

Le printemps 2010 avait fait constater par l'ensemble de la profession mondiale des surstocks importants tant en conserve qu'en surgelé et, pour les résorber, accorder des baisses de prix sensibles et programmer des productions 2010 en forte réduction. S'en est malheureusement suivie une récolte catastrophique compte tenu de la canicule observée dans le nord de la France et en Russie et, à l'inverse, des inondations en Hongrie. La mauvaise campagne 2010 s'est donc soldée par une sous-charge des usines, et, en conséquence, par une forte inflation des coûts de production, et même, pour certains produits, par des insuffisances se traduisant par des ruptures au printemps 2011, alors même que les prix de vente contractés étaient en baisse! Double effet de ciseau donc, qui s'est forcément traduit par une rentabilité 2010-2011 en régression. Heureusement, ce « trou d'air » violent aura permis d'assainir la situation pour 2011-2012.

Investissements et restructurations

Face à la nécessité d'améliorer sa compétitivité à long terme, et quitte à devoir assumer de lourds éléments non récurrents sur l'exercice 2010-2011 (-11,7 millions d'euros) pour préserver l'avenir, deux fermetures d'usines ont été décidées.



Christophe Bonduelle,
Président

Daniel Vielfaure,
Directeur général

La première concerne l'usine de Westmeerbeek, en Belgique. Cette usine n'avait en effet pas la taille critique et aurait dû faire l'objet de lourds investissements notamment en traitement d'eaux usées. Par ailleurs, ses productions pouvaient être relocalisées dans les usines françaises sans investissement.

La seconde concerne le sud-ouest de la France où la production de trois usines a pu être concentrée sur deux, permettant d'importantes économies de frais généraux dès 2011-2012 sans perte d'emplois: le personnel de Saint-Sever a en effet pu être reclassé en totalité à Bordères distante de 19 km.

Côté investissements, cette année a vu l'inauguration de trois réalisations majeures:

- La construction de l'usine de Cristalina (Brésil) a été achevée en septembre 2010. Tout au long de cette première année d'exploitation, la capacité de cette usine à produire de façon non saisonnière a pu être vérifiée. C'est donc un nouveau *business model* qui est ainsi mis en place, favorable en terme de capitaux employés, et qui permettra de conquérir dans les années qui viennent le cœur d'un marché brésilien important.
- Le démarrage au printemps 2011 de la nouvelle usine de San Paolo d'Argon (Italie) suite à l'incendie de 2008. Cette usine, ultramoderne, est aujourd'hui la plus importante d'Europe en salades de IV^e gamme.

● Enfin, à Estrées (France), la construction d'une chambre froide de grande hauteur et entièrement automatisée pour le stockage et la préparation de commandes de produits surgelés a été achevée. Cet investissement doit permettre d'importants gains de manutention dès 2011-2012.

Élargissement de l'activité au champignon

Par l'acquisition de France Champignon en avril 2010, le groupe a élargi son portefeuille d'activités à la famille des champignons.

L'année 2010-2011 a naturellement été celle de l'intégration de l'activité champignon importante qui, avec ses 1 300 collaborateurs et ses 170 millions d'euros de ventes réalisées, représente une croissance de près de 8% pour le groupe.

Une telle intégration est forcément très mobilisatrice, d'autant plus que l'usine de Beaufort-en-Vallée a été fermée, que le siège de Bagneux (Saumur) a été largement restructuré (relocalisation de l'administration et des ventes dans les réseaux du groupe) et que la production agricole (intégrée à 50%) a été l'objet d'une profonde mutation suite à la mise au point très prometteuse de la récolte mécanisée du champignon.

L'ensemble de ces évolutions, forcément douloureuses en terme d'emplois mais indispensables pour asseoir la compétitivité de la filière française du champignon transformé, a été mené dans le souci de la transparence et de l'équité.

Joint-venture avec Ardo en Espagne

L'Espagne est probablement, depuis 2008, le pays européen le plus sévèrement touché par la crise. La consommation, notamment de marques nationales, s'en ressent et les industriels se font la guerre pour ne pas subir de pertes de volumes. Cette situation a entraîné des baisses de prix de vente insupportables.

Dans ce contexte, le Groupe Bonduelle a, d'une part, cédé ses marques Frudesa et Salto à Findus, stoppant ainsi un foyer de perte récurrente, et, d'autre part, apporté son usine de Benimodo à une joint-venture agro-industrielle constituée à 50/50 avec Ardo qui a lui-même apporté sa plate-forme logistique de Marcilla.

L'ensemble ainsi constitué en Espagne entre les deux leaders européens du légume surgelé à compter de juin 2011, fort d'un contrat d'approvisionnement de Findus et des débouchés commerciaux européens des groupes Ardo et



Le Groupe Bonduelle sort renforcé d'un exercice 2010-2011 très délicat.

Christophe Bonduelle, Président



Bonduelle, doit assurer la pérennité de ces sites industriels redevenus compétitifs grâce à des programmes de production en adéquation avec leurs capacités.

Évolution des changes

Si la dépréciation de l'euro vis-à-vis de nombreuses devises a apporté 2,4% de croissance en consolidation en euro, c'est la très forte appréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain qui aurait pu le plus impacter la compétitivité du groupe. En effet, un tiers environ du chiffre d'affaires de l'Amérique du Nord est réalisé aux USA à partir de fabrications canadiennes.

C'est donc une grande satisfaction d'avoir pu contrebalancer cette évolution défavorable et exceptionnelle par des améliorations de coûts de production et de structure et, ainsi, préserver la rentabilité du groupe en Amérique du Nord. Ces progrès, désormais acquis, sont très prometteurs en cas de retour à une situation de changes plus « normale » entre ces devises.

Enfin, la politique prudente de couverture de changes menée par le groupe a permis d'améliorer le résultat financier de 2,7 millions d'euros.

Perspectives

Le Groupe Bonduelle sort donc renforcé de cet exercice très délicat.

Dans la continuité de son histoire, il n'a pas voulu sacrifier le long terme au profit du court terme en reportant des décisions coûteuses mais nécessaires ou des investissements importants en agro-industrie ou en R&D (le succès remporté par les nouvelles gammes Vapeur tant en conserve qu'en surgelé conforte d'ailleurs cette politique).

De la même manière, le groupe n'a pas freiné sa politique de développement durable, considérant qu'il s'agit là aussi d'investissements rentables sur le long terme.

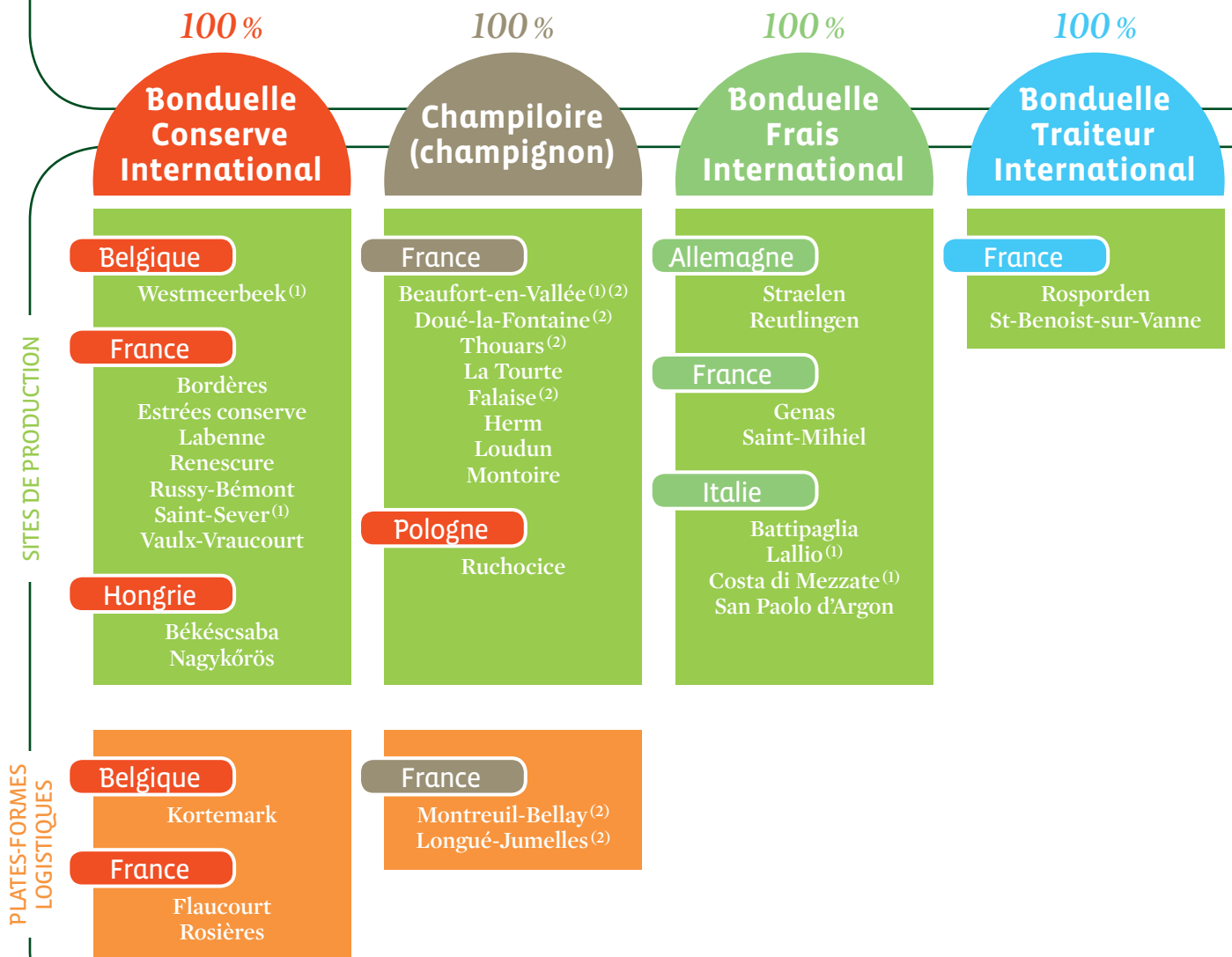
C'est donc avec une grande confiance que le groupe aborde l'année 2011-2012, qui sera l'année du retour « à la normale » par un rebond très significatif de sa rentabilité.

Généraliste du légume

Direction générale

SERVICES GROUPE

- Finance • Ressources humaines • Communication et marketing corporate • Systèmes d'information



PÉRIMÈTRE EUROPE

(1) Cessation d'activité au cours de l'exercice 2010-2011.

(2) En association au sein de la coopérative France Champignon.

• Relations extérieures et développement durable • Recherche et développement • Achats • Audit

100 %

Bonduelle Food Service

France

Estrées surgelé

Portugal

Santarém

Pologne

Gniewkowo

Espagne

Benimodo

35,5 %

Gelagri

Espagne

Santaella
Milagro

France

Saint-Caradec
Loudéac

100 %

Bonduelle Development

Russie

Krasnodar

Brésil

Cristalina

100 %

Bonduelle Amérique du Nord

Canada

Saint-Denis
Saint-Césaire
Sainte-Martine
Bedford
Strathroy
Ingersoll
Tecumseh

PÉRIMÈTRE HORS EUROPE

Bonduelle en Europe

Bonduelle est le premier producteur de légumes prêts à l'emploi en Europe et intervient dans tous les pays de la zone. Au travers de ses marques propres et de celles de ses clients distributeurs, il est leader sur le marché européen des légumes frais prêts à l'emploi et en conserve. Il se place également en second sur le marché des légumes surgelés.

Marché grand public
des légumes
en conserve et surgelés

en Europe centrale et orientale

708
millions d'euros*

en Europe occidentale

11 203
millions d'euros*

54 300

hectares cultivés pour Bonduelle

75 %
du chiffre d'affaires

38 %
du résultat
opérationnel courant

* Source: Food for Thought 2011.



(1) Cessation d'activité au cours de l'exercice 2010-2011.
 (2) En association au sein de la coopérative France Champignon.

En savoir +
www.bonduelle.com

Marché grand public
des légumes en conserve

en Russie

1289
millions d'euros⁽³⁾

40 700
hectares cultivés pour Bonduelle

25 %
du chiffre d'affaires

62 %
du résultat opérationnel courant

IMPLANTATIONS

- Surgelé
- Conserve
- Directions commerciales
(Les marchés non desservis par une direction commerciale sont gérés par le service export de la filiale Bonduelle Development.)

En savoir +
www.bonduelle.com

Gouvernement d'entreprise

SCHÉMA DE L'ACTIONNARIAT



BONDUELLE SCA

La commandite par actions comporte 2 catégories d'associés

- La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, détenue par trois familles, est associé commandité, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Comité d'Orientation Patrimonial de huit membres est chargé d'arrêter les options patrimoniales des associés commandités familiaux ; ses membres sont, par ailleurs, administrateurs de Bonduelle SAS.
- Les associés commanditaires (autres familles, public, salariés + autodétention) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme : leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

Le Conseil de Surveillance

Il assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires. La composition du Conseil de Surveillance (dont les huit membres sont indépendants) en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.

Le Comité des Comptes

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est chargé de l'examen des comptes, de l'évaluation du contrôle interne et des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes.

Membres

- Yves Tack, Président
- André Crespel
- Daniel Bracquart



- 1 André Crespel, Président
- 2 Daniel Bracquart, Vice-président
- 3 Louis Bonduelle
- 4 Elisabeth Minard
- 5 Stanislas Dalle
- 6 Isabelle Danjou
- 7 Jean Guéguen
- 8 Yves Tack

Gouvernement d'entreprise

BONDUELLE SAS

Le Comité Exécutif

Il regroupe les directeurs des filiales de Bonduelle, la Direction générale ainsi que les responsables de la finance, des ressources humaines, des relations extérieures et du développement durable.

Ce comité met en place les politiques du groupe.



Philippe Carreau
Directeur général Bonduelle
Conserve International



Jean-Bernard Bonduelle
Directeur relations extérieures
et développement durable



Bruno Rauwel
Directeur ressources humaines



Christophe Bonduelle
Président



Patrick Néaume
Directeur général
Bonduelle Traiteur International
et Bonduelle Frais International



Daniel Vielfaure
Directeur général

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé majoritairement de membres de la famille Bonduelle. Ce conseil est chargé de définir la stratégie de l'entreprise et sa politique d'investissements.



Jean-Bernard Bonduelle



Benoît Bonduelle



Gilles Lessard



Philippe Vasseur



Pierre Deloffre



Jérôme Bonduelle
Directeur général Bonduelle
Amérique du Nord



Pascal Bredeloux
Directeur général Bonduelle
Food Service



Benoît Bonduelle
Directeur général
Bonduelle Development



Grégory Sanson
Directeur financier

Le Comité des rémunérations

Ce comité, entièrement indépendant, décide des systèmes et des niveaux de rémunération des dirigeants de Bonduelle SAS et des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne aussi un avis politique sur la rémunération des principaux managers.

Membres

- **Daniel Bracquart**,
Ancien Président du Directoire de Bonduelle,
Vice-président du Conseil de Surveillance
de Bonduelle SCA.
- **José-Maria Aulotte**,
Directeur des ressources humaines
de Arc International.
- **Yves Delloye**,
Directeur associé de Transearch.
- **Antoine Fiévet**,
Président du Directoire de Unibel.
- **Thomas Derville**,
Ancien Président de la société Amora-Maille.



Thomas
Derville



Christophe
Bonduelle,
Président



Jérôme
Bonduelle



Guillaume
Debrosse



Hubert
Mulliez



François
Bonduelle



Marc
Bonduelle

Faits marquants

Nomination

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Daniel Vielfaure, de nationalité canadienne, est le nouveau Directeur général du Groupe Bonduelle. Il était depuis août 2009 Directeur général adjoint.

Usine Sobre®

Ce projet permet d'estimer la consommation « idéale » en énergie des différents process de transformation du produit. Cette méthode de l'Énergie minimale requise s'applique en revisitant tous les procédés de la transformation et de la conservation des légumes et des besoins énergétiques des périphériques. Elle s'intéresse à la qualité de l'énergie et pas seulement à sa quantité. Trois sites participent à cette étude-test : Vaulx-Vraucourt dans le Pas-de-Calais pour les conserves, Saint-Mihiel dans la Meuse pour le frais et Bordères dans les Landes pour les conserves et les surgelés.

La Fondation Louis Bonduelle au Canada

Après six ans d'existence en Europe, la Fondation Louis Bonduelle s'implante au Canada. Elle a accordé une première vague de subventions dans le cadre de son « Appel à projets », un programme international visant à financer la réalisation de projets de terrain, ayant comme point commun l'acquisition de bons réflexes alimentaires pour des populations ciblées.

Finalisation de trois grands projets dans le respect de notre politique de développement durable



L'usine de Cristalina, le premier site de production brésilien du groupe.



En Italie, la nouvelle usine de San Paolo d'Argon.

Cette année, le Groupe Bonduelle a inauguré deux nouvelles usines concentrant tout son savoir-faire technologique et environnemental. Situé à Cristalina, le premier site de production brésilien du groupe permettra de produire 50 000 tonnes de conserves de petits pois et de maïs doux tout au long de l'année. L'usine, garante du respect de critères environnementaux stricts, est munie d'une chaudière à bois. En Italie, la nouvelle usine de San Paolo d'Argon a été conçue selon les principes du projet Usine Sobre® en favorisant l'optimisation des flux et l'efficacité énergétique. Elle est considérée comme la plus importante unité de production de salades vertes en sachet en Europe avec une capacité de production de 20 000 tonnes. Le site d'Estrées en France s'est doté d'une chambre froide de grande hauteur permettant le stockage automatisé des produits surgelés. Cette installation représente à la fois une baisse des transferts vers d'autres sites de stockage et une diminution de la consommation énergétique comparée à une chambre froide conventionnelle, soit au total 500 tonnes équivalent CO₂ économisées chaque année.

Des innovations pour toujours plus de saveurs!



Fort de son succès auprès du public français, le procédé de fabrication des légumes cuits à la vapeur en conserve s'étend et se développe en Europe. Grâce à une cuisson à la vapeur, la texture et la saveur des légumes sont encore mieux préservées.

Depuis septembre 2010, la gamme française Bonduelle

Vapeur comprend 15 variétés. Le Benelux prolonge sa gamme de vapeurs « Pure » déjà présente en surgelé, en lançant de nouvelles références en conserve.



L'Italie a revu complètement ses conditionnements de conserve à la marque Bonduelle.

Les légumes nature sont lancés avec la technologie vapeur. Les mélanges de légumes sont désormais conditionnés en boîte rectangulaire et la ratatouille se réchauffe

au four à micro-ondes grâce à un bol spécialement conçu à cet effet.



Et au rayon frais?



Bonduelle Frais International innove avec la mise sur le marché français de salades en sachet Bio : la mâche et la feuille de chêne. Elles sont produites selon les méthodes de culture issues de l'agriculture biologique et conditionnées dans un sachet oxo-biodégradable.

Bonduelle Traiteur International n'est pas en reste avec ses deux nouveaux produits : la Box (traiteur chaud) et la Cup (traiteur froid), qui proposent l'équivalent d'un repas complet et équilibré à base de légumes.



En surgelé, Bonduelle Amérique du Nord élargit sa gamme Select d'Arctic Gardens avec neuf nouvelles références dont les haricots verts extra fins. Ce nouveau produit, très valorisé sur le continent américain et fabriqué localement par Bonduelle depuis 2008-2009, ouvre un nouveau débouché pour la marque.

Création d'une joint-venture industrielle en Espagne

En 2011, les groupes Bonduelle et Ardo ont décidé de créer une joint-venture en vue d'approvisionner, en Espagne et au Portugal, la marque Findus avec laquelle ils ont signé un accord de fabrication exclusive. Bonduelle a, dans ce cadre, cédé ses marques Frudesa et Salto à Findus. Par cette alliance, et grâce aux synergies dégagées, Bonduelle et Ardo entendent créer une structure compétitive de production de légumes surgelés.

Intégration réussie

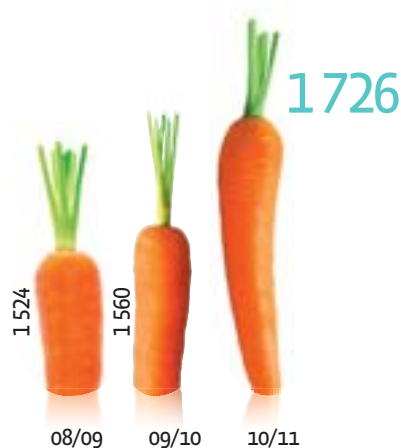
L'année 2010-2011 a été marquée par l'intégration réussie de l'activité champignon. Les services support ont été intégrés et la commercialisation est désormais assurée par le réseau du groupe dans les différents pays. Les produits vendus sous les marques Royal Champignon et Abra sont maintenant disponibles sous la marque Bonduelle.



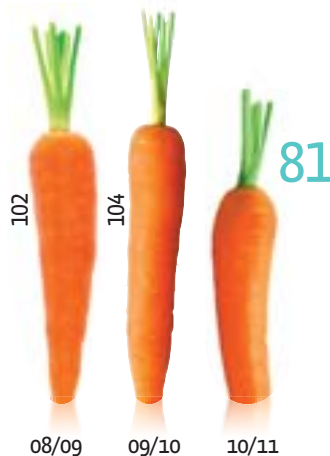
Site de La Tourte (Maine-et-Loire en France). Ce site utilise le procédé de la coupe mécanique.



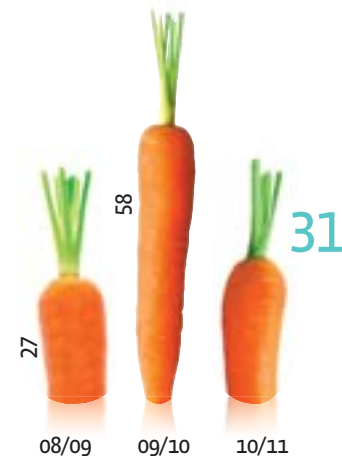
Chiffres clés du groupe



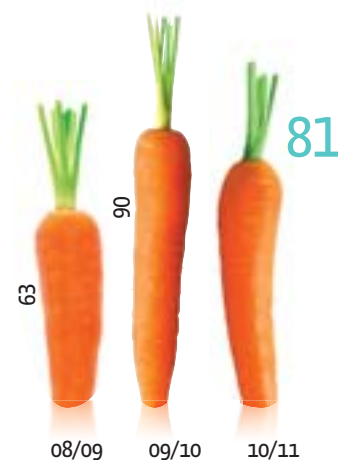
Chiffre d'affaires
En millions d'euros



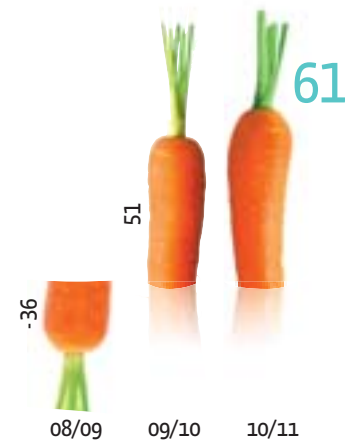
Résultat opérationnel courant
En millions d'euros



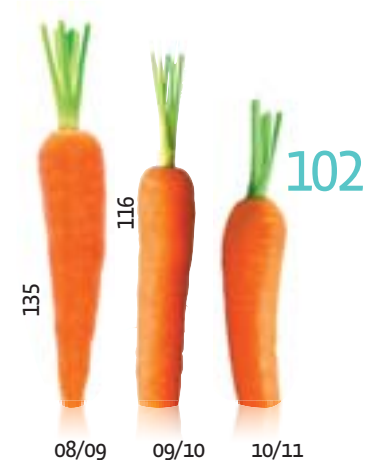
Résultat net
En millions d'euros



Investissements industriels
En millions d'euros



Free cash flow*
En millions d'euros



Ratio d'endettement (gearing)
En %

* Le free cash flow ou flux de trésorerie disponible est l'addition de la génération de trésorerie liée à l'activité sous déduction de la variation du besoin en fonds de roulement et des flux de trésorerie liés aux investissements.

1726

millions d'euros
de chiffre d'affaires

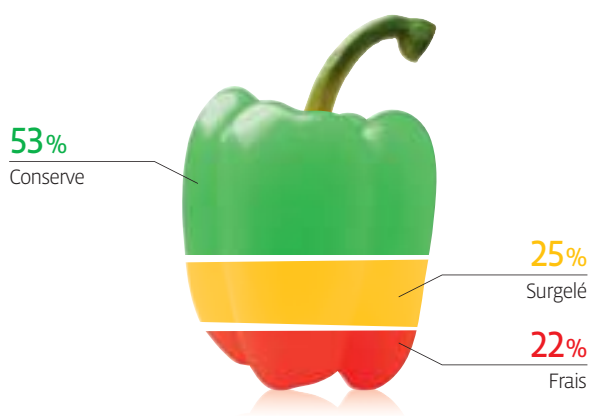
dont **25%**
hors zone Europe

75%
en zone Europe

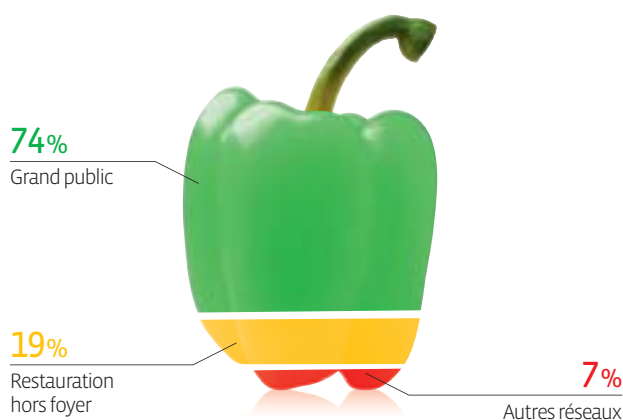
En savoir +
www.bonduelle.com

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010-2011

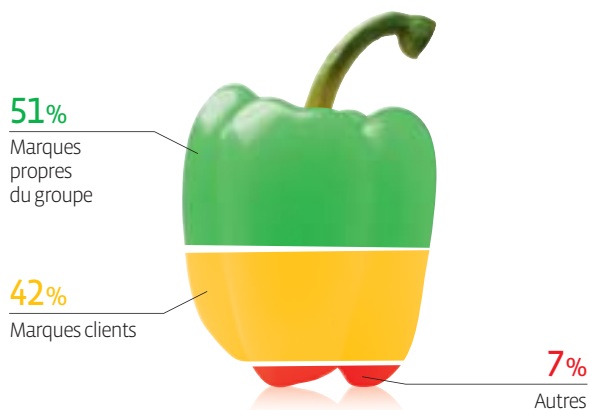
Par technologies



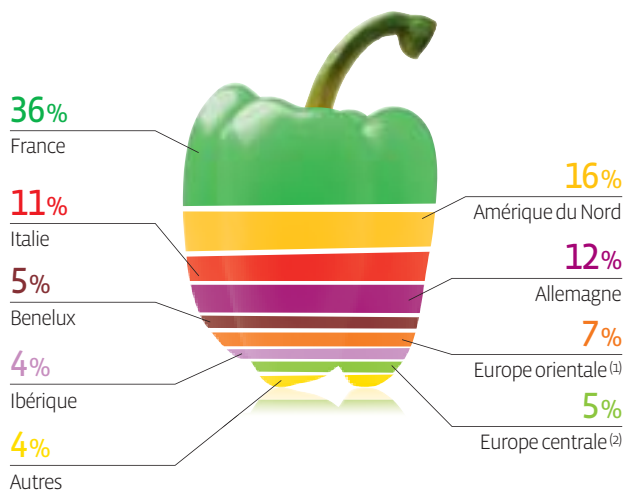
Par circuits de distribution



Par marques



Par zones géographiques



(1) Russie + autres pays CEI. (2) Ex-pays de l'Est ayant intégré l'Union européenne.

9,6
millions d'euros

de dépenses consacrées
à la prévention des conséquences
des activités sur l'environnement
(eau, air et énergie,
déchets industriels
et composés végétaux)
en 2010-2011.

Chiffres clés développement durable

La production agricole

2009-2010

Charte d'approvisionnement

91% de signataires

Services agronomiques

213 personnes

2010-2011

Charte d'approvisionnement

91% de signataires

Services agronomiques

209 personnes

Biodiversité

- Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits
- 219 collections variétales ont permis d'observer 882 variétés en 2010-2011

La qualité/nutrition

2009-2010

Effectif dédié à la qualité

476 personnes (en équivalent temps plein)

Sites certifiés

- 16 sont certifiés ISO 9011
- 19 sont certifiés BRC et/ou IFS
- 5 produisent des légumes certifiés « biologiques »

2010-2011

Effectif dédié à la qualité

540 personnes (en équivalent temps plein)

Sites certifiés

- 15 sont certifiés ISO 9011
- 30 sont certifiés BRC et/ou IFS et/ou FSSC22000
- 8 produisent des légumes certifiés « biologiques »

Les hommes, les femmes

2009-2010

Effectif

- 6 239 permanents
 - CDI, CDD et saisonniers (en équivalent temps plein) : 8 252
 - Ancienneté moyenne : 14,05 ans
 - Embauche (en nombre de contrats) :
 - CDI : 308
 - CDD : 974
 - Saisonniers : 6 561
 - Turnover ensemble des salariés (retraite incluse) : 12,61 %

Formation

1,57% de la masse salariale

Conditions de sécurité

Taux de fréquence des accidents : 22,16

2010-2011

Effectif

- 7248 permanents
 - CDI, CDD et saisonniers (en équivalent temps plein) : 9 650
 - Ancienneté moyenne : 15,28 ans
 - Embauche (en nombre de contrats) :
 - CDI : 485
 - CDD : 624
 - Saisonniers : 6 606
 - Turnover ensemble des salariés (retraite incluse) : 13,12 %

Formation

1,71% de la masse salariale

Conditions de sécurité

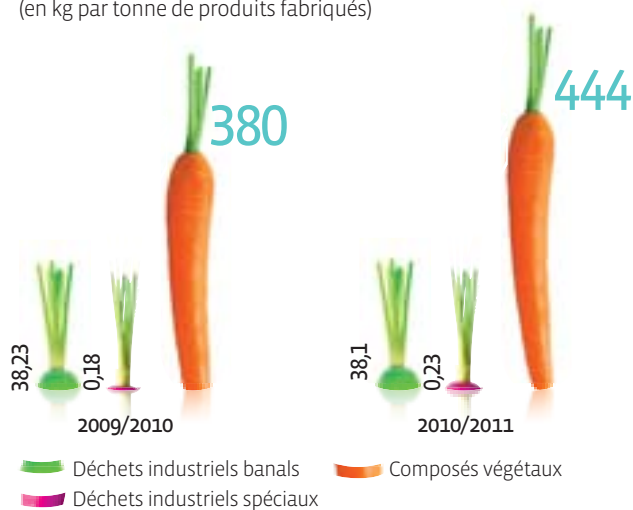
Taux de fréquence des accidents : 24,39

Les ressources naturelles

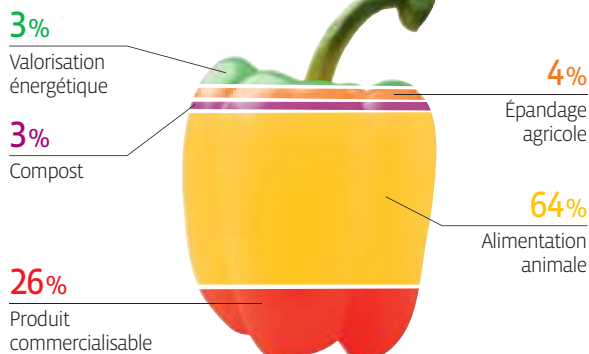
BONDUELLE GÉNÈRE

Production de déchets et sous-produits

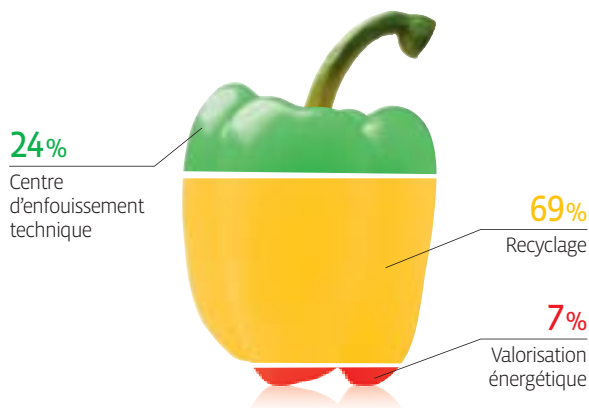
(en kg par tonne de produits fabriqués)



Valorisation des composés végétaux 2010-2011



Valorisation des déchets industriels banals 2010-2011



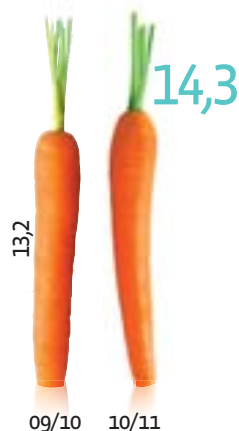
BONDUELLE CONSOMME

Consommation d'énergie en 2010-2011

- Électricité: 371 GWh
- Gaz naturel: 510 GWh pcs
- Fuel (très basse teneur en soufre): 5 189 tonnes
- Propane: 926 tonnes
- GPL: 154 tonnes
- Fioul domestique: 1 102 tonnes

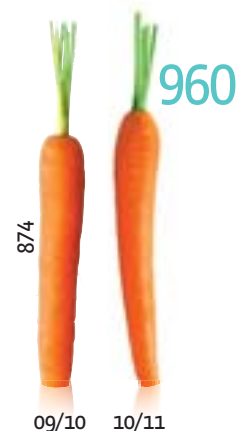
Ratio de consommation d'eau

(en m³ par tonne de produits fabriqués)



Ratio de consommation d'énergie

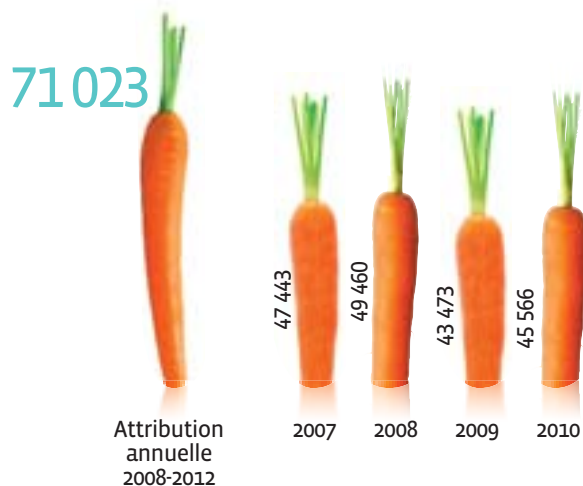
(en kWh par tonne de produits fabriqués)



QUOTAS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

(en TeqCO₂/an)

Règlementation européenne de 2003.
4 usines concernées pour le Groupe Bonduelle.





● **ITALIE / 20-05-2011** – Bonduelle inaugure l'usine italienne de San Paolo d'Argon, le plus important site européen de production de salades vertes en sachet.

17 500 tonnes

de salades produites dans la nouvelle usine italienne de San Paolo d'Argon, totalement reconstruite selon le double principe de modernité et du respect de l'environnement.

Stratégie & développement durable

Préserver le légume et la terre



Grâce à Bonduelle, l'organisation de producteurs que je représente est la première en Italie. Nous travaillons aujourd'hui au niveau national en nous appuyant sur de nombreux producteurs qui se sont montrés très fiables, tant sur la qualité que sur les volumes. La collaboration avec le groupe a permis de considérablement améliorer la planification des investissements nécessaires à notre activité. De même, Bonduelle a donné une nouvelle impulsion à l'agriculture en favorisant le développement de nouvelles variétés agricoles et en privilégiant la lutte intégrée contre les éléments nuisibles aux plantations, limitant ainsi le recours aux produits phytosanitaires.



Santo Bellina,
Président du Consorzio Oasi
(organisation de producteurs agricoles),
Italie



Stratégie et politiques d'entreprise

Pérennité, indépendance, épanouissement de ses collaborateurs:

le Groupe Bonduelle base sa stratégie sur ces trois objectifs fondamentaux. L'actionnariat de Bonduelle, caractérisé par une forte présence familiale, est gage de stabilité et de continuité dans la poursuite de son ambition: placer le légume au cœur de l'alimentation en favorisant croissance et développement durable.

1

Priorité au long terme

« Ne jamais sacrifier l'avenir aux exigences du court terme. » Cette philosophie a permis de hisser la société familiale, créée en 1853, au rang de leader mondial du légume prêt à l'emploi. Pour s'assurer un développement pérenne, le groupe s'attache à diversifier ses métiers et ses implantations géographiques tout en poursuivant une politique d'investissements industriels dynamique, afin d'adapter ses outils aux évolutions technologiques. Ainsi, malgré un contexte difficile, les investissements industriels réalisés par le groupe en 2010-2011 (81 millions d'euros) se sont notamment traduits par la mise en service de deux usines ultraperformantes: Cristalina au Brésil et San Paolo d'Argon en Italie.

2

Croissance

La dynamique commerciale du groupe, conjuguée à une stratégie d'acquisitions et de partenariats – à l'image de la joint-venture signée en juin 2011 entre Bonduelle et Ardo, leader de la production de surgelés en Europe –, contribue à garantir la croissance régulière et durable du groupe qui s'établit à 10,7% en 2010-2011.

3

Sécurité alimentaire

La qualité et la sécurité alimentaire des gammes Bonduelle, internationalement reconnues, font l'objet d'un suivi continu et rigoureux. Pour assurer aux consommateurs le meilleur du légume, le groupe a poursuivi en 2010-2011 ses investissements dans des trieurs optiques et des détecteurs laser, et a multiplié les audits qualité auprès des fournisseurs... Par ailleurs, la crise sanitaire déclenchée par l'apparition de la bactérie *E. coli* – qui n'impactait en aucun cas la production du groupe – a permis de vérifier l'efficacité de son dispositif de contrôle, s'appuyant notamment sur la parfaite maîtrise de la traçabilité des approvisionnements et des livraisons.

4

Respect de l'environnement

Diminution des consommations d'eau, d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre... La réduction de l'empreinte environnementale des activités du groupe est une priorité ancrée de longue date dans la stratégie de l'entreprise. Elle se concrétise, par exemple, par la conception d'unités de production de dernière génération (Cristalina, San Paolo d'Argon) privilégiant une approche respectueuse des ressources et la protection des milieux naturels. Le groupe est, de plus, engagé dans le programme de recherche Usine Sobre®, visant à inventer les usines de demain,

encore plus économes en énergie, toujours plus performantes en termes de qualité, et moins émettrices de carbone.

5 Rentabilité

La stratégie de développement à long terme du groupe induit une gestion rigoureuse, l'amélioration de la productivité, la répartition des risques industriels et commerciaux et le développement d'activités et de produits innovants à forte valeur ajoutée afin d'en accroître la rentabilité. Malgré un léger tassement par rapport à l'exercice précédent – imputable à la baisse des prix engendrée par des excédents de stocks sur le marché et aux récoltes entachées par les aléas climatiques –, la rentabilité du groupe pour 2010-2011 est restée conforme à l'hypothèse haute de ses prévisions.

6 Politique de marque

Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens... Le portefeuille de marques du groupe fonde sa notoriété à travers le monde en proposant « le légume sous toutes ses formes, sous toutes les marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies ». Cette dynamique marketing a été renforcée en 2010-2011 par le lancement en Europe des conserves de champignons de Paris sous la marque Bonduelle. Au-delà de ses marques propres, le groupe répond aux besoins de ses partenaires de la grande distribution en leur fournissant des produits de marques clients.

7 Innovation

L'innovation – qu'il s'agisse de produits ou de technologies – est au cœur de la stratégie du groupe, essentielle pour se démarquer de la concurrence tout en devançant les évolutions des modes de consommation. En 2010-2011, Bonduelle a ainsi poursuivi le déploiement de sa gamme de produits

vapeur en Europe, adapté ce concept de cuisson à certains surgelés, développé des nouveaux conditionnements en Cup et en Box pour satisfaire la demande de *snacking*, ou encore lancé une gamme de salades Bio en sachets biodégradables...

8 Implication agro-industrielle

Conscient que la terre est un capital précieux, Bonduelle encourage les meilleures pratiques culturales en limitant l'emploi des intrants et en privilégiant l'activité biologique naturelle des sols. Le groupe accompagne les exploitants dans la mise en place de tests prédictifs, afin de détecter les éventuelles maladies, et favorise le déploiement de réseaux d'observation anticipant l'arrivée de ravageurs. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le dispositif de surveillance biologique du territoire instauré par le ministère de l'Agriculture et soutenu par le groupe.

9 International

Toujours en quête de nouveaux horizons de croissance, Bonduelle poursuit sa politique de développement à l'international. Cette stratégie lui offre, en outre, une meilleure répartition des risques et la possibilité de répondre aux spécificités alimentaires des zones sur lesquelles il opère. À ce titre, Bonduelle a lancé en 2010-2011 la production de l'usine de Cristalina, au Brésil.

10 Développement personnel

La réussite de la stratégie du groupe dépend de l'engagement de l'ensemble de ses collaborateurs. Pour répondre à cette ambition au quotidien, Bonduelle entretient un dialogue social riche, multiplie les formations, les entretiens d'évaluation annuels et favorise la mobilité, afin de donner aux femmes et aux hommes qui animent l'entreprise les moyens de leur épanouissement professionnel et personnel.

Optimiser la nutrition, un engagement durable

Riches en minéraux, en vitamines et en fibres, les légumes ont un rôle protecteur dans l'apparition de maladies cardio-vasculaires, de l'obésité, du diabète... Conscient de ces enjeux de santé publique, Bonduelle a fait de la nutrition un de ses axes stratégiques en valorisant les bienfaits et le plaisir de légumes sains, cultivés avec soin et préservés naturellement. Cet engagement est relayé par la Fondation Louis Bonduelle...

Laurence Depezay, Responsable nutrition

Les quatrièmes Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle, organisées le 10 mai 2011, ont rassemblé plus de 180 participants – associations, professionnels de santé, institutions – autour d'un thème majeur : « L'homme face à son alimentation : hier, aujourd'hui et demain ». Ce rendez-vous annuel fut aussi l'occasion de décerner le sixième prix de recherche Louis Bonduelle. Deux lauréats ont ainsi reçu un chèque de 10 000 euros : Ling Chun Kong, du centre de recherche des Cordeliers à Paris, et Florent Vieux, de l'université d'Aix-Marseille. Par ailleurs, deuxième du nom, le prix de la recherche ECOG (*European Childhood Obesity Group*) et Louis Bonduelle, visant à récompenser un travail de recherche ou une action de santé publique en faveur de la lutte contre l'obésité infantile, a été remis en novembre 2010 au docteur Pascale Isnard, représentant l'équipe de l'hôpital Robert Debré à Paris, pour son projet : « L'évaluation psychopathologique des adolescents souffrant d'obésité ».



Remise du prix Louis Bonduelle 2011 par Daniel Vielfaure à Florent Vieux (Université d'Aix-Marseille) et Ling Chun Kong (Centre de recherche des Cordeliers, Paris).

Lancement de la Fondation au Canada

Enfin, autre fait majeur de l'exercice, le lancement de la Fondation Louis Bonduelle au Canada, officialisé le 25 janvier 2011. À cette occasion, la Fondation a octroyé plus de 40 000 dollars canadiens à une dizaine d'organismes, afin de les soutenir dans leurs démarches de promotion de la consommation de légumes.

Accompagner la recherche

Dans le même souci de faire avancer la connaissance, Bonduelle a également pris part au symposium euro-méditerranéen sur les fruits et légumes transformés. Organisé par L'INRA et l'université d'Avignon et des pays du Vaucluse, ce symposium fut l'occasion pour Bonduelle de présenter différents posters scientifiques

et des contributions orales de ses recherches, notamment sur la biodisponibilité des nutriments dans les légumes et les effets d'extraits de légumes sur la santé.

«Mistral Gagnant»

2011 a également vu le lancement du projet «Mistral Gagnant», consistant en l'actualisation des bases de données nutritionnelles des légumes commercialisés par le groupe en y intégrant les dernières modifications réglementaires européennes.

Ces éléments, croisés avec l'analyse des projets de recherche menés par Bonduelle depuis ces dix dernières années, doivent permettre d'engager une nouvelle dynamique d'optimisation nutritionnelle des produits Bonduelle et de mieux mettre en valeur leurs qualités par une communication adaptée.

Faire progresser la consommation de légumes en Europe

Plus personne n'ignore aujourd'hui qu'il est souhaitable de consommer au moins cinq fruits et légumes par jour. L'information des consommateurs n'est donc pas en cause: il faut s'interroger sur les facteurs qui limitent leur consommation. C'est l'objet de l'étude publiée par la Fondation Louis Bonduelle, recensant les déterminants et obstacles à la consommation, les différentes actions menées dans les pays européens et les initiatives à lancer pour faire évoluer durablement les comportements alimentaires.



En savoir +

www.bonduelle.com

www.fondation-louisbonduelle.com



Bonduelle et le **développement durable**

La stratégie de développement durable du Groupe Bonduelle prend un nouvel élan en droite ligne avec son ambition : «Faire du légume l'avenir de l'alimentation».

Jean-Bernard Bonduelle, Directeur relations extérieures et développement durable

Le Groupe Bonduelle est engagé sur la voie du développement durable avec conviction. Les multiples actions entreprises dans ce domaine nous ont permis de réaliser des résultats significatifs sur 5 ans : diminution de la consommation d'eau de près de 15 % et baisse de la consommation d'énergie de 11 %. Cependant, les résultats de cette année : 5,2 % d'augmentation de la consommation d'eau et 3,6 % pour la consommation d'énergie, liés à une campagne de production longue et difficile, nous incitent à redoubler nos efforts. Les initiatives mises en œuvre pour assurer le bien-être et la sécurité de nos collaborateurs se sont traduites par une diminution de moitié du taux de fréquence sur 5 ans, avec une quasi-stabilité cette année. Ces résultats nous incitent à aller encore plus loin dans notre démarche en interne et à être encore plus à l'écoute des parties prenantes et des experts pour donner un nouveau souffle à notre engagement.

Ouverture plus large aux parties prenantes

Faire du légume l'avenir de l'alimentation ; rendre accessibles à tous, en toutes saisons, les bienfaits et le plaisir d'un légume sain est ainsi plus que jamais un enjeu majeur pour notre groupe qui contribue à la santé par les aliments et, plus avant, à l'intérêt général. Notre ambition implique également de cultiver nos légumes avec soin, de les pré-

server naturellement en étant attentifs aux évolutions des pratiques culturales et à la maîtrise de la qualité de nos produits. Cela est gage de confiance et de pérennité, éléments incontournables du développement durable.

L'engagement des femmes et des hommes

Parce que l'épanouissement des femmes et des hommes qui, chaque jour, s'engagent dans leur métier pour faire du groupe un des acteurs majeurs du secteur est essentiel à nos yeux, notre mission consiste aussi à accentuer nos efforts pour leur offrir les meilleures conditions de travail et de véritables opportunités de développement personnel et professionnel.

La terre, notre capital

Enfin, la terre constitue notre capital. La respecter nous amène à effectuer une transition historique d'un modèle agro-industriel « exploitant » de manière conventionnelle les écosystèmes vers un modèle « gérant » les écosystèmes de manière durable. Les initiatives innovantes telles que le projet Usine Sobre® et le programme pilote de production intégrée* de légumes de plein champ lancé en Picardie (France) en 2009 sont essentielles dans notre démarche de progrès qui place le développement durable résolument au cœur de notre groupe.

* Techniques de production agricole priorisant l'agronomie (travail du sol, rotation des cultures, génétique, intercultures...) avec pour objectif de limiter l'utilisation des intrants au profit d'une diminution des impacts environnementaux.

Les actions du Groupe Bonduelle en faveur du développement durable se déclinent en 5 grands axes:



Bonduelle soutient activement le World Forum pour l'économie responsable, colloque organisé depuis 2007 pour faire partager au plus grand nombre les enjeux du développement durable.



Bonduelle est membre depuis 2003 du Global Compact. Ce pacte mondial initié par l'ONU engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption, aux normes de travail et d'environnement.

OBJECTIFS / RÉSULTATS 2010-2011

HOMMES

Taux de fréquence des accidents du travail

Objectif: 20
Résultat: 22,60 à périmètre comparable
24,39 au total

Entretien d'évolution

Objectif: 100%
Résultat: 80,23% d'entretiens d'évolution réalisés

Journal interne

Bonduelle Actus diffusé dans 70% des sites

Politique diversité

Taux de handicapés en France: 6,2%

Charte éthique en préparation

PERSPECTIVES 2011-2012

- Aller vers un taux de fréquence de zéro à terme, avec une diminution de 15% pour cet exercice
- Réaliser 100% d'entretiens d'évolution, améliorer l'employabilité
- Lancer un programme de travail sur l'égalité hommes-femmes
- Poursuivre le plan d'action en faveur des handicapés
- Rédiger et communiquer la Charte éthique

AGRONOMIE

Signatures de la Charte approvisionnement

Objectif: 100%
Résultat: 91% dont 59% de producteurs évalués

Optimisation des techniques de pulvérisation et mise en place des indicateurs

Résultat: intensification des techniques d'optimisation des doses, lancement en test d'indicateurs

Production intégrée*

Résultat: premiers enseignements de fermes pilotes

- Rédiger la 4^e Charte d'approvisionnement agro en intégrant les parties prenantes
- Réduire de 20% les produits phytosanitaires sur 3 ans
- Mesurer l'impact environnemental de la pratique agricole, mettre en place des indicateurs
- Poursuivre les travaux de recherche en production intégrée*

RESSOURCES NATURELLES

Diminuer le ratio énergie de 5%

Résultat à périmètre constant:
• réduction de 11% depuis 5 ans (à volume constant)
• augmentation de 3,6% par rapport à 2009-2010

Diminuer le ratio eau de 3%

Résultat à périmètre constant:
• réduction de 15% depuis 5 ans (à volume constant)
• augmentation de 5,2% par rapport à 2009-2010

Projet Usine Sobre®

Résultat: lancement du projet Usine Sobre® sur les 3 usines conserve, surgelé, frais et utilisation des principes lors de la construction de la nouvelle usine du frais de San Paolo d'Argon en Italie

Charte écoconception

Résultat: sensibilisation à l'écoconception lors du lancement de la gamme Vapeur en Europe, et lors du renouvellement de la gamme Agita @ Gusta en Italie

- Réactualiser l'impact environnemental du groupe
- Réduire la consommation d'énergie en usine - 5% par an
- Réduire la consommation d'eau en usine - 3% par an
- Valoriser > 75% des déchets industriels banals
- Développer des projets d'énergies alternatives (biomasse, biogaz...)
- Initier une Charte écoconception

QUALITÉ - NUTRITION

Lancer la Charte approvisionnement auprès de 100% des fournisseurs

Résultat: 21% de signatures

Projet Visa Santé

Résultat: Visa Santé en développement sur la gamme à l'international

- Étendre la Charte approvisionnement fournisseur à 100% des fournisseurs
- Formaliser la politique qualité groupe
- Poursuivre le programme Visa Santé

TRANSPORT

Réduire le CO₂ de 5% pour la conserve

Résultat: réduction de 1 732 tonnes de CO₂, soit 6,83%

Étendre la mise en place des indicateurs à toutes les technologies

Résultat: mise en place des indicateurs sur l'amont et l'aval pour le transport conserve et frais

Alternatives au transport routier

Résultat: poursuite du rail-route

Transport amont-aval

Résultat: mise en place de synergies de transport entre industriels pour livrer la grande distribution

- Réduire de 3% le CO₂ à la tonne transportée
- Étendre la mise en place des indicateurs transport dans tous les pays
- Intensifier le rail-route
- Optimiser la logistique amont-aval
- Mutualiser le transport aval avec d'autres industriels

Notre politique de ressources humaines

L'épanouissement des femmes et des hommes, qui s'engagent au quotidien dans leur métier pour faire du groupe le leader mondial des légumes prêts à l'emploi, est essentiel. Ainsi, Bonduelle multiplie les initiatives pour offrir à ses 9 650 collaborateurs équivalent temps plein les meilleures conditions de travail et de véritables opportunités de développement personnel et professionnel.

Taux de fréquence des accidents :

24,39

Taux de gravité des accidents :

1,84

Bruno Rauwel, Directeur ressources humaines groupe • Stéphane Fertikh, Directeur ressources humaines France



Deux exemples de journaux internes (*Bonduelle Actus*) de l'usine de Krasnodar en Russie et de Santarém au Portugal.

Dans la logique des actions entamées au cours de l'exercice précédent, Bonduelle a poursuivi en 2010-2011 le déploiement des entretiens annuels de ses collaborateurs sur l'ensemble de ses filiales et de ses implantations géographiques. L'objectif de cette démarche est double : recenser les besoins des salariés et identifier les possibles évolutions de carrière. 80,23 % des salariés du groupe (pour un objectif visé de 100 % en 2012), y compris les équipes de l'activité champignon, ont ainsi bénéficié d'un entretien. Autre événement de l'année écoulée : le renforcement de la communication de proximité, avec le lancement d'un journal interne proposant une page d'actualités « groupe » et une autre dédiée aux activités de chaque entité. Ce journal est aujourd'hui disponible dans 70 % des sites Bonduelle dans le monde. Au Canada, cette initiative s'est accompagnée de l'installation, dans les cafétérias de différentes usines, d'écrans TV présentant des informations relatives à la sécurité, à l'activité, aux actions en faveur du développement durable...

Bonduelle donne également la possibilité aux collaborateurs du groupe depuis près de 25 ans de s'associer aux performances de l'entreprise en accédant au plan d'épargne

En savoir +
www.bonduelle.com



Usine de Santarém au Portugal.

groupe. Les salariés qui décident d'effectuer des versements volontaires bénéficient d'un abondement, en France, de 50 % pour les 200 premiers euros, puis 20 % pour les versements excédant les 200 premiers euros (l'abondement étant plafonné à 5 091 euros par an, en 2011). Cette démarche volontaire d'abondement permet aux collaborateurs de se constituer une épargne dans des conditions favorables, tout en étant actionnaires de la société.

La diversité en avant

Promouvoir la diversité suppose avant tout de connaître la situation de l'entreprise dans ce domaine. Raison pour laquelle Bonduelle a entamé en 2010-2011 un diagnostic « Diversité dans le groupe » permettant de définir des plans d'actions adéquats, en tenant compte des spécificités culturelles et juridiques de chaque pays. Dans une perspective similaire, Bonduelle a déposé auprès de la Commission européenne un projet de formation de son Comité d'entreprise européen. Ce projet, validé par les autorités de Bruxelles, rassemble les différents partenaires sociaux. Il a pour objectif de former les membres à leurs droits et devoirs, de les préparer à une meilleure lecture et mise

Focus Usine de Strathroy: trois ans d'activité sans aucun accident de travail avec arrêt

Sessions de sensibilisation, programme de formations spécifiques pour l'ensemble des collaborateurs, campagnes d'information régulières... Au Canada, le site de Strathroy, en Ontario, est engagé sur tous les fronts pour promouvoir la santé et la sécurité de ses 135 salariés (235 lors des pics d'activité). À ces différentes actions se conjuguent un dispositif d'amélioration constante des conditions de travail et une analyse des causes en cas d'accident; analyse suivie d'actions correctives.

••• Axes de progrès ••• 2009/2012

- Renforcer la sécurité.
- Améliorer la santé.
- Favoriser la diversité.
- Développer les compétences et la mobilité.

en œuvre des directives européennes, et d'améliorer encore le fonctionnement de cette instance.

Bonduelle développe également l'emploi des personnes handicapées au travers de diverses actions en France et dans d'autres pays.

Compétences et mobilité

Diversité, mais aussi développement des compétences et mobilité: suite aux entretiens annuels, Bonduelle a organisé une revue des compétences. De plus, le groupe, via l'Institut de formation Pierre et Benoît Bonduelle, a renforcé son programme d'enseignement « Bonduelle Executive Program ». Deux bonnes manières d'anticiper ce que sera l'organisation managériale future du groupe et de détecter les profils les plus à même d'évoluer en capitalisant sur les talents internes.

Une production agricole **durable**

Tests prédictifs, réseaux d'observation, surveillance biologique du territoire... ont été renforcés depuis 2009 grâce à l'accompagnement des chefs de plaine et des organisations de producteurs. Parce que la terre est notre capital, le Groupe Bonduelle s'emploie à encourager les meilleures pratiques culturales en limitant l'utilisation des produits de protection des plantes et en favorisant l'activité biologique naturelle des sols.

Géry Capelle, Responsable développement agronomie Bonduelle Conserve International Nord-Picardie

L'optimisation de la production agricole est un des facteurs clés du développement durable, évitant le gaspillage de matières premières (semences, fertilisants, eau...) tout en préservant la richesse des sols et, au final, assurant des récoltes de haute qualité au bénéfice des consommateurs et de la filière. Fort de cette conviction, Bonduelle accompagne les producteurs au travers de différentes initiatives agronomiques, telles que les tests prédictifs menés sur les sols.

Cette méthode permet, grâce à des tests réalisés sur différentes parcelles, de prévenir les éventuelles maladies pouvant mettre en péril les semis et réduit ainsi les risques d'échec des cultures. L'efficacité de cette méthode a conduit le groupe à poursuivre son déploiement à plus grande échelle, sur les plantations de pois et de haricots.

EN HAUT:

Noctuelle sur feuille d'épinard.

CI-CONTRE:

Piège à phéromones pour capturer les noctuelles sur épinard.

La capture de cet insecte dans les pièges signale un risque de dégâts et permet de raisonner la protection de la culture.



Focus Bonduelle soutient le bulletin de santé du végétal

Fidèle à sa volonté d'accompagner les mutations du secteur agricole, Bonduelle s'investit avec les organisations de producteurs dans la surveillance des cultures au travers des *bulletins de santé du végétal*. Cette mission, auparavant menée par les services régionaux du ministère de l'Agriculture, a en effet été transférée, dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), aux professionnels du secteur qui publient régulièrement un état de santé des plaines et des avertissements sur les éventuelles menaces qui pèsent sur les cultures.

Observer et prévenir pour mieux agir

La mise en place de réseaux d'observation sur l'ensemble des territoires cultivés est une autre illustration concrète de l'engagement du groupe en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. L'objectif, là encore, est de prévenir en anticipant l'arrivée de ravageurs sur les cultures. Pour faire vivre ces réseaux, Bonduelle et les organisations de producteurs conduisent des sessions de formation pour les chefs de plaine et les producteurs, et adressent à ces derniers des préconisations techniques ciblées selon les risques détectés. Cette démarche de surveillance s'inscrit dans la logique du dispositif de « surveillance biologique du territoire » instauré par le ministère de l'Agriculture et dont l'animation a été confiée, depuis 2010, aux professionnels de la filière agricole.

••• Axes de progrès 2009/2012

- **Promouvoir** la nouvelle Charte d'approvisionnement responsabilisant les acteurs de la filière.
- **Adapter** le mode cultural afin de réduire les intrants.
- **Assurer** l'avancement de la recherche agronomique.



CI-CONTRE:
Couvert végétal:
interculture protégeant
le sol en automne et hiver
contre l'érosion, facilitant
aussi son activité biologique.

EN BAS:
Semoir d'origine brésilienne
permettant le semis
sur des sols non travaillés
mécaniquement (semis direct).



Techniques culturales simplifiées

En parallèle à ces mesures de prévention, Bonduelle sensibilise de longue date les agriculteurs à une meilleure gestion des produits de santé des plantes, insistant sur l'usage de techniques de pulvérisation plus rationnelles mais restant tout autant efficaces car ciblées. Cette démarche se double d'un travail conjoint avec les semenciers, afin de sélectionner des variétés plus résistantes, grâce à des méthodes de croisement classique. Enfin, le groupe est attentif aux évolutions des modes de culture en France, au Brésil, au Canada, en Pologne, en Espagne... et notamment du développement des techniques culturales simplifiées (TCS) favorisant, lorsque la culture le permet, l'activité biologique des sols au labour systématique. Une approche plus écologique, réduisant les consommations de carburants et synonyme de bilan carbone amélioré, dans la droite ligne des convictions de développement durable qui animent le Groupe Bonduelle.

La préservation des ressources naturelles

Les actions entreprises par Bonduelle sur l'ensemble de ses filiales

ont permis en quelques années de réduire significativement ses consommations d'énergie, d'eau et d'émissions de gaz à effet de serre générées par ses usines et emballages. Ces efforts se sont poursuivis en 2010-2011. L'intégration de l'activité champignon et de mauvaises conditions de récolte ont cependant impacté les performances environnementales du groupe.

Cécile Lovichi, Responsable environnement

La mise en place de solutions technologiques innovantes associée à des campagnes de sensibilisation à la maîtrise des consommations dans les différentes entités du groupe en Europe et au Canada a permis d'abaisser la consommation d'énergie de 11 % en cinq ans. Simultanément, la consommation d'eau a été réduite de 15 % (évolution intégrant un tonnage d'activité constant). D'autre part, l'émission cumulée de 92 000 tonnes équivalent CO₂ a été diminuée sur les quatre dernières années grâce à l'amélioration des performances énergétiques des usines par rapport à 2006-2007. Malgré les efforts d'amélioration continue du groupe, qui a pour objectif de diminuer la consommation d'énergie de ses usines de 5 % par an (- 3 % pour l'eau) à l'horizon 2012 (en prenant pour base les données 2005-2006), ses performances environnementales ont été impactées au cours de l'exercice 2010-2011 par différents facteurs : les particularités de la nouvelle activité champignon, des programmes de production des autres légumes plus longs (désaisonnalisation), et surtout les mauvaises conditions de campagne (inondations exceptionnelles en Europe de l'Est notamment) qui ont entraîné une sous-charge des équipements de produc-

tion. Ainsi, le ratio de consommation énergétique s'élève à 960 kWh par tonne de produits fabriqués (TPF) contre 874 en 2009-2010. Concernant l'eau, le ratio est établi à 14,3 m³/TPF (13,2 en 2009-2010). Les usines de la filiale Champiloire (champignon), ainsi que les nouvelles entités de Cristalina au Brésil et de San Paolo d'Argon en Italie sont intégrées dans les objectifs et la politique énergétique de l'exercice 2011-2012 de Bonduelle.

Usine Sobre® : inventer l'usine du futur

Pour améliorer encore ses résultats, Bonduelle, en partenariat avec l'École des mines de Paris et le support de l'ADEME, a engagé en 2009 le projet Usine Sobre® mettant en œuvre l'énergie minimale requise pour la transformation des légumes. Cette initiative a abouti, en juin 2011, à l'identification d'actions d'optimisation et de programmes de recherche. Cette volonté du groupe d'inventer l'usine de demain s'est également illustrée dans la conception de l'unité de San Paolo d'Argon (opérationnelle depuis février 2011) favorisant l'efficacité énergétique avec, dans ce dernier domaine, des résultats conformes aux cibles fixées (ratio de consommation énergétique divisé par 2 par

En savoir +
www.bonduelle.com

Axes de progrès 2009/2012

- **Réduire** les consommations d'eau et d'énergie.
- **Augmenter** la valorisation des déchets industriels.
- **Mesurer** la performance des stations d'épuration.

rapport à la conception initiale de San Paolo). Dans la même perspective, le groupe a finalisé courant 2010-2011 la construction d'une chambre froide ultramoderne située à Estrées-Mons. Comparé à une installation conventionnelle, cet investissement permet de diviser par deux la demande énergétique. En outre, pour tirer pleinement profit de cet outil, un module de formation « production de froid négatif » a été testé auprès des opérateurs de ce site et sera étendu à l'ensemble du groupe.

Soutenir les énergies alternatives et investir dans le traitement des effluents

Au-delà de la maîtrise des consommations, Bonduelle est engagé dans la production d'énergies alternatives de type biogaz* issu de la méthanisation de ses effluents industriels (un cinquième réacteur a ainsi été construit sur le site de Nagykőrös en Hongrie, en 2010), ou dans un projet de méthanisation incluant des sous-produits du maïs, à l'image de la filière utilisée sur l'usine de Tecumseh par la société Seaclyff Energy à Leamington depuis février 2011. Autre élément essentiel de la politique du groupe : l'amélioration des ouvrages de traitement



Focus Bonduelle et l'affichage environnemental

Pour garantir aux consommateurs une information environnementale fiable et lutter contre les allégations infondées, Bonduelle participe activement aux travaux de mesure des impacts environnementaux engagés par le ministère de l'Écologie. Des travaux indispensables à l'élaboration de méthodes de calculs pertinentes et standard, décidée par le Grenelle. Le groupe a ainsi mesuré l'impact d'une boîte de conserve de petits pois extra-fins, au jus, de format familial (850 ml). Cette expérimentation a permis d'établir à 94 grammes d'équivalent Co₂ les émissions de gaz à effet de serre pour 100 g de poids net égoutté (PNE) sur le cycle de vie complet du produit. La consommation d'eau s'élève quant à elle à 0,9 litre pour 100 g PNE sur un périmètre restreint au lavage du légume et remplissage de la boîte, faute de méthodologie établie et de base de données disponible.



STATION D'ÉPURATION
Usine de Békéscsaba en Hongrie.

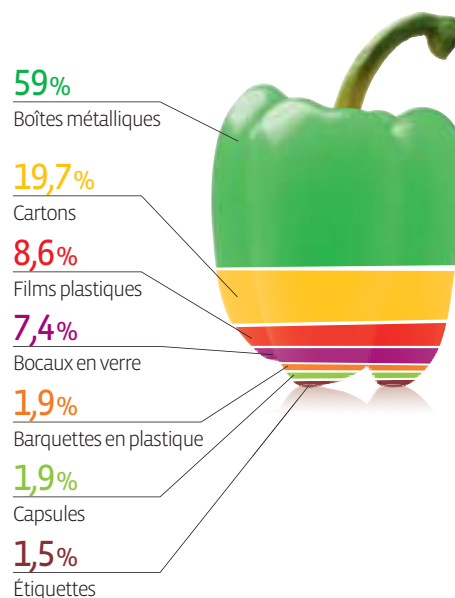
* La production de biogaz du Groupe Bonduelle est passée de 832 251 Nm³ en 2009-2010 à 1 066 085 Nm³ en 2010-2011.

des effluents en concertation avec les parties prenantes, Bonduelle ayant dans ce domaine mené deux projets d'envergure en 2010-2011: la refonte du système d'épuration par épandage du site français de Thouars (permettant entre autres de supprimer toute nuisance olfactive) et la mise en œuvre de stations d'épuration complètes dans les usines de Békéscsaba et Nagyköros, en Hongrie.

Optimiser les emballages

À ces actions, se conjuguent les travaux entrepris sur les emballages. Dans ce domaine, Bonduelle poursuit son programme de réduction des épaisseurs de boîtes de conserve. Grâce à cette démarche, Bonduelle Amérique du Nord est, par exemple, parvenu à économiser 1 200 tonnes de métal entre 2007 et 2011. De même, pour les surgelés, Bonduelle a lancé un programme d'analyse de la valeur des films et emballages complexes, afin d'en réduire l'empreinte carbone tout en veillant à maintenir la plus haute qualité des produits finis. Enfin, les équipes R&D du groupe évaluent les atouts des matériaux bio-sourcés d'origine végétale pour les emballages primaires ou secondaires, en vérifiant que ces éléments ne compromettent pas les besoins en surfaces agricoles destinées à l'alimentation humaine.

Répartition des matériaux d'emballage (en % du poids total en 2010-2011)



-35%

c'est le taux de réduction du ratio de consommation d'eau enregistré par Bonduelle Frais International.

Les efforts engagés par les usines allemandes, françaises et italiennes de cette filiale ont en outre permis de réduire de 25% le ratio énergétique (résultats sur 5 ans, à tonnage d'activité constant).

Témoignage

“ **Nous poursuivons avec le Groupe Bonduelle le partenariat renforcé depuis quelques années avec France Champignon.**

Notre démarche consiste à valoriser les jus de cuisson des champignons, qui étaient auparavant traités en station d'épuration, ainsi que les pieds de champignon. Ces coproduits sont nettoyés et la fraction aromatique est ensuite extraite par un procédé 100% naturel. Cet arôme se retrouve sous forme de poudre destinée aux sauces et soupes, ou encore de concentré de champignon, un rehausseur de goût que nous revendons au Groupe Bonduelle. Ainsi, la boucle est bouclée...



Philippe Gueguen,
Directeur, Arôme de Chacé (France)

Optimiser le transport

Mesurer les émissions de CO₂ pour mieux agir, développer les flux rail-route, mutualiser et optimiser le fret... Bonduelle a poursuivi en 2010-2011 ses actions pour réduire l'impact environnemental lié au transport de ses produits.

Hervé Chenault, Directeur Supply Chain, Bonduelle Conserve International

Indicateurs

Lancé en 2008, le programme de mesure des émissions de CO₂ a été étendu à l'ensemble des flux intersites (usines et plates-formes logistiques de Bonduelle Conserve International) et des livraisons à la clientèle, cela sur l'ensemble des pays d'Europe dans lesquels le groupe est implanté. Ces calculs, réalisés à l'aide de la méthode élaborée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et validés par un cabinet d'expertise indépendant (Bio Intelligence Service), ont souligné les progrès accomplis grâce, notamment, au développement du transport combiné rail-route: 40 409 tonnes de marchandises (soit 6,9% des transports intersites de légumes en conserve en Europe) ont, en effet, été acheminées selon ce mode en 2010-2011 contre 30 579 durant l'exercice précédent, engendrant une économie de 1 732 tonnes équivalent CO₂.

Mutualisation

Le Groupe Bonduelle continue le déploiement de cet outil de calcul sur ses autres filiales, afin d'identifier les solutions les plus pertinentes pour optimiser ses transports de marchandises.

Témoignage

“**Nous travaillons depuis plusieurs années avec Bonduelle, très attentif aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.** Au-delà des critères économiques, le groupe privilégie, en effet, les meilleures solutions environnementales pour assurer ses livraisons et ses flux intersites. Ainsi, l'ensemble de notre flotte répond à la norme Euro 5, la plus stricte en matière de rejets atmosphériques. Nos conducteurs bénéficient de plus de formations à l'écoconduite et nous analysons régulièrement les consommations dans une démarche de progrès continus. Ces initiatives menées dans une vision commune contribuent à renforcer notre partenariat qui s'est dernièrement illustré par le lancement des chargements de 44 tonnes, permettant d'éviter plus de 15 % de trafic sur les routes...”

*Damien Guewy,
Directeur, Transports Duminil, Vaulx-Vraucourt (France)*

Axes de progrès 2009/2012

- **Étendre** la mise en place des indicateurs dans toutes les technologies (conserve, surgelé, frais, traiteur).
- **Réduire** les émissions de CO₂.

Les actions du groupe ont également porté sur la mutualisation des moyens avec d'autres industriels, permettant de réduire le nombre de camions sur les routes.

Les études de faisabilité menées en 2010-2011 avec Cereal Partners (spécialiste de céréales du petit déjeuner) devraient aboutir aux premières livraisons conjointes en clientèle au dernier trimestre 2011. Cette initiative pourrait être ensuite étendue à d'autres partenaires.

44 tonnes en France

Enfin, suite à l'autorisation – officielle en France depuis le début 2011 – donnée aux chargements de 44 tonnes (contre 40 tonnes précédemment), Bonduelle a travaillé de concert avec deux de ses principaux prestataires de transport pour adapter cette évolution à la quasi-totalité des flux intersites dans l'Hexagone, permettant ainsi d'éviter la circulation de plus de 230 camions, soit l'équivalent d'environ 17 000 km... Par ailleurs, les nombreux investissements réalisés en stockage (température ambiante et chambres froides) doivent générer d'importantes économies de transport en 2011-2012 (Santarém, Strathroy, Ingersoll, Estrées, Labenne, Békéscsaba).

Offrir des légumes sains et de qualité

Fondamentale pour assurer la satisfaction des consommateurs partout dans le monde, la politique de qualité du Groupe Bonduelle se décline à toutes les étapes des processus agricoles et industriels. Cet engagement central dans les activités du groupe fait l'objet d'une amélioration continue en interne, mais aussi auprès de ses partenaires fournisseurs.

Laurence Depezay, Responsable nutrition • Jérôme Lefèbvre, Directeur qualité

L'efficacité du dispositif de contrôle de la qualité du groupe a pu se vérifier au printemps dernier lors de la crise sanitaire déclenchée par l'apparition de la bactérie *E. coli* dans certains légumes.

Dès les premiers signaux d'alerte, Bonduelle a mobilisé tous les moyens pour s'assurer de la parfaite salubrité de ses produits – concombres en particulier –, s'appuyant notamment sur sa maîtrise de la traçabilité des approvisionnements et des livraisons.

Cette situation exceptionnelle, qui ne concernait en aucun cas la production du groupe, démontre sa capacité à gérer une situation de crise, tant dans la recherche de ses causes qu'en communication auprès de ses clients et fournisseurs.



Pour ses consommateurs, Bonduelle s'engage à proposer des produits d'une qualité sanitaire et organoleptique irréprochable.

Témoignage

“ **Bonduelle est engagé dans une démarche volontaire d'amélioration de sa politique de qualité.** Nous avons pu le constater en réalisant chaque année depuis 2007 des audits de certification et de contrôle sur les standards ISO 9001, BRC et IFS liés à la satisfaction des clients et aux exigences de sécurité des produits alimentaires. Nos rapports soulignent l'implication du groupe sur ces sujets; implication partagée par le management et les équipes opérationnelles. Cet engagement témoigne de la capacité de Bonduelle à se remettre en question et à mobiliser les moyens nécessaires pour entreprendre des actions conséquentes et profondes, gages de progrès continus. ”

Laurent Château,
Responsable du marché agro-alimentaire, Bureau Veritas Certification (France)



Investissements massifs

Dans la logique de son engagement en faveur du développement durable et de pratiques culturelles plus respectueuses de l'environnement, le groupe a entamé un programme de réduction de l'emploi de produits phytosanitaires et lancé simultanément des investissements massifs pour renforcer son parc de trieurs optiques à technologie laser ou magnétique permettant de détecter la présence d'éventuels corps étrangers lors de la préparation des légumes. L'acquisition de ces outils de haute technologie assure une qualité encore plus grande aux produits finis et engendre une baisse significative (-5%) des réclamations liées à la présence d'éléments indésirables.

Audits renforcés

Ce souci d'amélioration constante de la qualité passe aussi par le déploiement d'un référentiel de fournisseurs, créé en 2009, et le lancement en 2010-2011 de plus de 200 audits permettant d'évaluer leurs performances, tant sur la qualité des marchandises livrées que sur les délais d'approvisionnement ou leur réactivité.

Axes de progrès 2009/2012

- **Améliorer** le processus qualité :
 - développer l'analyse sensorielle,
 - maîtriser les réclamations clients.
- **Préserver** les composants nutritionnels des légumes.

Cette démarche a, en outre, été complétée par la mise en ligne d'un questionnaire qualité destiné aux acheteurs des différentes implantations de Bonduelle dans le monde, donnant ainsi la possibilité d'avoir une vision exhaustive du niveau de prestation de leurs partenaires.

Visa Santé

Par ailleurs, Bonduelle s'est lancé au cours de l'exercice passé dans une revue complète de ses gammes de produits, afin d'optimiser leurs qualités nutritionnelles. Cette action s'inscrit dans le cadre du plan *Visa Santé* dont un des objectifs consiste à réduire de 5 à 25% la teneur en sel des recettes.



● INTÉGRATION DE L'ACTIVITÉ
CHAMPIGNON – Usine
de Ruchocice en Pologne.

9 650 collaborateurs
(équivalent temps plein) dans 18 pays.

Notre métier

S'engager pour nos clients



La vision de développement à long terme de Bonduelle Pologne est, selon moi, ce qui caractérise le mieux notre management. Cette approche a de multiples implications sur les salariés. Bonduelle porte, en effet, une attention constante au bien-être de ses collaborateurs, en améliorant les conditions de travail et la sécurité, en favorisant le développement personnel et professionnel, mais aussi en tenant compte des besoins spécifiques en cas de situation personnelle difficile. La volonté d'entretenir un dialogue fructueux se retrouve aussi dans la politique de transparence menée par le comité de direction auprès des producteurs.



Zenon Tomaszewski,
Responsable Sécurité, Hygiène,
Environnement, Président bénévole
du syndicat Solidarnosc,
usine de Gniewkowo, Pologne



Le marché mondial des légumes

PART DE MARCHÉ DE CHAQUE CATÉGORIE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN VALEUR EN 2010

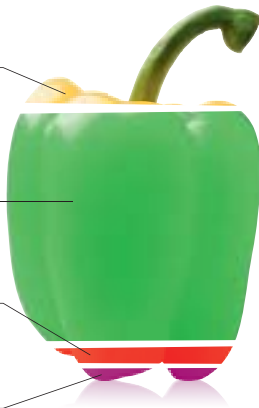
Europe centrale et orientale

0,4%
Légume frais prêt à l'emploi

88,4%
Légume brut

7,5%
Légume en conserve

3,7%
Légume surgelé



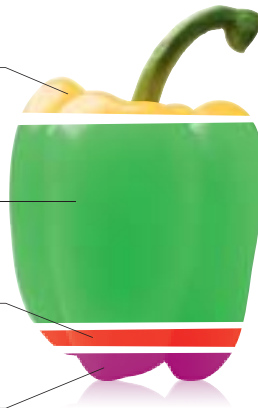
Europe occidentale

5,8%
Légume frais prêt à l'emploi

73,3%
Légume brut

8,6%
Légume en conserve

12,3%
Légume surgelé



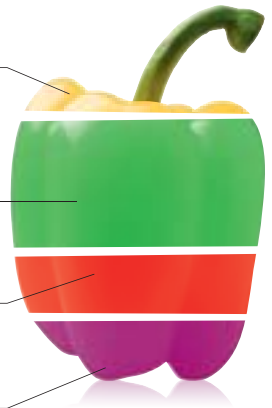
Amérique du Nord

5,2%
Légume frais prêt à l'emploi

48,8%
Légume brut

23,9%
Légume en conserve

22,1%
Légume surgelé



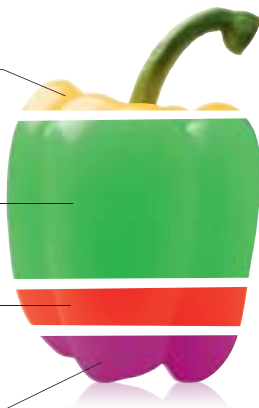
Répartition sur les 3 zones

5,2%
Légume frais prêt à l'emploi

60,1%
Légume brut

17,2%
Légume en conserve

17,5%
Légume surgelé



Légumes prêts à l'emploi

Conserve



Frais IV^e gamme



Traiteur



Surgelé



Légumes bruts



Source: Food For Thought 2011.

Focus sur le Brésil

Avec une population de près de 192 millions d'habitants, le Brésil est une économie croissante dont la qualité de vie s'améliore de jour en jour. De 2005 à 2008, la part des classes moyennes est passée de 34% à 53%, et les catégories les plus défavorisées de 51% à 25%. Le taux de croissance des revenus en 2010 est de 5% et le chômage diminue de plus d'un point chaque année depuis 2002, à l'exception de l'année 2009. Les habitudes de consommation ont évolué, les produits prêts à l'emploi s'accordent parfaitement aux nouveaux besoins de la population. Ainsi, 84,1% des ménages brésiliens achètent de la conserve de légumes pour une consommation annuelle de 400000 tonnes et un achat moyen par ménage de 2,7 kg par an. La consommation est plus forte dans l'État de São Paulo et dans le sud du pays. Elle est majoritairement constituée de conserves de maïs et de petits pois représentant respectivement 60,4% et 27,7% du marché brésilien de la conserve de légumes.

Sources : IBGE (Census 2007) Nielsen, Homescanr - de septembre 2009 à août 2010.

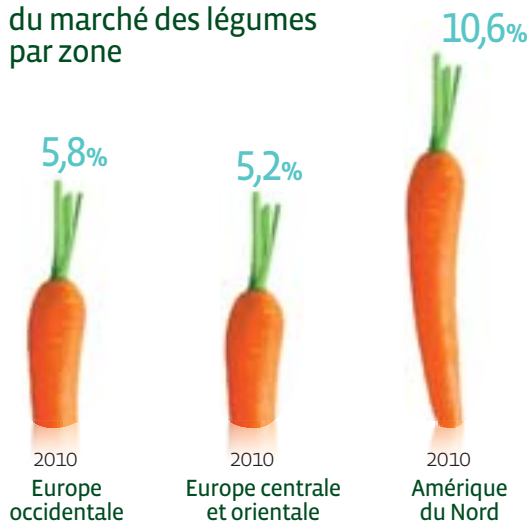
Des légumes facilement accessibles

Dans notre société de consommation, entre leur activité professionnelle et la facilité d'accès aux loisirs, les individus sont constamment à la recherche de gain de temps. Cela a favorisé l'émergence des produits alimentaires « prêts à manger ». Conserves, plats préparés au rayon frais ou surgelés, le choix est dense. Certains produits comme le légume prêt à l'emploi, alliant rapidité et qualité, répondent parfaitement à une alimentation saine, naturelle et équilibrée. La maîtrise des procédés de fabrication et les origines des produits contrôlés garantissent une parfaite qualité. La baisse du prix des produits industriels les a rendus accessibles à toutes les catégories socioprofessionnelles.

Progression des parts de marché des légumes prêts à l'emploi

En Europe, une large part du marché des légumes est représentée par les légumes bruts. Leur part diminue d'année en année au profit des légumes en conserve, surgelés et frais prêts à l'emploi. Les légumes bruts passent en effet de 75,6% en 2009 à 73,3% en 2010 pour le marché des légumes en Europe occidentale, et de 91,2% en 2009 à 88,4% en 2010 en Europe centrale et orientale⁽¹⁾.

Poids dans l'alimentaire du marché des légumes par zone



Source: Food For Thought 2011.

Le marché américain a quant à lui une répartition un peu plus homogène entre les catégories de légumes. Les légumes bruts occupent la moitié de ce marché, suivis des légumes en conserve, surgelés et frais prêts à l'emploi. Les consommateurs de ce marché plus mature qu'en Europe se dirigent davantage vers des produits faciles et rapides à consommer comme le légume prêt à l'emploi. Le légume représente d'ailleurs 10,6% en valeur du total du marché alimentaire en Amérique du Nord, quand sa part est de 5,5% en Europe⁽²⁾.

Des attentes différentes selon les circuits

La distribution du légume s'opère par deux circuits différents :

- le « **retail** » correspond au marché de la grande distribution, les légumes sont vendus directement aux consommateurs en magasin. Sur ce marché, la vente de légumes frais reste majoritaire, mais la part des légumes en conserve, surgelés et frais prêts à l'emploi est en croissance en Europe. Leur part sur le marché des légumes dans la grande distribution européenne passe de 22% en 2009 à 24% en 2010⁽³⁾.
- le « **food service** », marché professionnel utilisant plus souvent des légumes en grand format. Les légumes prêts à l'emploi, parfaitement adaptés aux contraintes du food service, garantissent une qualité dans le temps, une facilité de préparation et des coûts de mise en œuvre compétitifs. La part des légumes prêts à l'emploi y est d'ailleurs plus importante que dans le grand public: ils représentent 45% du marché européen de la restauration collective et 65% en Amérique du Nord⁽⁴⁾.

(1) (2) (3) (4) Food For Thought 2011 - chiffres en valeur.

Bonduelle **Conserve International**

La stratégie d'innovation poursuivie par Bonduelle

Conserve International, conjuguée à de nombreuses opérations promotionnelles, a permis à la filiale d'affermir ses positions tant en marques propres qu'en marques clients (MDD). Ces bonnes performances s'illustrent également sur le marché des surgelés avec une forte croissance des ventes.

Philippe Carreau,
Directeur général Bonduelle Conserve International



En baisse régulière d'environ 1 % par an durant les trois dernières années, le marché de la conserve en Europe de l'Ouest a renoué durant l'exercice 2010-2011 avec une légère croissance globale, de l'ordre de 0,4 %, avec toutefois une stabilisation des ventes de produits « hard discount » et de marques clients (MDD).

Cette évolution souligne que la conserve reste appréciée du public pour ses qualités gustatives et nutritionnelles, ainsi que son accessibilité économique, la baisse enregistrée les années précédentes étant avant tout liée à un réflexe de crise de la part des consommateurs, plus enclins à « déstocker » leurs produits plutôt que d'acheter.

Ce contexte plus favorable a profité aux activités de Bonduelle Conserve International (BCI), tant pour la marque Bonduelle que pour les produits de gamme Premium signés Cassegrain. La hausse des ventes a été particulièrement remarquable en France et en Italie, plus mesurée

Focus Nouvelles références Cassegrain

En France, la marque Cassegrain poursuit sa politique d'innovation avec le lancement de nouveaux accords originaux, à l'image des Haricots Coco cuisinés aux tomates et aux aromates. Cassegrain innove sur le segment des légumes secs, après les lancements réussis des lentilles et des haricots blancs cuisinés. Variété inédite au rayon conserves, le Haricot Coco Cassegrain est un petit haricot blanc à la saveur délicate, proche de la noisette ou de la châtaigne, sa texture fondante se révèle sous des notes fraîches de tomates, de laurier et de sauge.



En savoir +
www.bonduelle.com

en Allemagne, tandis que le marché espagnol, soumis à une conjoncture économique toujours difficile, s'est légèrement érodé.

La gamme Vapeur en avant

2010-2011 a également été marqué par la poursuite du déploiement de la gamme Vapeur : pommes de terre, petits pois, carottes en rondelles, lentilles, pois chiches, courgettes, endives, haricots verts et pois-carottes. Face aux succès rencontrés en France par ce procédé garantissant des légumes plus savoureux et plus fermes, BCI a entrepris, durant le dernier exercice, d'étendre sa commercialisation aux Pays-Bas et en Italie, avant de proposer ces produits en Espagne et dans les autres pays d'Europe où la filiale est implantée. Par ailleurs, suite au rachat de l'activité champignon, en avril 2010, la commercialisation de champignons de



Paris sous la marque Bonduelle a débuté en France – où ils étaient auparavant vendus sous la marque Royal Champignon – et se poursuit au Benelux, en Hongrie, en Espagne, dans les pays baltes, au Portugal, en Suède, au Danemark et en Pologne, avec une montée en puissance du référencement en magasins grâce aux lancements de certains produits différenciés et qualitatifs. Enfin, Bonduelle Conserve International a maintenu ses efforts promotionnels, permettant de réduire les écarts de prix entre ses marques propres et les marques de distributeurs.

Efficacité opérationnelle

Très actif sur le périmètre des marques clients (MDD), Bonduelle Conserve International a dû faire face durant l'exercice écoulé à un contexte très incertain.

La fin de l'année 2010 a en effet été caractérisée par de très forts volumes de stocks de produits finis chez BCI, tout comme chez ses concurrents, induisant une forte compétition sur les prix. À cette phase, a succédé une campagne agricole marquée par de nombreuses intempéries (inondations, vagues de chaleur...) qui ont impacté les coûts de production. Dans cet environnement très fluctuant, l'efficacité opérationnelle des équipes de BCI, ainsi que de la chaîne d'approvisionnement a cependant permis d'assurer, au final, sur l'ensemble de l'exercice, une légère hausse des volumes de ventes.



«Pure» performance

L'activité surgelée a elle aussi été satisfaisante grâce, notamment, à la bonne tenue sur le marché français, à l'engouement suscité par la gamme Pure aux Pays-Bas et au renouvellement de la gamme, associé à un packaging plus attrayant, développé en Europe centrale. Le lancement de monolégumes précuits – une technologie simplifiant l'utilisation par les consommateurs avec une mise en œuvre immédiate des produits – devra en outre contribuer à confirmer ces bonnes performances.

En savoir +
www.bonduelle.com

Focus Gamme New Look en Italie

Vendue auparavant en brique, la gamme de légumes Bonduelle diffusée en Italie a fait l'objet d'une rationalisation complète en 2010-2011. Elle se décline désormais en boîte vapeur pour les monolégumes, conditionnement rectangulaire pour les mélanges cuisinés, et en bol plastique micro-ondable pour la ratatouille. Autant de concepts d'emballage qui ont reçu un accueil très favorable des consommateurs italiens et seront mis en avant par une vaste campagne de communication au troisième trimestre 2011.



Bonduelle Traiteur International

Si 2009-2010 avait été marqué par un retour significatif à la croissance, le marché français des produits traiteur a connu en 2010-2011 un exercice plus difficile, tant sur les produits de marques distributeurs que sur ceux en marques propres. Dans un contexte de forte compétition sur les prix, Bonduelle Traiteur International a cependant maintenu ses positions et poursuivi sa stratégie de différenciation par l'innovation.

Patrick Néaume,
Directeur général
Bonduelle Traiteur International

Avec une progression de l'ordre de 3 % en valeur, contre 4,5 % durant l'exercice précédent, la croissance du marché du traiteur s'est légèrement ralentie en 2010-2011. La surcapacité de production des opérateurs a notamment entraîné une baisse des prix sur les marques clients (MDD), pesant sur la croissance en valeur et dégradant de fait la rentabilité sectorielle. Dans ce contexte, le marché est entré dans une phase de restructuration qui s'est, entre autres, illustrée par le rapprochement de deux acteurs majeurs, Martinet et Belle-Henriette, le premier ayant procédé à l'acquisition du second.

Nouveaux instants de consommation

Le phénomène observé sur les marques clients (MDD) a également impacté le territoire des marques nationales, avec d'intenses campagnes promotionnelles menées par les principaux acteurs. Bonduelle Traiteur International a cependant résisté dans cet environne-



Cup, nouvelle gamme de salades traiteur

Lancée au printemps 2011, la gamme Cup se décline en quatre salades à base de pâtes originales, d'une part importante de légumes frais, grillés ou confits et de protéines variées: poulet grillé, émietté de thon, copeaux de parmesan... Des recettes inédites, pour un repas complet (portion individuelle de 280 g), équilibré et sain grâce au mélange harmonieux des ingrédients. Autre atout: la praticité. La fourchette fournie permet une dégustation immédiate et le packaging en hauteur assure une préhension plus facile.

ment très concurrentiel, parvenant à maintenir sa position de leader en investissant notamment sur le développement de nouveaux produits de *snacking*. Déjà présent dans ce domaine avec sa gamme Solo 180 g et sa large variété de Bols Fraîcheur, la filiale a lancé au printemps 2011 une nouvelle gamme de salades traiteur aux recettes inédites et au packaging innovant, nommée Cup. Ces quatre recettes gourmandes et saines, répondant aux besoins de nouveaux instants de consommation, ouvrent de nouveaux horizons de croissance sur un segment en fort développement: + 21,2 % en volume et + 19,3 % en valeur.

Bonduelle Frais International

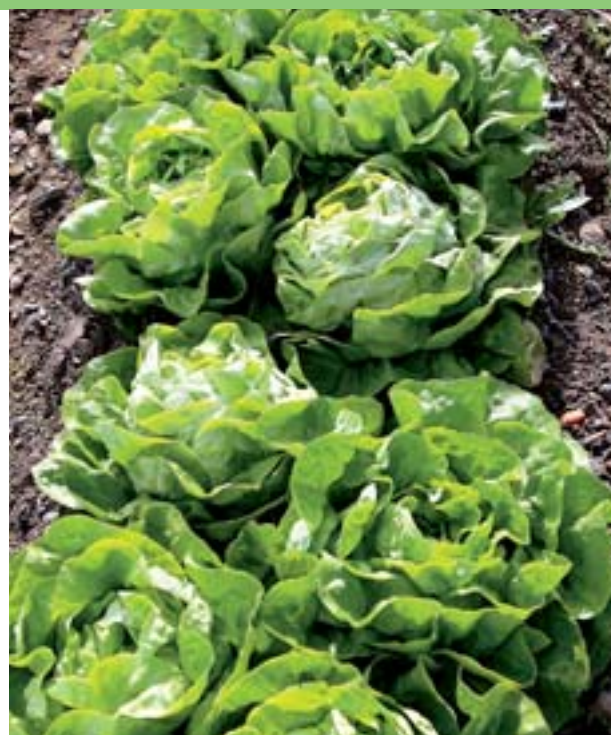
Le marché du frais IV^e gamme a confirmé en 2010-2011 l'embellie de l'exercice précédent en Italie et en Allemagne, alors que la progression s'est stabilisée en France. Dans ce contexte, Bonduelle Frais International a vu son chiffre d'affaires croître dans chacun de ces pays et s'est engagé dans une nouvelle dynamique grâce à l'ouverture de l'usine italienne de San Paolo d'Argon, le plus important site européen de production de salades vertes en sachet.



Patrick Néaume,
Directeur général Bonduelle Frais International

Si le marché du frais est resté stable en France au cours de l'exercice passé, enregistrant de plus une dégradation en valeur engendrée par la forte baisse des marques de clients, l'Italie est restée sur le chemin de la croissance (+ 5 %), moins toutefois que l'Allemagne, créditée d'une hausse de 20 % avant l'apparition de la crise sanitaire *E. coli* apparue au printemps 2011, ramenant la progression à 11 %.

Malgré la stagnation du marché hexagonal, Bonduelle est parvenu à augmenter son chiffre d'affaires de 7 %. Une performance liée à la forte progression des volumes et qui s'accompagne d'une solide progression des parts de marché de la marque Bonduelle, renforçant très nettement sa position de numéro 2. Avec une hausse de 4 % du chiffre d'affaires en Italie, l'exercice 2010-2011 a également été satisfaisant pour Bonduelle Frais International qui, tout



San Paolo d'Argon: une usine modèle

Avec cette nouvelle unité ultraperformante, située dans la zone la plus peuplée de la péninsule, le groupe se donne les moyens de renforcer sa position de leader du marché, tant à la marque Bonduelle qu'aux marques de distributeurs. L'approvisionnement de ce site a été confié à l'organisation de producteurs Oasi, partenaire de Bonduelle depuis de nombreuses années. Ses compétences permettent d'offrir aux clients de la grande distribution et de la restauration hors foyer des produits et des services de grande qualité.



En savoir +
www.bonduelle.com

en maintenant son *leadership*, a cependant vu ses parts de marché se tasser légèrement dans la péninsule, soumise à un contexte difficile pour les produits alimentaires et à un renforcement du poids des marques de clients. Enfin, avec une croissance de 13% en Allemagne, la filiale a renforcé de manière significative son *leadership*, cela dans un contexte de crise sanitaire qui a mis en évidence le caractère rassurant de la marque.

Privilégier le développement durable

Au-delà de ses bonnes performances, l'un des faits marquants de l'exercice écoulé a été l'inauguration, en mai 2011, de l'usine italienne de San Paolo d'Argon, près de Bergame. Ce site totalement détruit par un incendie en 2008 a été entièrement reconstruit à l'emplacement de l'ancienne usine. Véritable concentré de technologies, il a été conçu selon les principes du développement

durable, en favorisant l'optimisation des flux et l'efficacité énergétique. Cet investissement, doté d'une capacité de production de 20 000 tonnes annuelles de produits finis, constitue le plus grand site européen de production de salades vertes en sachet.

Maîtrise des approvisionnements

En Espagne, dans la région de Murcia, Bonduelle Frais International, *via* BF Agricola, cultive aujourd'hui plus de 140 hectares de salades adultes et de jeunes pousses. Aux côtés des partenariats étroits que Bonduelle Frais International entretient de longue date avec des organisations de producteurs dans chacun des pays où la filiale est présente, la montée en puissance de la production intégrée de salades a surtout pour objectif de renforcer la maîtrise de la qualité et de la sécurité de nos approvisionnements en période d'hiver.

Bonduelle Food Service

Dans un environnement encore chahuté par les impacts de la crise économique, Bonduelle Food Service a tenu le cap de la croissance en 2010-2011 avec une hausse de 4% de ses ventes. L'exercice écoulé a également vu la signature d'une joint-venture majeure pour le développement des activités de la filiale, ainsi que la réalisation d'importants investissements industriels au service de la qualité et du développement durable.

Pascal Bredeloux,
Directeur général Bonduelle Food Service

Après un second trimestre 2010 impacté par les soubresauts économiques, les six premiers mois de l'année 2011 ont été marqués par un redémarrage du marché européen de la restauration. Malgré ce regain de dynamisme, le secteur enregistre une baisse moyenne de 1,8 %, la France résistant le mieux à ce contexte (-0,8 %), suivie par l'Allemagne (-1,1 %), l'Italie (-1,7 %), le Royaume-Uni (1,9 %) et l'Espagne (-2,9 %). Au-delà de ces disparités géographiques, il faut également noter la meilleure tenue du segment de la restauration commerciale (-1,3 %) face à la restauration collective accusant une baisse de 3 %.

S'adapter au marché

Dans la logique des actions précédemment entreprises, Bonduelle Food Service (BFS) a poursuivi la politique d'adaptation de son offre en proposant des gammes à la mise en œuvre simplifiée, à l'exemple des produits



Minute cuits – assurant aux restaurateurs des dépenses énergétiques réduites et un besoin de main-d'œuvre moindre – et a mis en avant des séries plus simples comme *Basic by Bonduelle* permettant une meilleure gestion des coûts. Ses efforts se sont simultanément portés sur le lancement de nouveautés : des légumes grillés, des poêlées, ou encore des produits de *snacking*, à consommer chaud ou froid.

En savoir +
www.bonduelle.com



Focus

Bonduelle et Ardo s'associent dans une joint-venture en Espagne

Ardo, leader de la production de surgelés en Europe, et Bonduelle, numéro 2 sur ce segment, ont signé en juin 2011 une joint-venture industrielle, Ultra Congelados de la Ribera.

Objectif: approvisionner les marchés ibériques et notamment la marque Findus avec laquelle ils ont conclu un accord de fabrication exclusive. Simultanément, Bonduelle a cédé ses marques Frudesa et Salto à Findus, qui gère dorénavant la commercialisation de ces trois marques. Grâce aux synergies dégagées, Bonduelle et Ardo entendent créer une structure de production compétitive et contribuent à la consolidation d'un secteur en pleine mutation...

Toujours dans le domaine de l'innovation, Bonduelle Food Service s'est également engagé dans la commercialisation de champignons en food service avec comme perspective de positionner ce produit comme un véritable légume d'accompagnement et non plus comme un simple ingrédient.

Gelagri: la complémentarité récompensée

Les bonnes performances de Bonduelle Food Service illustrent aussi l'efficacité de la joint-venture Gelagri qui a permis d'amortir les effets de la crise, Bonduelle intervenant sur son périmètre de marques propres, tandis que l'offre de Gelagri est dédiée aux marques clients (MDD). Cette complémentarité se vérifie également dans le domaine agronomique, avec une plus grande variété de bassins de ressources. Cette joint-venture,

signée en 2009, a été suivie, en juin 2011, de la signature d'un accord entre Bonduelle et Ardo, donnant naissance à Ultra Congelados de la Ribera en Espagne.

Autonomie de stockage

Trieurs optiques, infrarouges, rayons X... 2010 a été une année d'investissements industriels massifs, permettant à BFS la livraison de produits répondant aux standards de qualité les plus hauts. En outre, la filiale bénéficie depuis mai 2011 d'une nouvelle chambre froide d'une capacité de 25 000 palettes. Situé à Estrées, cet équipement offre une autonomie de stockage qui optimise la logistique (les surgelés étaient auparavant entreposés dans différents sites) et qui réduit les déplacements routiers. Enfin, sa conception selon les critères de haute qualité environnementale est un pas de plus sur la voie du développement durable.

Champiloire (champignon)

2010-2011 a été une année d'activité intense pour la huitième filiale,

placée sous le signe de l'intégration au sein du groupe et du déploiement en Europe de ses champignons de Paris en conserve sous la marque Bonduelle.

Champiloire (champignon) a également poursuivi la politique de modernisation de son outil agro-industriel et s'est lancé dans une démarche de différenciation par l'innovation...

Frédéric Beylier,
Directeur général Champiloire (champignon)



La proximité de valeurs et les apports réciproques de compétences entre les équipes, ainsi que la fusion des forces commerciales et marketing, entamée en mars 2010, ont été un des temps forts de l'exercice passé. Elle s'est accompagnée du lancement en Europe (Belgique, Espagne, Hongrie, pays baltes, pays scandinaves, Portugal) d'une gamme de champignons de Paris en conserve à la marque Bonduelle. Parallèlement, le transfert de marque a été opéré en France (où cette gamme était auparavant vendue sous l'étiquette Royal Champignon) et en Pologne (où elle était commercialisée sous la marque Abra). Enfin, en Allemagne, où Bonduelle est installé sur ce segment depuis 2009, une nouvelle référence – émincés de champignon de Paris – a été introduite en 2010-2011.

Focus Culture responsable et durable

Champiloire (champignon) a adopté la norme Agriconfiance, garantie de respect de l'environnement, de traçabilité performante, de culture responsable et durable pour la production de ses champignons de Paris.

D'un point de vue énergétique, le système de coupe mécanique implanté dans les cultures permet d'apporter un champignon plus propre dans les usines et d'y limiter les consommations d'eau de l'ordre de 25%.

Enfin, un diagnostic énergétique est en cours de réalisation par site, afin d'identifier le potentiel de réduction des dépenses énergétiques.



En savoir +
www.bonduelle.com



**SITE DE LA TOURTE
(MAINE-ET-LOIRE
EN FRANCE)**

Ce site utilise le procédé de la coupe mécanique et produit 30 000 tonnes de champignons de Paris à l'année.

Gamme étoffée

En dépit du léger tassement du marché du champignon de Paris en conserve [65% de l'activité de Champiloire (champignon)], les distributeurs ont accueilli favorablement ces lancements, synonymes de montée en qualité. Cette gamme s'est étoffée en France avec l'arrivée de champignons de Paris dans la gamme Bonduelle Vapeur. Le consommateur y retrouvera un goût de champignon frais cuisiné.

À la marque client (MDD), la couverture commerciale s'est renforcée avec l'intégration dans le groupe et a permis de renforcer les positions commerciales, notamment en Scandinavie et en Allemagne.

Au rayon frais, le lancement d'une gamme de champignons de Paris en barquette récoltés mécaniquement a permis de gagner en compétitivité face à la concurrence polonaise, tout en continuant à promouvoir l'origine française.

Programme d'investissements

Un important programme d'investissements a été mis en place, destiné au déploiement de systèmes de coupe mécanique de champignons de Paris sur l'ensemble des maisons de culture du Groupe Bonduelle et à ses impacts dans les usines de transformation. L'usine de Doué-la-Fontaine a été perfectionnée par la mise en place de circuits courts de lavage et d'automatisation des lignes de production. Dans la continuité du schéma directeur initié en 2009, le dispositif de la coupe mécanique devrait prochainement être étendu aux coopérateurs partenaires de Champiloire (champignon).

Bonduelle Amérique du Nord

Bonduelle Amérique du Nord a dû faire face en 2010-2011 au contexte de crise de la consommation qui a sévi dans cette zone, en particulier dans le secteur de la restauration. Cependant, la filiale a maintenu ses parts de marché et remporté des succès commerciaux et marketing prometteurs pour le futur dans un contexte de marché en voie d'amélioration.

Jérôme Bonduelle,
Directeur général Bonduelle Amérique du Nord

Stocks élevés, consommation en berne, prix tirés vers le bas, taux de change défavorable du dollar canadien par rapport au dollar américain... La conjugaison de ces éléments a affecté l'exercice 2010-2011. Face à cet environnement, la filiale a adapté ses contrats en marques clients (MDD), s'assurant ainsi le maintien de ses parts de marché. Coté food service, Bonduelle Amérique du Nord a rationalisé son portefeuille de marques issues du rachat, en 2009, de Omstead Foods et de Family Tradition, permettant de conforter sa position de leader et de repartir à l'offensive après une phase de consolidation de cette acquisition.

Contrat exclusif de 6 ans avec General Mills

Autre fait marquant de cet exercice : le renouvellement – signé en mars 2011 – du contrat de fourniture exclusif

de la marque Géant Vert (Groupe General Mills) au Canada. Un accord qui témoigne de la pérennité de ce partenariat et sécurise d'importants volumes de vente pour les six années à venir.

Pour redynamiser son offre dans le détail, Bonduelle a, par ailleurs, introduit neuf références supplémentaires dans sa gamme Select d'Arctic Gardens, dont des haricots extra-fins et des épinards, ainsi que de nouvelles références en Club Pack 1,75 kg, format familial économique apprécié en temps de crise.

En conserve, la filiale prépare le lancement de champignons différenciés en MDD-Premium, ce qui devrait dynamiser la catégorie et positionner favorablement Bonduelle sur ce marché. La même préoccupation d'innovation s'illustre dans le food service avec le lancement des « Soupes d'antan » qui ont reçu un très bon accueil des utilisateurs.



Focus

Le Jour du légume au Canada

Dans le cadre des activités de la Fondation Louis Bonduelle au Canada, la filiale a lancé le Jour du légume dans ce pays, en partenariat avec l'entreprise Sodexo. Durant le mois de mars 2011, les légumes Arctic Gardens et Bonduelle ont été à l'honneur dans l'ensemble des cafétérias Sodexo du Québec. Une initiative visiblement très attendue et appréciée des chefs opérateurs de cafétéria, puisque les ventes de légumes surgelés ont fait un bond d'environ 30% lors de la mise en place de cette action.



Lancement de la Fondation Louis Bonduelle au Canada

Wal-Mart, distributeur en forte croissance au Canada, a décidé de témoigner sa confiance à Bonduelle en le désignant fournisseur du mois en février 2011. Cette distinction contribue pleinement à la stratégie de communication de la filiale, destinée à mieux se faire connaître et mettre à l'honneur les légumes. Bonduelle s'est ainsi associé aux maraîchers et jardiniers du Québec pour réaliser une campagne d'affichage illustrant les bienfaits des légumes de la province, frais comme surgelés.

C'est dans une optique similaire que la Fondation Louis Bonduelle a vu officiellement le jour le 25 janvier 2011 au Canada pour, notamment, contribuer de manière concrète et durable à la santé des populations canadiennes en partageant des informations de pointe sur les légumes et en stimulant les initiatives encourageant



leur consommation. À l'occasion de cet événement, la Fondation a octroyé une première vague de subventions – plus de 40 000 dollars – permettant à une dizaine d'associations canadiennes de poursuivre des projets allant dans ce sens.

Bonduelle Development

Après un exercice 2009-2010 assez tendu, Bonduelle Development a bénéficié d'un contexte économique plus favorable en 2010-2011 pour renouer avec la croissance. Le dynamisme de sa politique commerciale dans les pays de l'Est – Russie et Ukraine en particulier –, ainsi que le démarrage des activités de l'usine de Cristalina au Brésil ont contribué à ses bonnes performances.

Benoît Bonduelle,
Directeur général Bonduelle Development

Stabilité monétaire retrouvée, retour de la confiance et reprise globale de la consommation après une période de crise, 2010-2011 a été un exercice satisfaisant pour Bonduelle Development (BDV) qui a conforté ses positions dans les pays de l'Est, notamment en Russie – où la filiale assure désormais en direct les livraisons à ses partenaires –, et en Ukraine.

Dans ces deux pays, des opérations promotionnelles et des campagnes publicitaires dynamiques ont permis de faire face à la pression sur les prix entretenue par la concurrence, tout en rationalisant les stocks.

Cette stratégie a de plus contré les effets de campagnes de production déficitaires en Russie en raison des très fortes chaleurs enregistrées pendant l'été 2010.



USINE DE KRASNODAR en Russie.

INAUGURATION DE L'USINE
de Cristalina au Brésil, le 20 octobre 2010.





Focus Promouvoir la différence

Opération promotionnelle en Russie avec un million de roubles à gagner, animation commerciale en Ukraine avec une voiture en jeu, offres spéciales en rayons, campagnes télévisuelles dans les deux pays... BDV a engagé une politique marketing incisive permettant d'augmenter ses parts de marché.

Au Brésil, Bonduelle est le seul à fabriquer des conserves à partir de pois frais et non réhydratés, ainsi que du maïs cuit à la vapeur. La filiale y a multiplié les dégustations dans les points de vente, afin de promouvoir la différence qualitative de ses produits et de fidéliser de nouveaux clients.



En savoir +
www.bonduelle.com

Pression sur les prix

Si la filiale a également enregistré une hausse significative de son chiffre d'affaires au Kazakhstan et en Ouzbékistan, l'environnement a été plus contraint en Roumanie et en Bulgarie, pays entrés en phase de crise économique avec un semestre de décalage par rapport aux autres pays de la zone. Malgré ce contexte difficile, Bonduelle Development est cependant parvenu à maintenir ses parts de marché.

Performances très prometteuses pour Cristalina

2010-2011 a également été marqué par l'avancée de deux projets majeurs pour BDV, filiale dédiée aux activités du groupe à l'international – hors Union européenne et Amérique du Nord.

Ainsi, en Ukraine, Bonduelle Development a exploité pour la première année les terres de l'ancien Kolkhoze de Tcherkassy (acquis au printemps 2010). Enfin, projet de développement majeur, Cristalina, au Brésil, usine modèle pour le développement durable, est entrée en production au mois de septembre 2010.

Les premières campagnes de pois et de maïs ont confirmé les attentes de la filiale, tant en termes agronomiques qu'industriels, avec des taux de rendement et de productivité très prometteurs.

La commercialisation des produits a démarré à la fin de l'année 2010 au Brésil, et s'est étendue en juin 2011 à l'Argentine, autre axe de développement de la filiale en Amérique latine.



- **USA / AOÛT 2010** – Émission dans des conditions attractives d'un placement obligataire privé d'un montant de 165 millions de dollars US. Ce financement de long terme (12 ans) permet au groupe de diversifier ses sources entre établissements bancaires et investisseurs institutionnels.

3,5 ans
de maturité moyenne pour la dette du groupe.

Le Groupe Bonduelle améliore chaque année son ratio d'endettement. Grâce au renforcement de la part de son endettement long terme, il sécurise le financement de son exploitation et dispose de capacités financières suffisantes à la poursuite de sa politique de croissance externe.

Cahier financier

Privilégier le long terme



Bonduelle est synonyme d'intégrité, d'innovation, de recherche constante de la plus haute qualité. Ces valeurs s'illustrent dans les produits commercialisés par le groupe mais aussi dans ses relations avec les clients, les employés, les producteurs. L'approche à long terme est également un élément essentiel qui fait de Bonduelle un groupe leader avec lequel Pricoa – qui gère un portefeuille d'environ 11 milliards d'euros – entretient un partenariat stratégique depuis près de 10 ans. Les membres de la famille Bonduelle et l'équipe de management de l'entreprise concourent ensemble à générer des performances en amélioration continue à long terme.



Marie Fioramonti,
Directrice générale,
Pricoa Capital Group,
USA



Carnet de l'actionnaire

Mot du Président du Conseil de Surveillance

Au cours de l'année 2010-2011, la Gérance a tenu à la disposition du Conseil de Surveillance les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Le Groupe Bonduelle nous a également informés tout au long de l'exercice de l'évolution de ses activités. Lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2011, vous aurez à vous prononcer sur la nomination de Matthieu Duriez et Marie-France Tisseau. Un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée; ce rapport rend compte des principes de gouvernance, des procédures de contrôle interne mises en place par la société, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice.

André Crespel,
Président

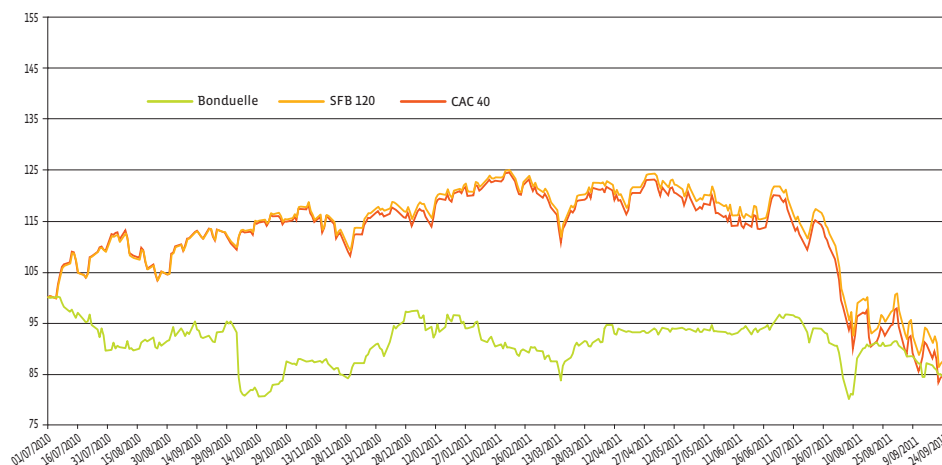
Dividende net par action
en 2010-2011

1,5 euro



En savoir +
www.bonduelle.com

Évolution du titre Bonduelle par rapport aux indices CAC 40 et SBF 120 (base 100 juillet 2010)



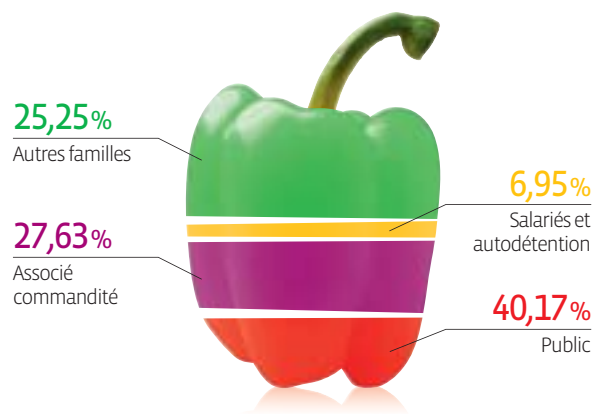
L'action Bonduelle

Fiche signalétique



Place de cotation	Euronext Paris
Marché	Euronext valeurs locales
Type	Compartiment B (Mid-caps)
Code ISIN	FR 0000063935
Code Reuters	BOND.PA
Code Bloomberg	BON FP
Titres en circulation	8 000 000
Indices	MID 100 et Next 150
Éligible	SRD

Composition de l'actionnariat au 30 juin 2011



Données boursières

Cours de l'action (en euros)	2009-2010	2010-2011
Plus haut	88,88	74,27
Plus bas	53,50	58,43
Dernier cours de l'exercice	74,26	69,35
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	594,00	554,80
Moyenne mensuelle des échanges	181 894	182 870

La Gérance proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 décembre 2011 la distribution d'un dividende net de 1,50 €. L'actionnariat de Bonduelle se caractérise par la présence d'un actionnariat familial, gage de stabilité et de continuité dans la stratégie. Par ailleurs, plus de 2 600 salariés sont actionnaires de Bonduelle au travers du plan d'épargne groupe.

Calendrier des communications financières pour l'exercice 2011-2012

03/11/2011	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre
02/02/2012	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre
29/02/2012	Résultats du 1 ^{er} semestre
03/05/2012	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre
02/08/2012	Chiffre d'affaires annuel
02/10/2012	Résultats annuels
06/12/2012	Assemblée Générale Annuelle



Information des actionnaires

Plusieurs sources d'information sont mises à la disposition des actionnaires. Le rapport annuel, édité en français et en anglais, présente l'ensemble des états financiers annuels, commente les événements qui ont marqué l'exercice, explique la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité de chacune des filiales. Le Groupe Bonduelle publie également une information spécifique portant sur la responsabilité sociale et environnementale. L'ensemble de ces documents, ainsi que le document de référence sont consultables et téléchargeables sur l'espace « Finance » du site Internet: www.bonduelle.com. Ce site donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe. Depuis 1998, une lettre d'information annuelle reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur la vie des filiales, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Elle est envoyée à l'ensemble des actionnaires au porteur et inscrits au nominatif répertoriés lors du dernier recensement.

Cette lettre est également téléchargeable en versions française et anglaise sur l'espace « Finance » du site Internet de Bonduelle.

Rencontres

La Direction de l'entreprise rencontre régulièrement des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles. De nombreux investisseurs ont été rencontrés au cours de l'exercice 2010-2011 tant en France qu'à l'étranger.

Contact

Groupe Bonduelle
 Direction financière
 Rue Nicolas Appert – BP 30173
 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France
 Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
 Fax: +33 (0)3 20 43 60 00
 Mail: finance@bonduelle.com

En savoir +
www.bonduelle.com

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Actifs non courants	745 192	730 049
Autres immobilisations incorporelles	44 138	33 603
Goodwill	192 406	189 425
Immobilisations corporelles	470 552	469 273
Titres mis en équivalence	9 786	8 371
Autres actifs financiers non courants	14 018	9 619
Impôts différés	13 927	12 368
Autres actifs non courants	366	7 390
Actifs courants	903 905	966 770
Stocks et en-cours	515 674	495 299
Clients et autres débiteurs	340 484	329 126
Créances d'impôt	6 594	18 396
Autres actifs courants	5 842	5 579
Autres actifs financiers courants	7 609	6 982
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 702	111 389
Total de l'actif	1 649 098	1 696 819

Passif

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Capitaux propres, part du groupe	460 085	467 929
Capital social	56 000	56 000
Primes liées au capital	22 545	22 545
Réserves consolidées	381 540	389 384
Intérêts minoritaires	17 102	15 845
Capitaux propres	477 187	483 774
Passifs non courants	543 220	566 348
Dettes financières	455 707	482 096
Engagements envers le personnel	10 439	8 464
Autres provisions non courantes	33 983	38 005
Impôts différés	28 652	23 093
Autres passifs non courants	14 439	14 690
Passifs courants	628 690	646 697
Dettes financières courantes	145 307	132 832
Provisions courantes	1 957	1 560
Fournisseurs et autres créditeurs	473 298	506 415
Dettes d'impôt	4 342	2 167
Autres passifs courants	3 788	3 724
Total du passif	1 649 098	1 696 819

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Chiffre d'affaires	1 559 589	1 725 998
Achats et charges externes	(1 089 274)	(1 232 881)
Charges de personnel	(295 806)	(336 999)
Amortissements et dépréciations	(65 087)	(70 189)
Autres produits opérationnels	44 922	41 657
Autres charges opérationnelles	(49 231)	(46 904)
Résultat sur cession de participations consolidées	(656)	(1)
Résultat opérationnel courant	104 457	80 681
Éléments non récurrents	(2 626)	(11 737)
Résultat opérationnel	101 830	68 944
Coût de l'endettement financier net	(20 884)	(29 465)
Autres produits et charges financiers	3 045	5 811
Résultat financier	(17 839)	(23 654)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(528)	58
Résultat avant impôts	83 464	45 348
Impôts sur le résultat	(25 754)	(14 685)
Résultat net	57 710	30 663
Part du groupe	58 343	30 436
Part des minoritaires	(633)	227
Résultat de base par action	7,51	3,94
Résultat dilué par action	7,51	3,94

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Résultat net de la période	57 710	30 663
Couverture de flux de trésorerie	(827)	5 010
Écarts de conversion	36 372	(8 843)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(1 467)	945
Impact fiscal	751	(2 106)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	34 829	(4 994)
Total produits et charges comptabilisés	92 539	25 669
<i>dont quote-part du groupe</i>	<i>93 006</i>	<i>25 568</i>
<i>dont quote-part des minoritaires</i>	<i>(467)</i>	<i>101</i>

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Résultat net	57 710	30 663
Résultat des sociétés mises en équivalence	528	(58)
Amortissements et perte de valeur	58 199	70 808
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	10 138	6 622
Impôts payés	(27 305)	(20 200)
Charges (produits) d'impôt	25 754	14 685
Intérêts courus	(1 601)	651
Cash flow	123 422	103 172
Variation du besoin en fonds de roulement	26 606	45 870
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	150 028	149 041
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	(29 947)	(2 904)
Cession de sociétés consolidées, sans déduction de la trésorerie cédée	9 295	345
Incidence des changements de méthode		(11)
Investissements industriels	(84 519)	(96 898)
Investissements financiers	(95)	(250)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	5 995	11 743
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	505	(316)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(98 767)	(88 291)
Augmentation de capital	(0)	(0)
(Acquisition) cession d'actions propres	(341)	(3 122)
Augmentation (diminution) des passifs financiers à plus d'un an	(53 053)	126 417
Augmentation (diminution) des passifs financiers à moins d'un an	(25 387)	(87 872)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(11 493)	(11 915)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(90 274)	23 508
Incidence des variations des taux de change	4 039	(571)
Variation de trésorerie	(34 974)	83 687
Trésorerie à l'ouverture	62 676	27 702
Trésorerie à la clôture	27 702	111 389
Variation de trésorerie	(34 974)	83 687





Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France
Tél.: +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax: +33 (0)3 20 43 60 00
www.bonduelle.com



Rapport financier
2010/2011

1

Rapport d'activité 2

Rapport de la Gérance	2
Activité et résultats	2
Gestion des risques	10
Responsabilité sociale et environnementale	14
Renseignements concernant le capital	16
Délégations/autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital	22
Pacte d'actionnaires	23
Évolution de l'actionnariat	24
Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2009	24
Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2010	25
Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2011	25
Dividendes	25
Informations concernant les mandataires sociaux	26
Informations complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance	27
Rapport sur le projet de résolutions	30
Rapport du Conseil de Surveillance	33
Rapport du Président du Conseil de Surveillance	34
Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	39

2

Comptes consolidés 40

Compte de résultat consolidé	40
Bilan consolidé	41
Tableau de flux de trésorerie consolidé	42
Variation des capitaux propres consolidés	43
Annexe aux comptes consolidés annuels	44
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	94

3

Comptes sociaux 95

Compte de résultat	95
Bilan	96
Tableau de flux de trésorerie	97
Annexe aux comptes sociaux annuels	98
Renseignements concernant les filiales et participations	114
Résultats financiers des cinq derniers exercices	115
Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2011	116
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	119
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	121

4

Informations complémentaires 122

Renseignements de caractère général concernant la société	122
Tableau d'évolution du capital	130
Descriptif du programme de rachat d'actions	131
Informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	132
Responsable du document de référence et du rapport financier annuel	133

Table de concordance 134



Rapport d'activité

1.1 Rapport de la Gérance

Introduction

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle de l'exercice clos le 30 juin 2011 sont présentés conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Ils comprennent, à titre comparatif, les données relatives à l'exercice clos au 30 juin 2010 arrêtées selon les mêmes règles.

Dans un contexte de consommation resté fragile et malgré l'impact de baisses de prix sur certains marchés et une campagne agricole 2010 difficile, le Groupe Bonduelle a poursuivi sa croissance en préservant une rentabilité satisfaisante.

L'attention élevée portée sur les capitaux employés du groupe et la génération conséquente de *cash flow* libre a permis au groupe de diminuer la dette financière nette et améliorer son ratio d'endettement.

Malgré cet exercice de transition au plan de la rentabilité, le Groupe Bonduelle a continué à investir dans de prometteurs relais de croissance, en poursuivant l'amélioration de la structure de coût et le recentrage de ses activités surgelé.

1.1.1 Activité et résultats

Évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé sur l'exercice 2010/2011 (1^{er} juillet 2010-30 juin 2011), à 1 726,- millions d'euros contre 1 559,6 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une croissance de 10,7 %.

Les évolutions de périmètre d'activité (intégration de l'activité champignon sur 12 mois contre 3 mois l'exercice précédent et cession de l'activité de transformation de pommes en janvier 2010) et de taux de change ont positivement impacté le chiffre d'affaires de respectivement + 7,7 % et + 2,4 %.

À taux de change et périmètre constants, la croissance du groupe s'inscrit à + 0,6 % contre une baisse de - 2,2 % l'exercice précédent.

ZONE EUROPE

La zone Europe, qui comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception des Balkans, affiche sur l'exercice une croissance de + 10,5 %, portée par la consolidation sur 12 mois de l'activité champignon.

À taux de change et périmètre constants, l'activité est stable comparée à l'exercice précédent contre une activité en baisse de - 0,8 % en 2009/2010, marquant une amélioration de la consommation et le dynamisme du groupe sur les marchés servis.

L'exercice a été marqué, principalement en conserve, par des baisses de prix concédées lors des négociations du printemps 2010 sur les produits à marques distributeurs (MDD). Outre cet effet prix sur les MDD, les volumes de vente du 4^e trimestre à la marque ont été affectés par des ruptures de produits consécutives aux mauvaises campagnes agricoles de l'été 2010 et aux excellentes ventes enregistrées tant à la marque Bonduelle qu'à la marque Cassegrain. Ces ruptures ont temporairement freiné une dynamique volume très satisfaisante renforcée par l'extension de la gamme innovante « vapeur ».

L'activité surgelé a bénéficié d'une croissance remarquable en Restauration Hors Foyer (RHF) et en retail à la marque Bonduelle en France, contrebalancée par la fin des transferts d'activité à la joint-venture Gelagri.

L'activité frais est restée très dynamique sur l'exercice, affichant 4 trimestres continus de croissance, malgré un ralentissement sensible des ventes, au dernier trimestre en Allemagne, du fait de la crise bactériologique (EHEC).

HORS ZONE EUROPE

La zone hors Europe affiche une évolution de + 11,2 % sur l'exercice marquant le retour d'une très forte croissance en Russie et pays de la CEI. En Amérique du Nord, malgré une dynamique volume restée satisfaisante, le chiffre d'affaires des produits exportés aux USA depuis les usines canadiennes du groupe a été pénalisé par le renforcement du dollar canadien contre dollar américain.

Au Brésil, les ventes se sont accélérées au 4^e trimestre confirmant le développement attendu au plan commercial dans ce pays.

Rentabilité opérationnelle

RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE COURANTE CONFORME AUX OBJECTIFS : 80,7 MILLIONS D'EUROS

Malgré un contexte particulièrement délicat (baisse de prix en conserves MDD Europe, campagnes agricoles 2010 très difficiles, génératrices de surcoût de production et de ruptures de produits, parité USD/CAD défavorable), la rentabilité courante s'inscrit à 80,7 millions d'euros, soit 4,7 % du chiffre d'affaires, conforme aux objectifs annuels et révisés à la hausse en mars 2011 (78 - 81 millions d'euros).

La charge nette des éléments non récurrents s'élève à 11,7 millions d'euros et comprend principalement des charges de restructuration destinées à renforcer la compétitivité industrielle et à améliorer la structure de coût.

Après prise en compte de ces éléments non récurrents, la rentabilité opérationnelle s'établit à 68,9 millions d'euros, elle aussi parfaitement conforme aux objectifs révisés (67 - 70 millions d'euros).

Résultat net

BAISSE DU RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) À 30,4 MILLIONS D'EUROS

Le résultat net part du groupe s'inscrit à 30,4 millions d'euros contre 58,3 millions d'euros, principalement impacté par la baisse de la rentabilité opérationnelle.

La charge financière s'établit à 23,7 millions d'euros et la charge d'impôt à 14,7 millions d'euros soit un taux effectif d'impôt de 32,4 %. Le résultat des sociétés mis en équivalence, principalement composé de la quote-part de résultat de la joint-venture industrielle Gelagri, enregistre un résultat positif (+ 0,1 million d'euros) contre une perte de 0,5 million d'euros au 30 juin 2010. Ce résultat, enregistré dans des conditions de marché difficiles, souligne la pertinence de la politique de partenariat engagée dans l'activité surgelé.

La Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 8 décembre 2011 un dividende de 1,50 euro par action, stable comparé aux deux exercices précédents.

ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2009	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2011
Endettement financier net	512,6	556,1	491,6
Capitaux propres	379,6	477,2	483,8
Dette financière nette sur fonds propres	1,35	1,16	1,02

Investissements et recherche et développement

Les efforts de recherche et développement, s'élevant à près d'1 % du chiffre d'affaires, se sont poursuivis tant dans la recherche de nouveaux *process* industriels qu'en matière de packaging et d'économies d'énergie.

Les investissements industriels de l'exercice s'élèvent à 81 millions d'euros contre 90 millions d'euros en 2009/2010.

Les investissements industriels se répartissent pour 18,5 % en accroissement de capacité, 43 % en recherche de compétitivité, 13,6 % en sécurité et environnement et 18,5 % en renouvellement.

L'exercice a vu notamment l'inauguration de la plus importante usine de salades vertes en sachet d'Europe à San Paolo (Italie), de la chambre automatisée de Estrées-Mons (France) et de l'usine de production de conserves de maïs et pois de Cristalina (Brésil).

Évolution des capitaux employés et du besoin en fonds de roulement

La maîtrise des capitaux employés du groupe fait l'objet d'un suivi attentif et d'une gestion rigoureuse.

Cette dernière s'est traduite, de nouveau cette année, par une réduction du besoin en fonds de roulement de 51 millions d'euros sous l'effet conjugué :

- d'une nouvelle réduction du délai de règlement client moyen ;
- de la baisse des stocks, accélérée par la mauvaise campagne agricole 2010 et malgré une campagne 2011, elle, historiquement précoce.

Par ailleurs, le Groupe Bonduelle a procédé à des cessions d'actifs immobiliers à usage administratif.

Dette financière et ratio d'endettement

Le ratio de dette financière sur fonds propres s'inscrit pour un troisième exercice consécutif en baisse à 102 % contre 116 % l'exercice précédent.

La génération de *cash flows* restée solide malgré la baisse du résultat et la réduction du besoin de fonds de roulement ont permis, après déduction des investissements, une génération de *cash flow* libre en croissance entraînant une réduction de la dette de 65 millions sur l'exercice.



Faits marquants

RACHAT DES MINORITAIRES DE FRESCO ITALIA

Le 14 septembre 2010 Bonduelle Italia a procédé au rachat des intérêts minoritaires de sa filiale Fresco Italia. Conformément à IAS 27 Révisée, le rachat est sans impact sur le résultat et entraîne une diminution des capitaux propres totaux de 2,9 millions d'euros.

DÉMARRAGE DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION AU BRÉSIL

La commercialisation au Brésil de conserves de pois et de maïs a débuté en novembre 2010, consécutivement au démarrage de la production en septembre.

Les rendements agricoles et l'efficacité industrielle de l'usine située à Cristalina se révèlent très satisfaisants et les produits bénéficient d'un accueil particulièrement favorable de la distribution.

Cette unité, destinée à alimenter un marché local de conserve de taille importante en forte croissance, aura la particularité de fonctionner toute l'année dans un environnement tropical d'altitude.

Présentant une différenciation produit marquée à un prix compétitif, Bonduelle entend conquérir sous 3 ans 10 % du marché des légumes en conserves.

FERMETURE DU SITE INDUSTRIEL DE WESTMEERBEEK EN BELGIQUE

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 11 février 2011 son intention de fermer son usine de conserves de Westmeerbeek (Belgique).

Cette fermeture est motivée par l'adaptation de l'organisation industrielle de Bonduelle aux conditions du marché. Cette usine, la plus petite du groupe, nécessitait pour pouvoir assurer la poursuite de l'activité des investissements importants sans rapport avec la rentabilité des marchés servis (Benelux et Allemagne). Ces productions peuvent être absorbées par les autres usines du groupe sans investissement.

Les impacts comptables et financiers de cette restructuration ont été enregistrés dans les comptes clos au 30 juin 2011.

RÉOUVERTURE DE L'USINE DE SALADES VERTES EN SACHET DE SAN PAOLO D'ARGON EN ITALIE

La toute dernière unité de production de San Paolo d'Argon (Bergame), la plus grande d'Europe dédiée à la production de salades vertes en sachet (dites de IV^e gamme), a été inaugurée le 20 mai 2011. Totalement détruite en février 2008 par un terrible incendie, cette usine a été entièrement reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne usine, selon le double principe de la modernité et du respect de l'environnement. L'accent a été mis tout particulièrement sur l'optimisation des flux, l'amélioration des conditions environnementales des zones critiques et l'efficacité énergétique. Représentant un investissement de l'ordre de 20 millions d'euros, elle produit 17 500 tonnes de salades et emploie 250 personnes.

BONDUELLE ET ARDO CRÉENT UNE JOINT-VENTURE INDUSTRIELLE EN ESPAGNE

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 6 avril 2011 la création d'une joint-venture industrielle en Espagne à parité avec le leader européen du légume surgelé Ardo. Conjointement, le groupe a annoncé céder ses marques Frudesa et Salto en Espagne à Lion Capital, propriétaire de la marque Findus (hors Italie).

Ces deux opérations sont devenues effectives au 1^{er} juillet 2011 et ont pour objectif de favoriser la consolidation du marché surgelé. Engagée par Bonduelle avec la mise en œuvre d'une première joint-venture avec le groupe coopératif Triskalia dans Gelagri en 2009, cette consolidation se poursuit avec cette deuxième opération qui améliorera la compétitivité de l'usine de Benimodo, apportée à la joint-venture.

ÉMISSION OBLIGATAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 8 septembre 2010 une émission obligataire privée d'un montant de 165 millions de dollars, d'une maturité de 12 ans, destinée à refinancer la dette d'acquisition de l'activité champignon et lui apporter la flexibilité financière nécessaire à la poursuite de sa politique d'acquisitions ciblées.

Contractée dans des conditions attractives auprès d'institutions financières de 1^{er} rang, cette émission accroît la maturité de la dette, souligne la qualité de crédit « Investment Grade » du groupe et diversifie ses sources de financement.

ÉVOLUTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

Daniel Vielfaure, 49 ans, de nationalité canadienne, a succédé au poste de Directeur général du Groupe Bonduelle au 1^{er} janvier 2011 à Pierre Deloffre qui a fait valoir ses droits à la retraite. Daniel Vielfaure était précédemment Directeur général d'Aliments Carrière, devenue Bonduelle Amérique du Nord suite au rachat réalisé en 2007.

UNE POLITIQUE D'INNOVATIONS SOUTENUE

La gamme Vapeur s'étend en Europe

Fort de son succès auprès du public français, le procédé de fabrication des légumes en conserves cuits à la vapeur s'étend et se développe en Europe. Depuis septembre 2010, la gamme française Bonduelle Vapeur comprend 15 variétés. Le Benelux a lancé également une gamme de quatre références, baptisée « pure », du nom d'une gamme déjà existante de surgelés qui rencontre un grand succès.

De nouveaux conditionnements pour la conserve en Italie

L'Italie a revu complètement ses conditionnements à la marque Bonduelle en conserve :

Les légumes nature sont lancés avec la technologie vapeur. Les mélanges de légumes sont désormais conditionnés en boîte rectangulaire et la ratatouille est réchauffable au micro-ondes, grâce à un bol spécialement conçu à cet effet.

Des salades en sachet totalement bio

En novembre 2010, Bonduelle Frais innove avec la mise sur le marché français de salades en sachet totalement « Bio », de la graine à l'assiette. Deux références sont disponibles : la mâche et la feuille de chêne. Elles sont produites selon les méthodes de culture de l'Agriculture Biologique et conditionnées dans un sachet oxo-biodégradable. Unique sur la catégorie, ce sachet est biodégradable par action d'oxydation, via chaleur, lumière et micro-organismes.

De nouvelles solutions repas équilibrées et prêtes à l'emploi

Au printemps 2011, Bonduelle Traiteur propose de nouvelles innovations sur le marché des salades-repas. La Box propose six recettes différentes à base de pâtes, riz, boulgour accompagnés d'une quantité de légumes importante et d'une source de protéines. Elle se consomme tout aussi bien chaud que froid. La deuxième innovation traiteur est la CUP, salade de pâtes froide représentant l'équivalent d'un repas complet et équilibré à base de légumes.

SOUTIEN DES MARQUES ET COMMUNICATION

Malgré la baisse de la rentabilité enregistrée cette année, le Groupe Bonduelle continue sa politique d'investissements pour la promotion de ses marques. La marque Bonduelle, sous les quatre technologies - conserve, surgelé, frais et traiteur - a été présente dans les médias télévisuels français tout au long de l'année 2010/2011. De même la marque Cassegrain a bénéficié d'un fort soutien publicitaire, dans les médias presse et affichage s'adressant à une cible en adéquation avec son positionnement gastronomique.

Cette politique de promotion a également été suivie à l'étranger, où l'on a pu voir les produits Bonduelle dans les médias télévisuels en Italie, en Allemagne, au Benelux, au Danemark, en Roumanie, en Ukraine, au Kazakhstan, en Bulgarie, au Kosovo, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Biélorussie et en Russie, mais également au Canada avec les produits de la gamme Artic Gardens.

Pour la première fois, ces actions ont été renforcées par une présence dans les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et Youtube. Cette nouvelle forme de communication permet de développer une relation différente et complémentaire avec les consommateurs, notamment plus interactive.

En décembre 2010, un nouveau concept de magasin d'usine, baptisé « Bonduelle Bienvenue » a été ouvert près du siège social du groupe, à Villeneuve d'Ascq dans le nord de la France. Il a pour vocation de présenter l'étendue de la gamme des marques Bonduelle et Cassegrain, à des prix attractifs. Ce magasin-vitrine s'adresse aux amateurs de légumes souhaitant découvrir la plus grande offre de légumes élaborés jamais proposée. Il dispose également d'un espace information sur les modes de culture, les procédés de fabrication, les qualités nutritionnelles, les modes de préparation des légumes ainsi que sur la société Bonduelle et son histoire.

Le site Internet permettant une connaissance approfondie du groupe et regroupant l'information financière du groupe, a reçu le Prix « meilleur site d'informations aux actionnaires 2008 » pour la catégorie mid caps par les investisseurs interrogés par la société Opinion Way.

Le Groupe Bonduelle a reçu en septembre 2010, le 1^{er} Accessit du Prix « Qualité et transparence de l'information et de la communication » attribué par l'AGEFI.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Par son métier, en lien direct avec le monde agricole, par ses produits, base naturelle de la nutrition, par son éthique, construite au fil des générations en se basant sur des valeurs essentielles, le Groupe Bonduelle a su donner au travers de son histoire une importance centrale à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler développement durable.

Le groupe a arrêté cinq axes prioritaires auxquels se trouvent attachés des objectifs :

- la production agricole ;
- les collaborateurs ;
- la nutrition/qualité ;
- les ressources naturelles ;
- le transport.

Pour chacun de ces axes, des objectifs ambitieux ont été fixés. Leur réalisation fait l'objet d'un examen par le service Audit interne du groupe.

Par ailleurs, le Groupe Bonduelle initie et participe à de nombreuses initiatives visant à une prise de conscience collective de ces enjeux.

Partenaire du World Forum de Lille

Bonduelle participe depuis sa création au World Forum de Lille.

Cette manifestation annuelle, créée à l'initiative de Philippe VASSEUR, a pour objectif de promouvoir l'Économie Responsable en valorisant les bonnes pratiques d'entreprise qui exercent de manière responsable leur activité, partout dans le monde.

Bonduelle expérimente l'affichage environnemental

Donner une information objective et loyale sur les produits et services, tel est un des objectifs du « Grenelle de l'environnement », loi française visant à favoriser la protection de l'environnement.

Bonduelle s'inscrit pleinement dans cette démarche et participe depuis juillet 2011 à l'expérimentation nationale en matière d'affichage environnemental.

L'Usine Sobre, le choix du juste besoin en énergie

Original et ambitieux, le projet de recherche Usine Sobre de Bonduelle s'appuie sur l'analyse énergétique pour permettre au groupe d'inventer et de mettre au point son usine de demain ; elle devra être plus économe en énergie, toujours plus performante en termes de qualité du produit et d'amélioration des coûts avec moins d'émission carbone.

Cette initiative, la première dans l'industrie agro-alimentaire, a été menée en partenariat avec EDF et a reçu le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Bonduelle élabore un Code de Déontologie Boursière

Fidèle à ses valeurs, le Groupe Bonduelle a adopté depuis de nombreuses années des règles de gouvernance et a adhéré en 2008 aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef.

Dans cet esprit, et en ligne avec les recommandations de l'AMF, le groupe a mis en œuvre un Code de Déontologie Boursière disponible sur le site www.bonduelle.com

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

(en euros)	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Plus haut	95,90	72,44	88,88	74,27
Plus bas	70,01	49,02	53,50	58,43
Dernier cours de l'exercice	71,02	55,75	74,26	69,35
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	569	446	594	554,8
Moyenne mensuelle des échanges	233 330	150 544	181 894	182 870

Perspectives

Malgré un climat de consommation redevenu incertain du fait du contexte économique et financier, le groupe confirme le rebond attendu de sa croissance interne (+ 3 à 5 % attendu) et de sa rentabilité opérationnelle (95 - 100 millions d'euros attendus au 30 juin 2012 soit + 40 %) incluant une hausse significative des investissements marketing (environ 10 millions d'euros).

- ▶ Intérêts et charges assimilés - 0,1
- ▶ Charges d'intérêts relatifs aux OBSAAR - 3,4
- ▶ Dividendes reçus de Bonduelle SAS + 30,0

2. Des charges d'exploitation qui s'élèvent à 3 millions d'euros.

B. BILAN

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. L'actif immobilisé essentiellement financier représente 639 millions d'euros ;
2. Les capitaux propres s'élèvent à 340,1 millions d'euros.

Comptes sociaux de Bonduelle SCA

A. COMPTE DE RÉSULTAT

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 32 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement :

1. Du résultat financier qui représente un produit net de 30 millions d'euros et s'établit comme suit :

- ▶ Produits d'intérêts relatifs aux OBSAAR + 3,4
- ▶ Reprises sur provisions et transferts de charges Néant

C. DIVIDENDES

(en euros)	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Dividende par action (éligible à la réfaction)	1,25	1,35	1,50	1,50	1,50
Montant global du dividende versé (en milliers d'euros)	10 000	10 800	12 000	12 000	12 000

La société distribuera de façon constante une fraction limitée de son bénéfice net favorisant ainsi le financement de ses investissements et de sa croissance externe.

D. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Au 30 juin 2011, le capital de la société est composé de 8 000 000 d'actions au nominal de 7 euros et le nombre total des droits de vote ressort à 12 147 402.

À la connaissance de la société, détiennent au moins 5 % du capital :

- La Plaine SAS avec 22,36 % du capital et 29,45 % des droits de vote ;

- Pierre et Benoît Bonduelle SAS avec 5,27 % du capital et 6,83 % des droits de vote.

La part du capital détenu par les salariés du groupe par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 3,50 %.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2009 a consenti, au cours de l'exercice, au profit de 82 salariés, 47 200 options d'achat à 63,61 euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2010	Acquisition	Cession	Rembt, reclassement et autres	Valeurs brutes au 30/06/2011
Titres de participation	333 762				333 762
Bonduelle SAS	333 762				333 762
Autres créances immobilisées	290 605	60		403	291 067
Créances rattachées à des participations					
Bonduelle SAS ⁽¹⁾	290 527			403	290 930
AUTRES	78	60			138
Autres Immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre :					
● d'un contrat de liquidité	227	5 151	(5 227)		151
● de croissance externe	8 850	5 044	(5)		13 889
	633 444	10 254	(5 231)	403	638 870

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2011	Provisions au 30/06/2010	Dotations	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2011
Titres de participation	333 762				333 762
Autres Créances Immobilisées ⁽¹⁾	291 067				291 067
Autres Immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
● d'un contrat de liquidité	151				151
● de croissance externe	13 889				13 889
	638 870				638 870
Évaluation à la clôture :					
Actions propres					13 363

(1) Emprunt Obligatoire émis le 25/07/2007, transféré à Bonduelle SAS et remboursable en une seule fois le 24/07/2013.

Emprunt Obligatoire émis le 6/04/2009, transféré à Bonduelle SAS et remboursable par tiers les 6/04/2012, 6/04/2013 et 6/04/2014 (cf. note 8).



Rapport d'activité

Rapport de la Gérance

<i>(en nombre d'actions)</i>	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2011
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	3 054	77 244	78 123		2 175
• de croissance externe	118 779	73 596	65		192 310
	121 833	150 840	78 188		194 485
Cours moyen des transactions de la période		67,58 €	66,70 €		

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	6 596	4 755
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options		
	6 596	4 755
Évaluation à la clôture :		
Des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	8 653	5 617

<i>(en nombre d'actions)</i>	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2011
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés.	77 300		32 500	(44 800)	
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	36 946			44 800	81 746
NOMBRE TOTAL	114 246		32 500		81 746

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement ⁽¹⁾	Au 30/06/2011
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés.	4 379		1 841	(2 538)	
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	2 217			2 538	4 755
MONTANT TOTAL	6 596		1 841		4 755

(1) Les actions propres dont la levée est probable sont reclassées à la valeur nette comptable. Les dépréciations éventuellement opérées ne sont pas reprises en résultat.

► DÉPRÉCIATION DES ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement ⁽¹⁾	Au 30/06/2011
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés.					
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés					
MONTANT TOTAL					

(1) Les actions propres dont la levée est probable sont reclassées à la valeur nette comptable. Les dépréciations éventuellement opérées ne sont pas reprises en résultat.

► DÉTAIL DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS PROPRES – EXERCICE 2010/2011

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société Bonduelle SCA a procédé entre la date d'ouverture et de clôture de l'exercice 2010/2011 aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

	Quantités	Prix Unitaire Moyen	Valorisation
Actions Propres inscrites à l'ouverture de l'exercice 2010/2011 :	236 079	66,39	15 673 168
Actions Propres achetées durant l'exercice 2010/2011	150 840	67,58	10 194 512
Actions Propres vendues durant l'exercice 2010/2011	(110 688)	63,75	(7 056 190)
Reclassement à la valeur nette d'Actions Propres affectées à des plans d'actions			-
Valorisation au cours de clôture des actions détenues à la clôture			(16 251)
NOMBRE D'ACTIONS INSCRITES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2010/2011	276 231	68,04	18 795 239
Valeur Nominale des Actions Propres détenues			7

Le coût du contrat d'animation du cours de Bourse par la société ODDO s'est élevé à 29 900 euros TTC pour l'exercice 2010/2011.

Motifs des Acquisitions d'Actions Propres :

	% du Capital
Animation du cours de Bourse (Contrat de liquidités)	0,97 %
Actionnariat salarié	Néant
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (Stock-options)	Néant
Opérations de croissance externe	0,92 %
Annulation	Néant

	Actionnariat Salarié	Couverture de valeurs mobilières	Opérations de croissance externe	Annulation
Volume des actions utilisées (en nombre d'actions)	32 500	-	-	-

Les actions détenues par la société Bonduelle SCA n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'Assemblée Générale.

► RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Résultat global des opérations effectuées					
Revenus des filiales	30 100	82 316	10 000		29 980
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	30 041	80 454	7 318	(178)	28 025
Impôts sur les bénéfices	(490)	(2 483)	(3 717)	(219)	(3 732)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	30 555	81 833	6 521	4 585	31 979
Montant des bénéfices distribués	10 800	12 000	12 000	12 000	12 000
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	3,82	10,37	1,38	0,01	3,97
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	3,82	10,23	0,82	0,57	4,00
Dividende versé à chaque action	1,35	1,50	1,50	1,50	1,50 ⁽¹⁾

(1) Projet soumis à l'assemblée.

1.1.2 Gestion des risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par la Direction générale : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs, a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs.

Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne et les commissaires aux comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie, valide sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 21 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2011).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B. RISQUES DE MARCHÉ

1. Risque de change

RISQUES LIÉS AUX VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2010/2011 73 % du chiffre d'affaires et 27 % du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, dollar américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

POLITIQUE DE COUVERTURE DES RISQUES DE VARIATION DE CHANGE

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2011.

2. Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2011.

3. Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4. Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5. Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux Producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le Producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

C. GESTION DES CAPITAUX PROPRES

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2011 s'élèvent à 483,8 millions d'euros sur la base desquels le Conseil de Surveillance propose un dividende par action de 1,50 euro par action.

Risques sur actions

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires.



Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un PSI ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Dans ce cadre, au 30 juin 2011, la société détenait 276 231 actions propres dont 81 746 actions faisant l'objet d'options d'achats attribuées aux salariés et pouvant être exercées en partie à partir de 2011. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres.

La société n'est pas exposée par ailleurs au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

Risques juridiques

A. RÉGLEMENTATION

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires. Bonduelle estime qu'il a mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

B. MARQUES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La protection des marques fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes juridiques internes assistées de conseils en propriété industrielle assurent la surveillance des marques du groupe, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain et Arctic Gardens, procèdent aux dépôts et au renouvellement des dépôts de marques, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

C. AUTRES RISQUES JURIDIQUES

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

Risques industriels et environnementaux

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets.

La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à :

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits ;
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les hommes.

A. AGRICULTURE

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et de préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie sur une charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe.

Synthèse des normes européennes et reprenant notamment l'exigence des principes de l'agriculture intégrée en France dans l'ensemble des autres pays, cette charte est signée par 100 % des agriculteurs, hors Canada, et couvre 90 % des approvisionnements légumes, les 10 % restants étant couverts par des cahiers des charges spécifiques.

B. QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité et Bonduelle a mis en place les moyens pour maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs mis en place dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été mises en place dans l'ensemble des actes de production.

Tous les sites de production ont une certification sauf au Brésil (Cristalina) où l'usine vient de démarrer. De nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

C. RESSOURCES NATURELLES

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrée dans les axes de progrès suivants :

- maîtrise des consommations d'eau et d'énergie : bilan sur 5 ans :
 - 11 % du ratio de consommation d'énergie et -15 % du ratio de consommation d'eau (données à niveau d'activité constant) ;
- amélioration des équipements de traitement de l'eau ;

- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux.

Les usines de la filiale Champiloire (champignon), dont le premier état des performances environnementales a été réalisé en 2010/2011, ainsi que les nouvelles usines démarrées de Cristalina (Brésil) et de San Paolo d'Argon (Italie) sont intégrées dans les objectifs et la politique énergétique du prochain exercice 2011/2012.

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle a équipé ses 39 entités industrielles de :

- 21 stations de traitement biologique ;
- 5 systèmes d'épandage agricole après pré-traitement ;
- 11 systèmes de prétraitement avant rejet en structure externe ;
- 2 rejets en milieu naturel après pré-traitement.

Bonduelle a mené deux projets d'envergure de traitement d'eau en 2010/2011 : la refonte du système d'épuration par épandage du site Champignon de Thouars et la mise en œuvre de stations d'épurations complètes sur les usines de BEKESCSABA et NAGYKOROS en Hongrie.

Pour améliorer encore ses consommations d'énergie, Bonduelle a engagé :

- le projet Usine Sobre mettant en œuvre l'énergie minimale requise pour la transformation des légumes ;
- la conception de l'unité italienne de San Paolo d'Argon privilégiant l'efficacité énergétique (ratio de consommation énergétique divisée par 2 par rapport à la conception initiale de l'usine) ;
- la construction d'une chambre froide ultra-moderne située à Estrées-Mons courant 2010/2011. Comparé à une installation conventionnelle, cet investissement permet de diviser par deux la demande énergétique ;
- des études de production et valorisation d'énergies alternatives de type biogaz, soit issu de la méthanisation de ses effluents industriels, soit de projet de méthanisation incluant des sous-produits du maïs ;
- ainsi que des projets de réduction des emballages.

Les principaux programmes sont résumés dans le tableau suivant :

Risque	Franchise (en euros)	Assureur
Domage – Perte d'exploitation	80 000 à 200 000 € selon les sites	Allianz/RSA
Responsabilité civile	Pas de franchise	Chartis
Contamination et image de marque	76 000 €	Chartis
Risque crédit	Couverture 90 %	Atradius

Couverture des risques non financiers

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos actifs de production, de l'évolution de nos process, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes :

ÉVALUATION DES RISQUES

Le service assurances qui fait partie de la Direction financière du groupe est chargé d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles.

Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction générale. Les programmes d'assurance sont négociés par le service assurances groupe et placés auprès de contreparties de premier rang.

TRANSFERT DES RISQUES

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré ;
- pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.

1.1.3 Responsabilité sociale et environnementale

Domaines	Indicateurs	Périmètre Groupe
Production agricole		
Biodiversité	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 219 collections variétales ont permis d'observer en 2010/2011 882 variétés.	
Effectifs agronomiques	209 personnes	
Charte d'approvisionnement	91 % des agriculteurs l'ont signée	
Agriculteurs évalués	59 % des agriculteurs ont été évalués	
Analyse des sols	83 % des fumures azotées ont été calculées par la méthode des reliquats.	
Intensité culturale	26,1 ha de légumes cultivés par producteur	
Réseau de surveillance	32 réseaux de piégeage	
Ressources naturelles		
	Tonnes TPF Hors Canada/ou % définition *	
	Total	984 478
Consommation d'eau	14 117 847 m ³ consommés soit 14,3 m ³ par tonne de produits fabriqués	
Consommation d'énergie	Électrique : 371 Gwh Gaz naturel : 510 Gwh PCs Fuel (très basse teneur en soufre) : 5 189 t Propane : 926 t GPL : 154 t Fioul domestique : 1 102 t	
Production de déchets banals	37 531 tonnes soit 38,1 kg par tonne de produits fabriqués Valorisation : Centre d'enfouissement technique : 24 % Valorisation énergétique : 7 % Recyclage : 69 %	
Production des déchets spéciaux	227 608 tonnes soit 0,23 kg par tonne de produits fabriqués	
Production de composés végétaux	436 645 tonnes soit 444 kg par tonne de produits fabriqués Valorisation : Épandage agricole : 4 % Alimentation animale : 64 % Valorisation énergétique : 3 % Produit commercialisable : 26 % Autres (compost) : 3 %	
Biosolids	Production de 3 436 tonnes de matière sèche de boue biologique Production de 1 066 085 Nm ³ de biogaz	
Emballage	151 324 tonnes Répartition par typologie des matériaux : Bocaux en verre : 7,4 % Boîtes métalliques : 59,0 % Films plastiques : 8,6 % Cartons : 19,7 % Barquettes en plastique : 1,9 % Capsules : 1,9 % Étiquettes : 1,5 %	
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	Eau et boue de station d'épuration : 7 737 024 € Déchets industriels et composés végétaux : 233 922 € Air et énergie : 1 684 351 €	

Domaines	Indicateurs	Périmètre Groupe
Qualité/Nutrition		
Effectif dédié à la qualité	540 personnes (en équivalent temps plein) dont : 14,8 % dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats 30,7 % dans les services qualité des usines 33,6 % au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production 20,9 % au niveau des contrôles à réception	
Sites certifiés	15 sont certifiés ISO 9001 30 sont certifiés BRC et/ou IFS et/ou FSSC22000 8 produisent des produits certifiés « biologiques »	
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays.	
Achats de fruits & légumes	54 fournisseurs ont signé la charte simplifiée, soit 21 % 134 analyses phyto et ETM effectuées dont 99 % conformes 72 fournisseurs ont été audités, soit 29 % 159 fournisseurs ont été évalués, soit 62 %	
Transport		
Émissions CO ₂ (en tonnes)	Europe Conserve BCI + BFS - Distribution	24 683
	Europe Conserve BCI + BFS - Intersite	8 975
	Europe Conserve BCI + BFS - Transport amont agricole	1 874
	France Frais BFI - Distribution	5 319
	France Frais BFI - Transport amont agricole	3 828
Ratio kg CO ₂ /tonne	Europe Conserve BCI + BFS - Distribution	43,0
	Europe Conserve BCI + BFS - Intersite	16,4
	Transport amont BCI agro Picardie	6,8
	France Frais BFI - Distribution	202,0
	France Frais BFI - Transport amont agricole	105,4
Hommes et Sécurité		
Effectif	7 248 permanents	
	9 650 CDI, CDD et saisonniers en équivalent temps plein	
	Ancienneté :	
	0 à 3 ans	1 052
	3 à 9 ans	1 729
	+ de 9 ans	4 054
	Ancienneté Moyenne	15,28
	Turn-over groupe :	13,12 %
	Embauches en nombre de contrats :	
	CDI :	485
CDD :	624	
Saisonniers :	6 606	
Formation	1,71 % de la masse salariale	
Conditions de sécurité	Taux de fréquence des accidents	24,39
	Taux de gravité des accidents	1,84
Départ et mutations	Départs	1 525
	Démissions	620
	Licenciements	410
	Mutations dans un autre établissement	259
Restructurations industrielles	Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement :	167
Organisation du temps de travail et heures supplémentaires	Heures travaillées	14 922 664
	Taux d'absentéisme	4,49 %
Rémunérations	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) :	251 957 624 €

1.1.4 Renseignements concernant le capital

Les conditions auxquelles les Statuts soumettent les modifications du capital et les droits des actions sont conformes aux dispositions légales.

Les Statuts ne prévoient pas de dispositions dérogatoires.

Capital souscrit

Le capital social est fixé à 56 000 000 euros. Il est divisé en 8 000 000 d'actions ordinaires de 7 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Capital autorisé et non émis

L'Assemblée Générale Mixte du 2 décembre 2010 a consenti à la Gérance les délégations et autorisations suivantes :

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR AUGMENTER LE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES ET/OU PRIMES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport de la Gérance et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce :

- 1) délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, aux époques et selon les modalités qu'elle déterminera, par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités ;
- 2) décide qu'en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de commerce, en cas d'augmentation de capital sous forme d'attribution gratuite d'actions, les droits formant rompus ne seront pas négociables, ni cessibles et que les titres de capital correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation ;
- 3) fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée ;
- 4) décide que le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de la présente résolution ne devra pas excéder le montant nominal de 17 500 000 euros, compte tenu du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.

Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente assemblée ;

- 5) confère à la Gérance tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente résolution et, généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des Statuts ;
- 6) prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L. 225-129-2 :

1. délègue à la Gérance sa compétence pour procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, soit en euros, soit en monnaies étrangères, ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies :
 - d'actions ordinaires,
 - et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société, que ce soit, par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière,
 - et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital ;
2. fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée ;
3. décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence :
 - le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros,
 - le plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital. Il est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente assemblée ;

4. en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au 1/ci-dessus :
- a) décide que la ou les émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible,
- b) décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission visée au a), la Gérance pourra utiliser les facultés suivantes :
- ▶ limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions à condition qu'il atteigne les trois quarts de l'émission décidée,
 - ▶ répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
 - ▶ offrir au public tout ou partie des titres non souscrits ;
5. décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des Statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière ;
6. prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR OFFRE AU PUBLIC

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L. 225-136 :

1. délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre au public, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies :
- ▶ d'actions ordinaires,
 - ▶ et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société, que ce soit, par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière,
 - ▶ et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

Ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce.

Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital ;

2. fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée ;
3. le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros.
- Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, le montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital fixé à la treizième résolution (*résolution suivante*) ;
4. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et aux valeurs mobilières donnant accès au capital faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois à la Gérance la faculté de conférer aux actionnaires un droit de priorité, conformément à la loi ;
5. décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation ;
6. décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que la Gérance disposera, dans les conditions fixées à l'article L. 225-148 du Code de commerce et dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soule en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission ;
7. décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Gérance pourra utiliser les facultés suivantes :
- ▶ limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions à condition qu'il atteigne les ¾ de l'émission décidée,
 - ▶ répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;

8. décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, le cas échéant constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des Statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et, plus généralement, faire le nécessaire en pareille matière ;
9. prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE, AVEC SUPPRESSION DE DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR PLACEMENT PRIVÉ

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment son article L. 225-136 :

1. délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies :

- ▶ d'actions ordinaires,
- ▶ et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière,
- ▶ et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

Conformément à l'article L. 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital ;

2. fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée ;

3. le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros, étant précisé qu'il sera en outre limité à 20 % du capital par an.

Ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital fixé à la douzième résolution (*résolution précédente*) ;

4. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et aux valeurs mobilières donnant accès au capital faisant l'objet de la présente résolution ;

5. décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation ;

6. décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, le cas échéant constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des Statuts, imputer, à

sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière ;

7. prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DÉTERMINATION DES MODALITÉS DE FIXATION DU PRIX DE SOUSCRIPTION EN CAS DE SUPPRESSION DU DPS DANS LA LIMITE ACTUELLE DE 10 % DU CAPITAL

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-136-1°, alinéa 2, du Code de commerce, autorise la Gérance qui décide une émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en application des douzième et treizième résolutions, à déroger, dans la limite de 10 % du capital social par an, aux conditions de fixation du prix prévues par les résolutions susvisées et à fixer le prix d'émission des titres de capital assimilables à émettre selon les modalités suivantes :

Le prix d'émission des titres de capital assimilables à émettre de manière immédiate ou différée ne pourra être inférieur, au choix de la Gérance :

- soit à la moyenne des cours de clôture de l'action de la société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext constatée sur une période maximale de six (6) mois précédant l'émission ;
- soit au cours moyen pondéré de l'action de la société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext constaté lors des trois (3) dernières séances de Bourse précédant l'émission avec une décote maximale de 15 %.

AUTORISATION D'AUGMENTER LE MONTANT DES ÉMISSIONS EN CAS DE DEMANDES EXCÉDENTAIRES

Pour chacune des émissions décidées en application des onzième, douzième et treizième résolutions (*délégations en vue d'augmenter le capital avec maintien et suppression du DPS par offre au public et placement privé*), le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L. 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'assemblée, lorsque la Gérance constate une demande excédentaire.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER À LA GÉRANCE POUR AUGMENTER LE CAPITAL PAR ÉMISSION D'ACTIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L. 3332-18 ET SUIVANTS DU CODE DU TRAVAIL

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes, statuant en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail :

1. autorise la Gérance, si elle le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou

d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés (et dirigeants) de la société (et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;

2. supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente délégation ;
3. fixe à vingt-six mois à compter de la présente assemblée la durée de validité de cette délégation ;
4. limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital ;
5. décide que le prix des actions à émettre, en application du 1/ de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des cours de clôture cotés de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne ;
6. prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

La Gérance pourra ou non mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2009 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

DÉLÉGATION À DONNER À LA GÉRANCE POUR AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DANS LA LIMITE DE 10 % EN VUE DE RÉMUNÉRER DES APPORTS EN NATURE DE TITRES OU VALEURS MOBILIÈRES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance et des commissaires aux comptes et conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce :

1. autorise la Gérance à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables ;
2. fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée ;
3. décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10 % du capital social au jour de la présente assemblée, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital ;
4. délègue tous pouvoirs à la Gérance, aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider

l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et de procéder à la modification corrélative des Statuts, et de faire le nécessaire en pareille matière.

Option de souscription et/ou d'achats d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2009 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes :

- autorise la Gérance, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-185 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi ;
- fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation ;
- décide que la durée des options ne pourra excéder une période de sept ans à compter de leur date d'attribution ;
- décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :
 - ▶ d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la société Bonduelle et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce,
 - ▶ d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-185 du Code de commerce ;
- le nombre total des options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social existant au jour de la première attribution ;
- décide que le prix de souscription et/ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par la Gérance et ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des cours de clôture cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option est consentie ;
- décide qu'aucune option ne pourra être consentie :
 - ▶ ni dans le délai de dix séances de Bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics,
 - ▶ ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de Bourse à celle où cette information est rendue publique,

- ▶ moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;
- prend acte de ce que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription d'actions, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options ;
- délègue tous pouvoirs à la Gérance pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour :
 - ▶ fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires tels que prévus ci-dessus ; fixer, le cas échéant, les conditions d'ancienneté que devront remplir ces bénéficiaires ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions devront être ajustés notamment dans les hypothèses prévues aux articles R. 225-137 à R. 225-142 du Code de commerce,
 - ▶ fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties,
 - ▶ prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
 - ▶ accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront, le cas échéant, être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; modifier les Statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire,
 - ▶ sur sa seule décision et si elle le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,
 - ▶ prend acte que la présente autorisation prive d'effet l'autorisation antérieure ayant le même objet consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 2 décembre 2010 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise la Gérance, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ;
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 3 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par la Gérance.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée sera fixée par la Gérance, celle-ci ne pouvant être inférieure à deux ans, les bénéficiaires devant conserver ces actions pendant une durée fixée par la Gérance, étant précisé que le délai de conservation ne pourra être inférieur à deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions.

Toutefois, l'Assemblée Générale autorise la Gérance, dans la mesure où la période d'acquisition pour tout ou partie d'une ou plusieurs attributions serait au minimum de quatre ans, à n'imposer aucun délai de conservation pour les actions en cause.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés à la Gérance à l'effet de :

- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ;
- déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires ;
- le cas échéant :
 - ▶ constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
 - ▶ décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélative(s) à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement,
 - ▶ procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
 - ▶ prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
 - ▶ et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Elle est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle prive d'effet toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Annulation d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2009 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

l'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport des commissaires aux comptes :

1. donne à la Gérance l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
2. fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente assemblée, soit jusqu'au 2 décembre 2011, la durée de validité de la présente autorisation ;
3. donne tous pouvoirs à la Gérance pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les Statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 2 décembre 2010 a consenti à la Gérance l'autorisation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, autorise cette dernière, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2009 dans sa neuvième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;

- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 3 décembre 2009 dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gérance à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Capital potentiel

1. Début juillet 2007, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 150 millions d'euros représenté par 150 000 obligations de 1000 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 5 BSAAR détachables, soit un total de 750 000 BSAAR. Depuis le 27 mars 2009, les BSAAR sont cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 113,75 euros. Les BSAAR sont exerçables du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Début avril 2009, la société a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à échanger 1 BSAAR 2007 contre 1 BSAAR 2009 présentant les mêmes caractéristiques que les BSAAR 2009 visés ci-après.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée visant les BSAAR 2007, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre des BSAAR 2009.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 15 BSAAR 2007 ont été exercés au prix de 113,75 euros. À cette occasion, il a été remis 15 actions existantes de la société.

Restent en circulation 18 018 BSAAR 2007.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2007 restant en circulation soit 18 018 BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 18 018 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 126 126 euros représentant 0,23 % du capital actuel de la société.

2. Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 millions d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 80 euros.

Les BSAAR sont exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril 2016 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 50 BSAAR 2009 ont été exercés au prix de 80 euros. Ils ont donné lieu à remise de 50 actions existantes de la société.

Au total, il y a 1 431 916 BSAAR 2009.

Les BSAAR sont cotés sur Euronext Paris depuis le 8 octobre 2010.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2009 restant en circulation soit 1 431 916 BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 1 431 916 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 10 023 412 euros représentant 17,90 % du capital actuel de la société.

TABLEAU RÉCAPITULANT LES INSTRUMENTS DILUTIFS À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Instruments dilutifs	Nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises	Dilution potentielle maximale (en % du capital)
18 018 BSAAR 2007	18 018	0,23 %
1 431 916 BSAAR 2009	1 431 916	17,90 %
TOTAL	1 449 934	18,12 %

1.1.5 Délégations/autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation / autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes. Maximum de 17,5 M € en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital).	02/12/2010 (10 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Maximum de 17,5 M € en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital).	02/12/2010 (11 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation / autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public. Maximum de 17,5 M € en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital). Plafond commun avec délégation qui suit.	02/12/2010 (12 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé. Maximum de 17,5 M € en nominal (soit 2,5 M d'actions soit 31,25 % du capital). Maximum de 20 % du capital par an. Plafond commun avec délégation qui précède.	02/12/2010 (13 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Délégation donnée à la Gérance pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières.	03/12/2009 (12 ^e résolution)	26 mois	02/02/2012	Renouvellement prévu dans la 10 ^e résolution de l'AG du 08/12/2011	-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 du Code du travail. Maximum de 3 % du montant du capital social.	02/12/2010 (16 ^e résolution)	26 mois	01/02/2013		-	-
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux. Maximum de 3 % du montant du capital social.	02/12/2010 (17 ^e résolution)	38 mois	01/02/2014		-	-
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux. Maximum de 3 % du montant du capital social.	03/12/2009 (14 ^e résolution)	38 mois	02/02/2013		0,0059 %	-

1.1.6 Pacte d'actionnaires

Séquestre

La société Bonduelle a le statut de commandite par actions.

L'Associé commandité est la société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont les actions sont détenues directement par 3 familles.

La SAS commanditée représentée par son Président Christophe Bonduelle, est Gérant de Bonduelle SCA.

Conformément à l'article 14.3 des Statuts de Bonduelle SCA, il a été déposé en séquestre pour le compte de la société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » au moins, 1 520 000 droits démembrés soit 760 000 actions Bonduelle (usufruit ou nue-propriété ou les deux). Les titres ainsi séquestrés représentent 9,5 % du capital social.

Accords entre actionnaires

Au-delà de ces engagements de séquestre, une première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 101 actionnaires familiaux « souhaitant créer un noyau stable et durable ».

Les signataires s'engageaient à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Celle-ci a pris fin le 25 mai 2008.

Un second accord qui a recueilli la signature de 137 actionnaires familiaux avait pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir l'affectio societatis au sein de l'actionnariat familial.

Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Dans sa séance du 1^{er} juillet 1998, le Conseil des Marchés Financiers a considéré que les clauses des accords pris ensemble ou séparément caractérisent une action de concert entre les signataires.

Un troisième accord, poursuivant les objectifs de l'accord du 27 mars 1998 et en aménageant certaines dispositions, a été mis en place en 2008 pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable annuellement

à l'expiration de cette période, avec faculté pour chaque partie de sortir de cet accord avec préavis d'un an. En l'absence d'adhésion au troisième accord ou de dénonciation d'adhésion, l'accord du 27 mars 1998 poursuit ses effets.

Compte tenu de ces accords, l'action de concert telle que constatée par le Conseil des Marchés Financiers représente 46,93 % du capital et 61,37 % des 12 147 402 droits de vote.

Pacte Dutreil

Bonduelle informe ses actionnaires que, dans le cadre de la loi Dutreil votée en 2003, Bonduelle SCA a pris un engagement de blocage sur la totalité des actions de sa filiale Bonduelle SAS pour une durée de 6 ans. Cet engagement a été renouvelé en décembre 2004, décembre 2008, ainsi qu'en décembre 2010. Conformément à la loi, les actionnaires de Bonduelle SCA peuvent adhérer à cette convention et bénéficier de ses dispositions.

1.1.7. Évolution de l'actionnariat

(en %)	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2011
Associé commandité	27,57	27,63	27,63
Autres familles Bonduelle	25,18	25,08	25,25
Salariés	3,29	3,24	3,50
Autodétention *	4,89	2,95	3,45
Public	39,07	41,10	40,17
TOTAL	100,0	100,0	100,0

* cf. « Détail du programme de rachat d'actions propres » page 9 et « Descriptif du programme de rachat d'actions » page 131.

1.1.8 Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2009

	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
La Plaine ⁽¹⁾	1 788 976	22,36	3 577 952	30,97
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	421 259	5,27	576 752	4,99
Associé commandité	2 210 235	27,63	4 154 704	35,96
Autres familles Bonduelle	2 014 015	25,18	3 941 395	34,12
Salariés	263 671	3,29	292 579	2,53
Autodétention	390 953	4,89	-	-
Public	3 121 126	39,00	3 121 126	27,39
TOTAL	8 000 000	100,0	11 553 232	100,0

(1) La Plaine est détenue à 53,3 % par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

1.1.9 Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2010

	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
La Plaine ⁽¹⁾	1 788 976	22,36	3 577 952	29,58
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	421 259	5,27	744 727	6,16
Associé commandité	2 210 235	27,63	4 322 679	35,74
Autres familles Bonduelle	2 006 766	25,08	3 950 113	32,66
Salariés	258 849	3,24	476 493	3,94
Autodétention	236 079	2,95	–	–
Public	3 288 071	41,10	3 346 927	27,66
Total	8 000 000	100,0	12 096 212	100,0

(1) La Plaine est détenue à 53,3 % par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

1

1.1.10 Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2011

	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
La Plaine ⁽¹⁾	1 788 976	22,36	3 577 952	29,45
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	421 259	5,27	829 858	6,83
Associé commandité	2 210 235	27,63	4 407 810	36,28
Autres familles Bonduelle	2 020 112	25,25	3 958 621	32,58
Salariés	279 603	3,50	510 475	4,20
Autodétention	276 231	3,45	–	–
Public	3 213 819	40,17	3 213 819	26,94
TOTAL	8 000 000	100,0	12 147 402	100,0

(1) La Plaine est détenue à 53,3 % par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Il n'y a pas eu de variation significative dans cette répartition depuis la clôture jusqu'à la date d'établissement du présent document.

La société est contrôlée comme décrit ci-dessus. Toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

1.1.11 Dividendes

Nous vous informons que les dividendes mis en distribution au cours des 5 derniers exercices sont les suivants :

(en euros)	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Dividende par action (éligible à la réfaction)	1,25	1,35	1,50	1,50	1,50
Montant global du dividende versé (en millier d'euros)	10 000	10 800	12 000	12 000	12 000

La société distribuera de façon constante une fraction limitée de son bénéfice net favorisant ainsi le financement de ses investissements et de sa croissance externe.

1.1.12 Informations concernant les mandataires sociaux

Christophe Bonduelle

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS,

Gérant de Bonduelle SCA

1^{re} nomination : 17/06/1995

Mandat illimité

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

9 762 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française-

Président du Conseil de Gérance de Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Administrateur de la Société La Plaine

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS et DG

Président de Bonduelle Canada

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe

Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica

Président de Bonduelle Italia

Directeur général de Bonduelle Limited

Directeur général de Bonduelle Nederland BV

Administrateur de Bonduelle Nordic

Administrateur de Bonduelle Northern Europe

Président de Bonduelle Ontario

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska

Administrateur de Bonduelle Portugal

Président de Terricole

Président du Conseil de Surveillance de Champiloire SA

Administrateur de la société Lesaffre & Cie

Administrateur Banque Credit du Nord

Gérant de la Société civile immobilière Chanvoleau

Gérant de la société civile L'Amiraute

Louis Bonduelle

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

1^{re} nomination : 04/12/2008

Échéance du mandat : AGO 2013

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

40 000 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Daniel BRACQUART

Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

1^{re} nomination : 10/12/2003

Échéance du mandat : AGO 2012

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

7 296 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Gérant de la SARL Habedia

Gérant de la SCI Jutiver

André CRESPEL

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

1^{re} nomination : 10/12/2003

Échéance du mandat : AGO 2012

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

9 691 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Stanislas DALLE

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

1^{re} nomination : 17/06/1995

Échéance du mandat : AGO 2011

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

8 257 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Président de la SAS Interpack

Gérant de la société civile Axene

Gérant de la société civile Stadim

Isabelle DANJOU

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

1^{re} nomination : 07/12/2006

Échéance du mandat : AGO 2012

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

3 005 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Jean GUÉGUEN**Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA**1^{re} nomination : 17/06/1995

Échéance du mandat : AGO 2011

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

209 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Elisabeth MINARD**Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA**1^{re} nomination : 02/12/2010

Échéance du mandat : AGO 2013

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

10 484 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité française

Yves TACK**Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA**1^{re} nomination : 01/12/2004

Échéance du mandat : AGO 2013

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

500 actions détenues ⁽¹⁾

Nationalité belge

Administrateur de la société Sedev SA

Président de la société Massai SAS

Gérant de la société Dumaco

Gérant de la SCI Le Moulin Blanc

Administrateur de Ekkyo SA

Administrateur de la société Verywear SA

Associé-Gérant de la société Civile Girls

Associé-Gérant de la société Civile Team TT

Gérant de la société Totem SARL

(1) Actions détenues personnellement, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

1.1.13 Informations complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance

Mandats et fonctions dans d'autres sociétés exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux

GÉRANT ASSOCIÉ COMMANDITÉ : CHRISTOPHE BONDUELLE

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS,
Gérant de Bonduelle SCA**2006/2007**Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
Administrateur de la Société de la Baie d'Audierne SA
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
Président de Aliments Carriere
Président de Aliments Carriere Ontario
Gérant de BFP GmbH
Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium
Gérant de Bonduelle Deutschland
Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
Administrateur de Bonduelle Frais FrancePrésident Administrateur Général de Bonduelle Iberica
Président de Bonduelle Italia
Directeur général de Bonduelle Limited
Directeur général de Bonduelle Nederland BV
Président de Bonduelle Nordic
Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
Administrateur de Bonduelle Portugal
Conseiller de Fresco Italia
Président de Terricole
Gérant de la Société civile immobilière Chanvoleau
Gérant de la société civile L'Amiraute**2007/2008**Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
Administrateur de la Société de la Baie d'Audierne SA (devenue La Plaine)
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
Président de Aliments Carriere (devenue Bonduelle Canada)
Président de Aliments Carriere Ontario (devenue Bonduelle Ontario)
Gérant de BFP GmbH
Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium (devenue Bonduelle Northern Europe)
Gérant de Bonduelle Deutschland
Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
Administrateur de Bonduelle Frais France
Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica
Président de Bonduelle Italia
Directeur général de Bonduelle Limited
Directeur général de Bonduelle Nederland BV
Président de Bonduelle Nordic
Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska



Administrateur de Bonduelle Portugal
Conseiller de Fresco Italia
Président de Terricole
Gérant de la Société civile immobilière Chanvoleau
Gérant de la société civile L'Amiraute

2008/2009

Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
Administrateur de la Société La Plaine
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
Président de Bonduelle Canada
Gérant de BFP GmbH
Gérant de Bonduelle Deutschland
Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
Administrateur de Bonduelle Frais France
Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica
Président de Bonduelle Italia
Directeur général de Bonduelle Limited
Directeur général de Bonduelle Nederland BV
Administrateur de Bonduelle Nordic
Administrateur Délégué de Bonduelle Northern Europe
Président de Bonduelle Ontario
Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
Administrateur de Bonduelle Portugal
Conseiller de Fresco Italia
Administrateur de Conserven Picolo
Administrateur de La Corbeille Groep
Administrateur de La Corbeille Industrie
Administrateur de La Corbeille SA
Président de Terricole
Administrateur de la société Lesaffre & Cie
Gérant de la Société civile immobilière Chanvoleau
Gérant de la société civile L'Amiraute

2009/2010

Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
Administrateur de la Société La Plaine
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
Président de Bonduelle Canada
Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica
Président de Bonduelle Italia
Directeur général de Bonduelle Limited
Directeur général de Bonduelle Nederland BV
Administrateur de Bonduelle Nordic
Administrateur de Bonduelle Northern Europe
Président de Bonduelle Ontario
Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
Administrateur de Bonduelle Portugal
Conseiller de Fresco Italia
Administrateur de La Corbeille Groep
Président de Terricole
Membre du Conseil de Surveillance de Champiloire
Administrateur de la société Lesaffre & Cie
Gérant de la Société civile immobilière Chanvoleau
Gérant de la société civile L'Amiraute

LOUIS BONDUELLE

2007 à 2010

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

DANIEL BRACQUART

2007

Administrateur de la société Roquette Frères
Administrateur de la société Bongrain SA
Gérant de la SARL Habedia

2008 à 2010

Administrateur de la société Continentale Nutrition
Gérant de la SCI Jutiver
Gérant de la SARL Habedia

ANDRÉ CRESPEL

2007 à 2010

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

STANISLAS DALLE

2007

Président de la SAS Interpack
Gérant de la société civile Axene
Gérant de la société civile La Bousbecquoise
Président de la SAS Sopar
Gérant de la SCI Stadim

2008 à 2010

Président de la SAS Interpack
Gérant de la société civile Axene
Gérant de la société civile La Bousbecquoise
Gérant de la SCI Stadium

ISABELLE DANJOU

2007 à 2010

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

JEAN GUEGUEN

2007 à 2010

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

ELISABETH MINARD

2007 à 2010

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés

YVES TACK

2007

Représentant de la société Colam
Co-Gérant de la société Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
Administrateur de Heatwave Technology SA
Administrateur de Osyris SA
Administrateur de la société Financiere Devianne SAS

Administrateur de la société Devianne SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur de la société Interhabillement SA
 Administrateur de la société Mod'est SA
 Administrateur de la société Epivosges SA

2008

Représentant de la société Colam
 Co-Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
 Administrateur de Heatwave Technology SA
 Administrateur de Osyris SA
 Administrateur de la société Devianne SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur Carrare SA
 Gérant de la société Civile Girls
 Co-Gérant de la société civile Team TT
 Gérant de la société Totem SARL

2009

Représentant de la société Colam
 Co-Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc

Administrateur de Ekkyo SA
 Administrateur de Osyris SA
 Administrateur de la société Devianne SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur Carrare SA
 Gérant de la société Civile Girls
 Co-Gérant de la société civile Team TT
 Gérant de la société Totem SARL

2010

Représentant de la société Colam
 Co-Gérant de la société Dumaco
 Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
 Administrateur de Ekkyo SA
 Membre du Comité de Suivi Nfd, SAS
 Administrateur de la société Verywear SA
 Administrateur de la société Disport SA
 Administrateur de la société Mag Vet SA
 Administrateur Carrare SA
 Gérant de la société Civile Girls
 Co-Gérant de la société civile Team TT
 Gérant de la société Totem SARL

Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des mandataires sociaux, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document :

- aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de la Gérance et des membres du Conseil de Surveillance à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs ;

- il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des membres du Conseil de Surveillance a été sélectionné en cette qualité ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par la Gérance ou les membres du conseil de surveillance concernant la cession de leur participation dans le capital de la société.

Transactions avec les parties liées

- Rémunérations des mandataires sociaux. Cf. note 16 de l'annexe aux comptes sociaux annuels.
- Rémunérations des dirigeants. Cf. note 28 de l'annexe aux comptes consolidés annuels.

Contrats de service

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas de contrats de services significatifs liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

1.2 Rapport sur le projet de résolutions

Les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires relèvent du ressort de l'Assemblée Générale Mixte.

1.2.1 Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2011, affectation du résultat et fixation du dividende

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011 qui se traduisent par un bénéfice de 31 979 235,88 euros ainsi que sur la proposition d'affectation de ce résultat de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 979 235,88 euros
Report à nouveau	<u>172 683 447,55 euros</u>
Bénéfice distribuable	204 662 683,43 euros
Affectation à l'Associé commandité	319 792,36 euros
Dividendes aux actionnaires	12 000 000,00 euros
Report à nouveau	192 342 891,07 euros

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2010/2011, de 1,50 euro par action qui sera mis en paiement le 6 janvier 2012.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		
	Dividende	Autres revenus distribués aux commandités	Revenus non éligibles à la réfaction
2007/2008	12 000 000 €* soit 1,50 € par action	818 334 €	-
2008/2009	12 000 000 €* soit 1,50 € par action	65 206,53 €	-
2009/2010	12 000 000 € * Soit 1,50 € par action	45 845,40 €	

* Compte tenu des sommes correspondant aux dividendes non distribués à raison des actions autodétenues.

1.2.2 Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2011

Vous aurez également à approuver les comptes consolidés part du groupe qui se traduisent par un résultat consolidé du groupe de 30 435 740 euros.

1.2.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte qu'il n'y a aucune convention réglementée nouvelle conclue au cours de l'exercice.

1.2.4 Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

Le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Stanislas DALLE arrivant à échéance à l'issue de la prochaine assemblée, nous vous proposons de nommer Madame Marie-France TISSEAU, demeurant 6 avenue Carnot 92330 Sceaux, en remplacement, pour une période de trois années qui expirera en 2014 au terme de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean GUEGUEN arrivant à échéance à l'issue de la prochaine assemblée, nous vous proposons de nommer Monsieur Matthieu DURIEZ,

demeurant 98 avenue Jean Jaurès 59100 Roubaix, en remplacement, pour une période de trois années qui expirera en 2014 au terme de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Relativement à l'indépendance des candidats au poste de membre du Conseil de Surveillance, le Conseil après examen des candidatures considère que les candidats proposés répondent aux critères d'indépendance fixés par le Code Afep-Medef et le règlement intérieur du Conseil.

1.2.5 Fixation du montant global de jetons de présence à verser

Nous vous suggérons de fixer le montant global de jetons de présence à verser aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2011/2012 à 40 000 euros.

Le montant des jetons de présence sera maintenu pour les exercices à venir, et ce jusqu'à décision contraire.

1.2.6 Renouvellement des autorisations concernant le programme de rachat d'actions ainsi que la réduction du capital par annulation d'actions autodétenues (L. 225-209)

Nous vous proposons de conférer à la Gérance, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale du 2 décembre 2010 dans sa neuvième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa neuvième résolution à caractère extraordinaire, présentée ci-après.

Ces opérations pourraient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserverait le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 120 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 96 000 000 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser la Gérance, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La Gérance disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.



1.2.7 Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres et de valeurs mobilières

Pour faciliter les opérations de croissance externe, nous vous demandons de bien vouloir conférer à la Gérance une délégation pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des éventuels apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette délégation serait consentie pour une durée de 26 mois.

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation ne pourrait être supérieur à 10 % du capital social.

1.3 Rapport du Conseil de Surveillance

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de contrôle que vous avez bien voulu nous confier.

Votre conseil a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle, lors de nos réunions.

La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2010/2011. Les comptes consolidés font apparaître un résultat opérationnel en baisse à 68,9 millions d'euros contre 101,8 millions d'euros l'exercice précédent et un bénéfice net part du groupe de 30,4 millions d'euros contre 58,3 millions d'euros en 2009/2010.

Notre société, pénalisée par des campagnes agricoles 2010 très difficiles, des baisses de prix conséquentes en conserves MDD en Europe et une parité USD/CAD défavorable a néanmoins préservé une rentabilité satisfaisante, a continué à améliorer ses ratios financiers et investir dans des relais de croissance, notamment au Brésil.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 1,50 euro par action.

Il vous est proposé de renouveler les autorisations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors des Assemblées Générales antérieures.

Le Conseil de Surveillance a adhéré lors de sa réunion du 4 décembre 2008 aux principes de Code de gouvernance Afep-Medef.

Si le règlement intérieur du Conseil de Surveillance ne prévoit pas de limite au renouvellement des mandats, le conseil a exprimé le souhait de s'inspirer du Code Afep-Medef en la matière.

Ainsi, vous aurez à vous prononcer sur la nomination de deux membres du Conseil de Surveillance, Madame Marie-France Tisseau et Monsieur Matthieu Duriez en remplacement de Messieurs Stanislas Dalle et Jean Guéguen.

Le conseil tient à remercier ces derniers pour leur contribution assidue aux travaux du conseil.

Le conseil observe que, sous réserve de la nomination de Madame Marie-France Tisseau par l'Assemblée Générale du 8 décembre 2011, le conseil comportera 3 femmes et 5 hommes, se conformant par anticipation à la loi sur la parité du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle et aux dispositions du Code Afep-Medef.

Comme l'année précédente, un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'assemblée ; ce rapport rend compte des principes de gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice et des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

En conclusion, les comptes présentés et les résolutions qui vous ont été proposées ont reçu notre approbation et nous vous recommandons de les adopter.

1.4 Rapport du Président du Conseil de Surveillance Sur la gouvernance, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de la gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

La société Bonduelle SCA est une société en commandite par actions. Au sein de ce type de société, il existe 2 sortes d'actionnaires appelés associés :

- les Associés commanditaires qui sont apporteurs en capitaux et ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et qui sont représentés par un Conseil de Surveillance ;
- les Associés commandités qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

La société en commandite par actions est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales choisies parmi les commandités ou les tiers non associés.

1.4.1 Code de gouvernance

Le Conseil de Surveillance du Groupe Bonduelle a adhéré aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef * lors de la réunion du 4 décembre 2008.

Il a observé que certaines dispositions avaient un caractère non applicable dans le cas d'une société en commandite par actions disposant d'un actionariat familial de contrôle, relativement notamment au rôle du Conseil de Surveillance dans le processus

de décision et celui du Comité de Nomination et de Rémunération du Gérant, personne morale au cas particulier de Bonduelle SCA.

Par ailleurs, le conseil comprend 8 administrateurs indépendants au sens de son règlement intérieur, ce dernier ne prévoyant notamment pas de limite aux renouvellements des mandats.

Le conseil a précisé que les recommandations Afep-Medef sont, dans leur esprit, appliquées dans la société opérationnelle Bonduelle SAS et ses filiales françaises.

1.4.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Composition du Conseil de Surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 18 membres choisis parmi les associés n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS. Ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 8 membres dont le Président, Monsieur André CRESPEL, qui n'exerce par ailleurs aucun autre mandat. Les 8 membres du Conseil de Surveillance sont considérés comme indépendants au regard des critères fixés par le règlement intérieur du conseil, ces critères étant fondés sur le principe selon lequel un membre du Conseil de Surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors qu'il n'entretient aucune relation avec la société ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Si ledit règlement n'apporte pas de limites au renouvellement des

mandats, le conseil a néanmoins émis le souhait de s'inspirer des dispositions du Code Afep-Medef à l'occasion du renouvellement des mandats venant à échéance.

Représentation des femmes et des hommes au sein du conseil

Il est rappelé que le conseil comporte parmi ses membres 2 femmes et 6 hommes. La société respecte dès à présent les recommandations du Code Afep-Medef auxquelles elle a adhéré et les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle.

À l'occasion du renouvellement des mandats à intervenir lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2011 et sous réserve de la nomination par celle-ci des candidats proposés, le Conseil de Surveillance comprendrait à l'avenir 3 femmes et 5 hommes, soulignant l'engagement de la société en la matière.

* Consultable sur le site www.medef.com, rubrique « publications/économie »

Missions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assume une mission de contrôle permanent de la gestion de la société. Cette mission s'étend aux domaines suivants :

- l'examen des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels arrêtés par la Gérance ;
- l'appréciation de la conduite des affaires sociales ;
- l'appréciation des systèmes de contrôle interne et des maîtrises des risques ;
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres.

Le conseil a décidé de la création d'un Comité des Comptes composé d'au moins 3 membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance, dont les critères de compétence minimale ainsi que les critères déterminant le ou les membres compétents dudit comité sont définis dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

Ce comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants :

- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- l'examen des comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés et suivi du contrôle légal par les commissaires aux comptes ;
- l'examen de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques tant financiers qu'opérationnels et leur couverture ;
- l'élaboration des programmes de révisions des commissaires aux comptes et du service d'audit interne.

De plus, il existe un Comité des Rémunérations composé d'un membre du Conseil de Surveillance et majoritairement de membres extérieurs à l'entreprise. Ce comité décide des niveaux de rémunérations de la Direction générale de Bonduelle SAS ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux managers.

Les Statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le conseil peut, s'il l'estime utile, entendre le Gérant, les Directeurs généraux du groupe et des filiales, les commissaires aux comptes, le Directeur financier du groupe et le responsable de l'audit pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix et ce aux frais de la société.

Activité du conseil au cours de l'exercice

TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Durant l'exercice, 5 réunions, d'une durée moyenne de 4 heures, se sont tenues ainsi qu'une visite du site industriel de salade verte en sachet situé à San Paolo d'Argon (Italie) récemment inauguré incluant présentation détaillée de l'activité dans cette région, permettant de mieux en appréhender les enjeux et les contraintes spécifiques et d'échanger avec les équipes locales.

Lors des réunions des 1^{er} octobre 2010 et 9 mars 2011, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Le conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe ainsi que sur les orientations stratégiques.

Le taux de participation à ces réunions a été de 82,5 %.

Le conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité des informations et des rapports qui ont été présentés, ainsi que la qualité des échanges entre le conseil et la Gérance.

Le Conseil de Surveillance a procédé à une revue de son fonctionnement et considère qu'il a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

TRAVAUX DU COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des Comptes était composé au titre de l'exercice 2010/2011 de 3 membres.

Monsieur Yves TACK en a assuré la présidence, les autres membres étant Messieurs André CRESPEL et Daniel BRACQUART.

Il s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice. Le taux de participation a été de 100 %.

Son activité a porté notamment sur les points suivants :

- l'examen approfondi des comptes semestriels et annuels ;
- l'examen des rapports de l'audit interne ;
- le suivi de la démarche « cartographie des risques » et des plans d'actions engagés relatifs aux principaux risques identifiés ;
- l'examen de l'activité réglementaire et des recommandations AMF ainsi que des évolutions attendues des règles IFRS ;
- la répartition des travaux au sein du collège des commissaires aux comptes et la nature des missions annexes confiées et leur indépendance.

Par ailleurs, le comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés au service d'audit interne.

Le Comité des Comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur financier du groupe, des responsables des services financiers du groupe et de l'audit interne ainsi que les commissaires aux comptes.

Le Comité des Comptes constate avec satisfaction qu'à l'occasion de leur audition les commissaires aux comptes ont souligné la qualité de l'organisation des clôtures comptables, des dossiers mis à disposition et des explications fournies par les directions

financières locales et la Direction des Services Financiers du Groupe Bonduelle.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du comité, lors de sa réunion du 2 décembre 2010.

1.4.3 Procédures de contrôle interne et de Gestion des risques

Le Groupe Bonduelle a retenu comme outil le Cadre de Référence relatif au contrôle interne de l'AMF publié en janvier 2007 et actualisé en juillet 2010.

La gestion des risques et le contrôle interne sont des dispositifs de la société, définis et mis en œuvre sous sa responsabilité comprenant un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société qui :

- permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la société ;
- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ; et
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif de gestion des risques vise plus particulièrement à :

- a) préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société en identifiant et analysant les principales menaces potentielles de la société ;
- b) identifier les principaux événements et situations susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs de la société ;
- c) favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- d) sensibiliser et mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Le dispositif de contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- a) la conformité aux lois et règlements ;
- b) l'application des instructions et des orientations fixées par la Gérance ;
- c) le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- d) la fiabilité des informations financières.

Cependant, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Il existe, en effet, des limites inhérentes à tout système ou processus comme, par exemple, les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement, le rapport coût/bénéfice de la mise en place de nouveaux contrôles, ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.

L'organisation du Groupe Bonduelle

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SAS à laquelle sont rattachées les 7 branches d'activités du groupe ainsi que la joint-venture Gelagri.

Bonduelle SAS gère des fonctions réservées telles que :

- la gestion des participations, fusions, acquisition ou revente d'actifs ;
- la croissance externe ;
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe, y compris les moyens de financement ;
- la politique fiscale et sa mise en œuvre ;
- la définition des politiques de rémunération, de gestion de l'encadrement et de développement des compétences ;
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion ;
- la communication *corporate* et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires ;
- le partage des ressources telles que l'informatique, les achats... ;
- les programmes de recherche et développement.

Les branches d'activités sont découpées par zone géographique ou métier. Chaque branche est dotée de moyens financiers propres, est responsable du développement de ses produits et en assure majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Pour chacune de ces entités, le groupe a défini les missions, leur organisation, leur contribution aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Les objectifs du groupe sont définis par la Gérance. Ils concernent, non seulement la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à atteindre un degré d'excellence, tels que le management des ressources humaines, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et la protection de l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans qui prévoit une identification des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

Les acteurs de la gestion des risques du contrôle interne

Les principaux organes de la gestion des risques et du contrôle interne se présentent de la manière suivante :

AU NIVEAU DU GROUPE

La Direction générale de Bonduelle SAS est composée de 2 membres (un Président et un Directeur général) dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les Statuts. Elle assure collégalement la direction opérationnelle du groupe.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction générale et doivent s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité Exécutif est un organe qui regroupe la Direction générale de Bonduelle SAS, les Directeurs généraux des différentes branches d'activités, le Directeur financier, le Directeur des ressources humaines et le Directeur relations extérieures et développement durable de Bonduelle SAS. Il passe en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses filiales. Il s'est réuni à 12 reprises durant l'exercice.

L'audit interne du groupe est rattaché fonctionnellement à la Direction financière de Bonduelle SAS et rapporte hiérarchiquement à la Direction générale et au Comité des Comptes. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction générale et le Comité des Comptes. Au titre de l'exercice 2010/2011, 11 missions d'audit ont été menées dans les différentes unités managériales du groupe. À la suite de chaque mission, un plan d'action est élaboré par les Directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit, un suivi de ces plans d'actions est assuré par la direction de l'audit interne et les responsables opérationnels puis revue par la Direction générale du groupe.

Le choix des commissaires aux comptes est du ressort du Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Comptes. Le groupe a choisi un collège de commissaires aux comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

AU NIVEAU DES BRANCHES D'ACTIVITÉS

Le Comité de Direction comprend le Directeur général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, la Direction générale, le Directeur financier, le Directeur des ressources humaines et le Directeur relations extérieures et développement durable de Bonduelle SAS se réunissent en Conseil d'Administration interne avec les Comités de Direction de chaque branche d'activité pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la branche d'activité. Sont notamment abordés les sujets suivants :

- en février : résultats semestriels ;
- en juin : budget N + 1 ;
- en septembre : résultats annuels et investissements N+1 ;
- en novembre : plan à 3 ans.

LES BASES DES PROCÉDURES DU CONTRÔLE INTERNE

Le recueil des règles générales de fonctionnement définit les domaines d'intervention et les pouvoirs respectifs des services centraux et des branches d'activités.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de Direction des branches d'activités.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes :

- le budget, préparé en fonction des orientations et de directives fixées par la Direction générale ;
- le suivi des performances, dans le cadre d'un *reporting* mensuel et des réunions de Conseil d'Administration Interne ;
- le plan stratégique sur 3 ans, établi annuellement selon les mêmes procédures de mise en œuvre que le budget.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion de Bonduelle SAS et des différentes branches d'activités.

1.4.4 Procédures de gestion des risques

Le Groupe Bonduelle est exposé, dans l'exercice de ses activités, comme toute entreprise, à un ensemble de risques. Les principales mesures de maîtrise et de contrôle de ces risques sont décrites au paragraphe II « Gestion des risques » du rapport de la Gérance.

Pour conforter l'appréhension de ces risques, le groupe a initié en 2008 une démarche de cartographie des risques généraux qui vise à hiérarchiser les principaux risques auxquels il pourrait se juger exposé, en termes de gravité, d'éventualité, d'occurrence et de degré de maîtrise.

Les résultats de cette démarche sont analysés au niveau du Comité Exécutif du groupe pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués et développer les plans d'action et les mesures de prévention appropriés.

Il est rendu compte au Conseil de Surveillance, du déroulement de cette démarche et des plans d'actions associés dans différents risques identifiés.

1.4.5 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par le service consolidation rattaché à la Direction financière du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux filiales dont les principales étapes sont les suivantes :

- le *reporting* mensuel du chiffre d'affaires ;
- la liasse de *reporting* trimestrielle ;
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses extraites des systèmes informatiques par chaque filiale et transmises au service consolidation sur un logiciel unique. Les transactions sont

enregistrées conformément aux règles du manuel de consolidation, référentiel commun au sein du groupe.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe et revu par les commissaires aux comptes.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre ou les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

1.4.6 Autres informations

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposés dans les paragraphes 1.1.4 « Renseignements concernant le capital » et 1.1.5 « Pacte d'actionnaires » du rapport de la Gérance.

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont détaillées à l'article 23 des Statuts de la commandite par actions Bonduelle qui sont disponibles, sur demande, au siège administratif de Villeneuve d'Ascq.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 30 septembre 2011.

1.5 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Exercice clos le 30 juin 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société BONDUELLE et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Lille, le 24 octobre 2011
Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés
Jean-Yves Morisset

Mazars
Cécile Fontaine



Comptes consolidés

de l'exercice clos au 30 juin 2011



2.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2010 12 mois	Au 30/06/2011 12 mois
Chiffre d'affaires	5	1 559 589	1 725 998
Achats et charges externes	6	(1 089 274)	(1 232 881)
Charges de personnel	7	(295 806)	(336 999)
Amortissements et dépréciations		(65 087)	(70 189)
Autres produits opérationnels	8	44 922	41 657
Autres charges opérationnelles	8	(49 231)	(46 904)
Résultat sur cession de participations consolidées		(656)	(1)
Résultat opérationnel courant		104 457	80 681
Éléments non récurrents	9	(2 626)	(11 737)
Résultat opérationnel		101 830	68 944
Coût de l'endettement financier net		(20 884)	(29 465)
Autres produits et charges financiers		3 045	5 811
Résultat financier	10	(17 839)	(23 654)
Résultats des sociétés mises en équivalence		(528)	58
Résultat avant impôts		83 464	45 348
Impôts sur le résultat	11	(25 754)	(14 685)
RÉSULTAT NET		57 710	30 663
• Part du groupe		58 343	30 436
• Part des minoritaires		(633)	227
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	12	7,51	3,94
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	12	7,51	3,94

► GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Résultat net de la période	57 710	30 663
Couverture de flux de trésorerie	(827)	5 010
Écarts de conversion	36 372	(8 843)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(1 467)	945
Impact fiscal	751	(2 106)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	34 829	(4 994)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	92 539	25 669
dont quote-part du groupe	93 006	25 568
dont quote-part des minoritaires	(467)	101

2.2 Bilan consolidé

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Actifs non courants		745 192	730 049
Autres immobilisations incorporelles	13	44 138	33 603
Goodwill	14	192 406	189 425
Immobilisations corporelles	15	470 552	469 273
Titres mis en équivalence		9 786	8 371
Autres actifs financiers non courants	17	14 018	9 619
Impôts différés	11	13 927	12 368
Autres actifs non courants	16	366	7 390
Actifs courants		903 905	966 770
Stocks et encours	18	515 674	495 299
Clients et autres débiteurs	19	340 484	329 126
Créances d'impôt		6 594	18 396
Autres actifs courants	16	5 842	5 579
Autres actifs financiers courants	16	7 609	6 982
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	27 702	111 389
TOTAL ACTIF		1 649 098	1 696 819

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Capitaux propres, part du groupe		460 085	467 929
Capital social		56 000	56 000
Primes liées au capital		22 545	22 545
Réserves consolidées		381 540	389 384
Intérêts minoritaires	1.B	17 102	15 845
Capitaux propres		477 187	483 774
Passifs non courants		543 220	566 348
Dettes financières	21	455 707	482 096
Engagements envers le personnel	22	10 439	8 464
Autres provisions non courantes	24	33 983	38 005
Impôts différés	11	28 652	23 093
Autres passifs non courants	16	14 439	14 690
Passifs courants		628 690	646 697
Dettes financières courantes	21	145 307	132 832
Provisions courantes	24	1 957	1 560
Fournisseurs et autres créditeurs	25	473 298	506 415
Dettes d'impôt		4 342	2 167
Autres passifs courants	16	3 788	3 724
TOTAL PASSIF		1 649 098	1 696 819

2.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Résultat net		57 710	30 663
Résultat des sociétés mises en équivalence		528	(58)
Amortissements et perte de valeur		58 199	70 808
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie		10 138	6 622
Impôts payés		(27 305)	(20 200)
Charges (produits) d'impôt		25 754	14 685
Intérêts courus		(1 601)	651
Cash flow		123 422	103 172
Variation du Besoin en fonds de roulement		26 606	45 870
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		150 028	149 041
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(29 947)	(2 904)
Cession de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée		9 295	345
Incidence des changements de méthode			(11)
Investissements industriels		(84 519)	(96 898)
Investissements financiers		(95)	(250)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers		5 995	11 743
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées		505	(316)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(98 767)	(88 291)
Augmentation de capital		(0)	(0)
(Acquisition) Cession d'actions propres		(341)	(3 122)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an		(53 053)	126 417
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an		(25 387)	(87 872)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires		(11 493)	(11 915)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(90 274)	23 508
Incidence des variations des taux de change		4 039	(571)
Variation de trésorerie		(34 974)	83 687
Trésorerie à l'ouverture	21	62 676	27 702
Trésorerie à la clôture	21	27 702	111 389
VARIATION DE TRÉSORERIE		(34 974)	83 687

2.4 Variation des capitaux propres consolidés

	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conver- sion	Résul- tats accumu- lés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2009	8 000 000	56 000	22 545	(1 125)	(21 097)	(27 745)	339 291	367 870	11 773	379 643
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres		0	0	(978)	0	36 183	(542)	34 663	166	34 829
Résultat 30/06/2010							58 343	58 343	(633)	57 710
Options d'achat d'actions							385	385	0	385
Puts sur minoritaires							(1 155)	(1 155)	(1 552)	(2 707)
Variation de périmètre							0	0	7 349	7 349
Actions Propres					11 400		0	11 400	0	11 400
Autres							71	71	0	71
Dividendes versés	1,50						(11 493)	(11 493)	0	(11 493)
Capitaux propres au 30 juin 2010	8 000 000	56 000	22 545	(2 103)	(9 697)	8 438	384 900	460 085	17 102	477 187
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2010	8 000 000	56 000	22 545	(2 103)	(9 697)	8 438	384 900	460 085	17 102	477 187
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres		0	0	608	0	(8 760)	3 285	(4 867)	(126)	(4 994)
Résultat 30/06/2011							30 436	30 436	227	30 663
Options d'achat d'actions							418	418	0	418
Puts sur minoritaires							277	277	(294)	(17)
Variation de périmètre							(2 568)	(2 568)	(771)	(3 339)
Actions Propres					(3 007)		0	(3 007)	0	(3 007)
Autres							(1 127)	(1 127)	(96)	(1 223)
Dividendes versés	1,50						(11 717)	(11 717)	(198)	(11 915)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2011	8 000 000	56 000	22 545	(1 495)	(12 704)	(322)	403 904	467 929	15 845	483 774

2.5 Annexe aux comptes consolidés annuels

Sommaire

Note 1	Modalités d'élaboration	45	Note 17	Autres actifs financiers non courants	71
Note 2	Principes comptables	47	Note 18	Stocks et encours	72
Note 3	Gestion des risques financiers	53	Note 19	Clients et autres débiteurs	72
Note 4	Changement de périmètre de consolidation	54	Note 20	Instruments financiers dérivés	73
Note 5	Informations sectorielles	55	Note 21	Endettement net	77
Note 6	Achats et charges externes	58	Note 22	Engagements envers le personnel	83
Note 7	Rémunérations et effectifs	58	Note 23	Plans d'options sur actions	85
Note 8	Autres produits et autres charges opérationnels	58	Note 24	Autres provisions	87
Note 9	Éléments non récurrents	58	Note 25	Fournisseurs et autres créiteurs	87
Note 10	Résultat financier	59	Note 26	Honoraires des commissaires aux comptes	88
Note 11	Impôt sur le résultat	61	Note 27	Engagements conditionnels et éventualités	89
Note 12	Résultat par action	62	Note 28	Transactions avec les parties liées	90
Note 13	Autres immobilisations incorporelles	63	Note 29	Évènements postérieurs à la clôture	91
Note 14	Goodwill	64	Note 30	Liste des sociétés du groupe	92
Note 15	Immobilisations corporelles	65			
Note 16	Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie	67			

Note 1 Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2010/2011 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

LES NORMES, MISES À JOUR ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLEMENT APPLICABLES AU TITRE DE L'EXERCICE 2010/2011

- L'amendement à IFRS 1 concernant l'exemption relative aux informations à fournir au titre d'IFRS 7, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010 ;
- L'amendement à IFRS 2 relatif à la comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 ;
- L'amendement à IAS 32 relatif à la classification de droits de souscription applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010 ;
- Les amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Embedded Derivatives » applicable aux exercices clos à compter du 30 juin 2009 ;
- L'IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2009 ;
- L'IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2009 ;
- L'IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010.

LES NORMES, MISES À JOUR ET INTERPRÉTATIONS QUI NE SONT PAS ENCORE APPLICABLES ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ APPLIQUÉES DE MANIÈRE ANTICIPÉE PAR LE GROUPE

Pour ces normes, le chiffrage des impacts est en cours d'étude.

- L'amendement à IFRIC 14 relatif aux paiements anticipés des exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- L'amendement d'IAS 24 relatif aux parties liées, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

A. Informations relatives au groupe

Cotée sur Euronext (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par action de droit français. Bonduelle détient des positions de leader sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais (traiteur et IV^e gamme).

La Gérance a arrêté les comptes annuels consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2011 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 8 décembre 2011.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Rachat des minoritaires de Fresco Italia

Le 14 septembre 2010 Bonduelle Italia a procédé au rachat des intérêts minoritaires de sa filiale Fresco Italia. Conformément à IAS 27 Révisée, le rachat est sans impact sur le résultat et entraîne une diminution des capitaux propres totaux de 2,9 millions d'euros.

Démarrage de la production et de la commercialisation au Brésil

La commercialisation au Brésil de conserves de pois et de maïs a débuté en novembre 2010, consécutivement au démarrage de la production en septembre.

Les rendements agricoles et l'efficacité industrielle de l'usine située à Cristallina se révèlent très satisfaisants et les produits bénéficient d'un accueil particulièrement favorable de la distribution.

Cette unité, destinée à alimenter un marché local de conserve de taille importante en forte croissance, aura la particularité de fonctionner toute l'année dans un environnement tropical d'altitude.

Présentant une différenciation produit marquée à un prix compétitif, Bonduelle entend conquérir sous 3 ans 10 % du marché des légumes en conserves.

Fermeture du site industriel de Westmeerbeek en Belgique

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 11 février 2011 son intention de fermer son usine de conserves de Westmeerbeek (Belgique).

Cette fermeture est motivée par l'adaptation de l'organisation industrielle de Bonduelle aux conditions du marché. Cette usine, la plus petite du groupe, nécessitait pour pouvoir assurer la poursuite de l'activité des investissements importants sans rapport avec la rentabilité des marchés servis (Benelux et Allemagne). Ces productions peuvent être absorbées par les autres usines du groupe sans investissement.

Les impacts comptables et financiers de cette restructuration ont été enregistrés dans les comptes clos au 30 juin 2011.

Réouverture de l'usine de salades vertes en sachet de San Paolo d'Argon en Italie

La toute dernière unité de production de San Paolo d'Argon (Bergame), la plus grande d'Europe dédiée à la production de salades vertes en sachet (dites de IV^e gamme), a été inaugurée le 20 mai 2011. Totalement détruite en février 2008 par un terrible incendie, cette usine a été entièrement reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne usine, selon le double principe de la modernité et du respect de l'environnement. L'accent a été mis tout particulièrement sur l'optimisation des flux, l'amélioration des conditions environnementales des zones critiques et l'efficacité énergétique. Représentant un investissement de l'ordre de 20 millions d'euros, elle produit 17 500 tonnes de salades et emploie 250 personnes.

Bonduelle et Ardo créent une joint-venture industrielle en Espagne

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 6 avril 2011 la création d'une joint-venture industrielle en Espagne à parité avec le leader européen du légume surgelé Ardo. Conjointement, le groupe a annoncé céder ses marques Frudesa et Salto en Espagne à Lion Capital, propriétaire de la marque Findus (hors Italie).

Ces deux opérations sont devenues effectives au 1^{er} juillet 2011 et ont pour objectif de favoriser la consolidation du marché surgelé. Engagée par Bonduelle avec la mise en œuvre d'une première joint-venture avec le groupe coopératif Triskalia dans Gelagri en 2009, cette consolidation se poursuit avec cette deuxième opération qui améliorera la compétitivité de l'usine de Benimodo, apportée à la joint-venture.

Émission obligataire aux États-Unis

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 8 septembre 2010 une émission obligataire privée d'un montant de 165 millions de dollars, d'une maturité de 12 ans, destinée à refinancer la dette d'acquisition de l'activité champignon et lui apporter la flexibilité financière nécessaire à la poursuite de sa politique d'acquisitions ciblées.

Contractée dans des conditions attractives auprès d'institutions financières de 1^{er} rang, cette émission accroît la maturité de la dette, souligne la qualité de crédit « Investment Grade » du groupe et diversifie ses sources de financement.

Évolution de la Direction générale du groupe

Daniel Vielfaure, 49 ans, de nationalité canadienne, a succédé au poste de Directeur général du Groupe Bonduelle au 1^{er} janvier 2011 à Pierre Deloffre qui a fait valoir ses droits à la retraite. Daniel Vielfaure était précédemment Directeur général d'Aliments Carrière, devenue Bonduelle Amérique du Nord suite au rachat réalisé en 2007.

B. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle. Le groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité d'orienter les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation. Ainsi, certaines sociétés sont-elles consolidées par intégration globale bien que le groupe détienne un pourcentage de détention inférieur ou égal à 50 %. L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Concernant la société SOLEAL, elle est consolidée en intégration globale à 37 %, car le groupe possède juridiquement le contrôle de cette société et par ailleurs, sur un plan contractuel et économique, SOLEAL a pour client intra-groupe unique la société Bonduelle Sud Europe détenue elle-même à 100 % par Bonduelle Conserve International (BCI).

Concernant la société France Champignon, dont le capital est composé de parts sociales, elle est consolidée en intégration globale à hauteur de 55,58 %. Les Statuts précisent les règles applicables à la gestion de ces parts sociales. Ainsi, ces parts sont souscrites

en fonction du niveau de l'activité des associés coopérateurs dans le cadre d'un engagement de 10 ans renouvelable par tacite reconduction de périodes de 5 ans.

Ce capital est susceptible de varier au sein d'une procédure d'approbation soumise au Conseil d'Administration. Il ne peut-être réduit en dessous d'un montant plancher correspondant aux trois quarts du montant le plus élevé du capital constaté lors d'une Assemblée Générale.

Compte tenu des spécificités de la coopération agricole, des Statuts et du fonctionnement de la coopérative, le groupe considère que pour le classement des parts sociales certains critères ne permettent pas l'application d'IFRIC 2 sur le reclassement des parts sociales en dettes, et notamment :

- une activité fortement capitalistique nécessitant un engagement important des coopérateurs sur le long terme ;
- des Statuts conditionnant les remboursements de capital au travers d'une procédure ; et
- aucun remboursement significatif de capital constaté historiquement.

Par conséquent, les intérêts non assortis de contrôle de la coopérative sont comptabilisés en capitaux propres sur la ligne intérêts minoritaires.

Concernant les trois sociétés Gelagri, mises en équivalence, le pourcentage de contrôle et d'intérêts est déterminé par des actions de préférence émises pour les trois sociétés.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2011 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Bonduelle do Brasil, Majak Khudiaky Cherkassy Oblast, SCA des Hureaux, SCA Champignonnières de Dampierre et les sociétés du Groupe Gelagri. L'ensemble de ces sociétés ont été consolidées sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2011.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

C. Information sectorielle

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du reporting interne dénommé également *management approach*.

Les deux secteurs opérationnels sont : Zone Europe et hors Zone Europe.

Les filiales de Bonduelle implantées dans la Zone Europe se situent dans les secteurs géographiques suivants : France, Allemagne, Italie, Péninsule ibérique, Benelux et Europe centrale.

Les filiales de Bonduelle implantées hors Zone Europe se situent dans les zones d'Europe orientale, Mercosur, Amérique du Nord et Export.

Ces secteurs reposent sur l'organisation managériale du Groupe Bonduelle.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Aux titres des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, amortissements et perte de valeurs des immobilisations, résultat opérationnel courant et résultat opérationnel sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteurs d'activités.

Les informations bilancielles (actifs non courants, actifs courants, passifs non courants, passifs courants) sont ventilées par zones géographiques. Seuls les goodwill et les marques sont déclinés par zones géographiques et secteurs d'activités.

D. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques produits financiers et charges financières du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice et leurs comptes de résultat sont convertis en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période hors hyperinflation. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

E. Regroupements d'entreprise

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 Révisée (Regroupements d'entreprises) depuis le 1^{er} juillet 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

Cette méthode implique la comptabilisation des actifs acquis et des passifs assumés identifiables à leur juste valeur sauf exceptions prévues dans IFRS 3R.

Pour tous les regroupements ayant été réalisés après le 1^{er} juillet 2009, les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

De même, à compter du 1^{er} juillet 2009, toute part d'intérêt dans l'entité acquise ne conférant pas le contrôle (minoritaires) peut soit représenter une quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables (IFRS 3 2004), soit être évaluée à leur juste valeur (on parle dans ce cas de goodwill complet). Cette option s'applique transaction par transaction.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur de la quote-part acquise des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, est comptabilisée en écart d'acquisition.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise alors l'écart d'acquisition négatif est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Note 2 Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2011 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le groupe »).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

A. Immobilisations incorporelles

GOODWILL

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Goodwill » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les écarts d'acquisitions relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les excédents sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

SUIVI DE LA VALEUR DES MARQUES

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue.

Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

SUIVI DE LA VALEUR DES GOODWILL

La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'UGT, puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts liés à la vente et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle se rattachent les immobilisations testées.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans est de 1 %.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation, avec un taux avant impôt, sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC de 6,44 %) déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement cible de 40 % et d'un taux sans risque de 3,07 % (OAT 10 ans).

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : Zone Europe et Hors Zone Europe.

Zone Europe :

- Les activités de la conserve et du surgelé ;
- Les activités du frais.

Hors Zone Europe :

- L'activité de la conserve et du surgelé en Amérique du Nord ;
- L'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

La valeur comptable du goodwill affecté à chaque secteur opérationnel figure dans la note 5.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans ;
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans ;
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

C. Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs) ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs.

Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

1. LES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

2. LES PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont incluses dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

Le groupe, dans sa politique de financement peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan.

3. LES ACTIFS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût

amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers.

4. LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché.

Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

D. Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires ;
- les intérêts courus non échus ;
- les encours de locations financements ;
- les emprunts et concours bancaires ;
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

E. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période ;
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat ;
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat ;
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie « Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS ».

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 7.27A distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;
- Niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;
- Niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de plateformes de type Reuters.

F. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;

- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, et toutes les pertes de stocks, sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

G. Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne « Actions Propres », pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

H. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les parts d'OPCVM de trésorerie ou BMTN mobilisables à court terme.

I. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

J. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SAS, Bonduelle Conserve International SAS, Bonduelle Surgelé International SAS, Bonduelle Development SAS, Champilore SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SA, Revoisson SCI et Bonduelle Traiteur International SAS, SA Champilore, SAS Champignonnières des Roches, SA Champignonnières de la Vienne, SAS Champiland, et SAS Euromycol.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des écarts d'acquisition. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actif résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas
Types de régime	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité	Fonds de pension
Taux d'actualisation	4,75 %	4,75 %	4,75 %	4,75 %
Taux de rendement des actifs	3,70 %	NA	NA	4,75 %
Progression future des salaires	2,50 %	1,75 %	0	2,50 %
Âge de départ à la retraite	63 ans	65 ans	62 ans	65 ans

Le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (4,75 %). Il a été fixé au regard de l'indice Bloomberg (Corporate AA 15 ans zone euro). Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Les taux de rendement attendus sur les actifs de couverture sont déterminés sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds de gestion.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité ;

entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

K. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers soit, des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie et un fonds de pension aux Pays-Bas.

- âge de départ à la retraite : 62 ans pour l'Italie, Allemagne et Pays-Bas ; 65 ans, France : 63 ans.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles selon l'option définie par IAS 19 depuis le 1^{er} janvier 2006 : cette option dite du « *SORIE* » (*Statement of Recognized Income and Expense*) consiste à reconnaître les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres. Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

L. Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

M. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

N. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourant pas directement à l'activité.

O. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les excédents, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les goodwill) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

P. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, soit 4 ans, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

Q. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

R. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou ven cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

S. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent a posteriori se révéler différentes de la réalité.

T. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

Note 3 Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne et les commissaires aux comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie, valide sur la base d'un reporting diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe. (Voir note 21 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2011).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B. Risques de marché

1. RISQUE DE CHANGE

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2010/2011 73 % du chiffre d'affaires et 27 % du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, dollar américain et canadien est en constante

évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2011.

2. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2011.

3. RISQUE DE CRÉDIT

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4. RISQUE DE CONTREPARTIE

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5. RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux Producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le Producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

C. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2011 s'élèvent à 483,8 millions d'euros sur la base desquels le Conseil de Surveillance propose un dividende par action de 1,50 euro par action.

Note 4 Changement de périmètre de consolidation

4.1 Champiloire (champignon)

- Fusion absorption de SAS des Champignonnières Ganot et SA Champiloire ;
- Fusion absorption de France Champignon GmbH et BFP GmbH ;
- Fusion absorption de Inter-champ Company Ltd et de Bonduelle Polska ;

- Liquidations des sociétés Interabra et Royal Champignon Espagne.

Ces opérations n'ont pas d'impact dans les comptes consolidés.

4.2 Fusions italiennes

- Fusion de Fresco Italia et Bonduelle Italia

Suite au rachat de minoritaire, la société Fresco Italia est détenue à 100 % par Bonduelle Italia. Bonduelle Italia a absorbé Fresco Italia par voie de fusion.

Cette opération n'a pas d'impact dans les comptes consolidés.

- Naturalmente et OP OASI, passage en mise en équivalence

Suite au rachat des titres de Naturalmente par l'OP OASI, les deux sociétés ont fusionné au 30/06/2011.

De plus, la détention dans la nouvelle entité fusionnée est passée à 35 % occasionnant une perte de contrôle.

L'impact global de cette opération dans les comptes consolidés est non significatif.

4.3 Fusion de La Corbeille Groep

- Fusion réunion de La Corbeille Groep et Bonduelle Northern Europe.

Cette opération n'a pas d'impact dans les comptes consolidés.

4.4 Fusion de Gelagri Iberica

- Fusion de Gelagri Iberica avec Gelagri Industrial qui devient Gelagri Iberica.

Cette opération n'a pas d'impact dans les comptes consolidés.

4.5 Entrée de périmètre

- Création de la société « Ultracongelados de la ribera » qui est mise en équivalence.

4.6 Modification de périmètre

- Suite à une évolution de l'actionariat, OP OASI a été mise en équivalence.

Note 5 Informations sectorielles

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Hors Zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2010
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1 178 176	384 959	(3 547)	1 559 589
Ventes inter-secteurs	(3 547)	0	3 547	0
TOTAL	1 174 630	384 959	0	1 559 589
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(53 312)	(11 776)		(65 087)
Résultat opérationnel courant	55 732	48 724		104 457
Résultat opérationnel	53 106	48 724		101 830
Bilan				
Actifs non courants	549 177	196 015		745 192
<i>dont immobilisations corporelles</i>	334 971	135 581		470 552
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	53 867	30 652		84 519
<i>dont Goodwill</i>	142 625	49 780		192 406
<i>dont Marques</i>	28 215	2 494		30 709
Actifs courants	711 499	192 407		903 905
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 260 676	388 422		1 649 098
Capitaux propres				477 187
Passifs non courants	404 862	138 358		543 220
<i>dont dettes financières</i>				455 707
Passifs courants	508 353	120 337		628 690
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 260 676	388 422		1 649 098



Comptes consolidés

Annexe aux comptes consolidés annuels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Zone Europe	Hors Zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2011
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1 302 795	428 011	(4 808)	1 725 998
Ventes inter-secteurs	(4 808)	0	4 808	0
TOTAL	1 297 987	428 011	0	1 725 998
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(54 532)	(15 656)		(70 189)
Résultat opérationnel courant	30 867	49 814		80 681
Résultat opérationnel	19 130	49 814		68 944
Bilan				
Actifs non courants	543 858	186 191		730 049
<i>dont immobilisations corporelles</i>	341 803	127 469		469 273
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	78 655	18 242		96 898
<i>dont Goodwill</i>	142 624	46 802		189 425
<i>dont Marques</i>	20 215	2 304		22 519
Actifs courants	794 659	172 112		966 770
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 338 516	358 303		1 696 819
Capitaux propres				483 774
Passifs non courants	437 521	128 827		566 348
<i>dont dettes financières</i>				482 096
Passifs courants	545 290	101 407		646 697
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 338 516	358 303		1 696 819

► INFORMATIONS PAR ACTIVITÉS

(en milliers d'euros)	Conserve/Surgelé	Frais	Autres	Total au 30/06/2010
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires hors groupe	1 214 631	344 958		1 559 589
TOTAL	1 214 631	344 958		1 559 589
Bilan				
Goodwill	118 603	72 940	863	192 406
Marques	30 709			30 709

(en milliers d'euros)	Conserve/Surgelé	Frais	Autres	Total au 30/06/2011
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires hors groupe	1 347 912	378 086		1 725 998
TOTAL	1 347 912	378 086		1 725 998
Bilan				
Goodwill	115 639	72 923	863	189 425
Marques	22 519			22 519

► INFORMATIONS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Au 30/06/2010		Au 30/06/2011	
France	554 837	36 %	628 686	36 %
Amérique du Nord	274 582	18 %	284 633	16 %
Allemagne	182 407	11 %	213 150	12 %
Italie	180 198	11 %	185 898	11 %
Europe orientale ⁽¹⁾	84 300	5 %	115 702	7 %
Benelux	108 812	7 %	80 624	5 %
Europe centrale ⁽²⁾	69 681	4 %	82 377	5 %
Ibérique	76 923	5 %	73 265	4 %
Autres	27 849	2 %	61 663	4 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 559 589	100 %	1 725 998	100 %

(1) Russie + pays CEI.

(2) Pays de l'Est ayant intégré l'Union européenne.

Note 6 Achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(674 774)	(816 047)
Production stockée	(23 978)	(15 848)
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	(14 543)	(700)
Autres charges externes	(375 979)	(400 285)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(1 089 274)	(1 232 881)

Note 7 Rémunérations et effectifs

<i>(en milliers d'euros et nombre de salariés)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Frais de personnel des sociétés intégrées	(295 806)	(336 999)
Effectif moyen annuel	8 578	9 650
Effectif permanent	7 437	7 248

Note 8 Autres produits et autres charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Prestations opérationnelles	5 163	3 796
Reprises de provisions et pertes de valeur	18 648	17 002
Autres produits opérationnels	21 111	20 859
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	44 922	41 657

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Impôts et taxes	(20 740)	(20 319)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(18 982)	(14 481)
Autres charges opérationnelles	(9 509)	(12 103)
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(49 231)	(46 904)

Note 9 Éléments non récurrents

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Cession d'actifs immobiliers hors exploitation		5 692
Frais de réorganisation et de restructuration	(2 626)	(17 428)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	(2 626)	(11 737)

Note 10 Résultat financier

Le résultat financier au 30/06/2011 s'élève à - 23,7 millions d'euros contre - 17,8 millions d'euros l'exercice précédent.

(en milliers d'euros)		Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Coût de l'endettement financier	A	(20 884)	(29 465)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		692	687
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(22 185)	(29 250)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		(9 101)	24 025
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		9 711	(24 926)
Autres produits et charges financiers	B	3 045	5 811
Gains et pertes de change		2 164	2 654
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie		(191)	(76)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		1 265	3 881
Autres charges financières		(193)	(648)
RÉSULTAT FINANCIER	A+B	(17 839)	(23 654)

Ce résultat financier est principalement composé du coût de l'endettement financier net. Ce dernier s'établit à - 29,5 millions d'euros, contre - 21 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent, en hausse de 8,5 millions d'euros.

Retraînée de la prise en compte des éléments IFRS composant le taux d'intérêt effectif (TIE), la charge financière brute s'établit à - 25,2 millions d'euros au 30 juin 2011 contre - 22,4 millions d'euros un an auparavant.

Cette hausse s'explique principalement par un effet de durée : la mise en place en août 2010 d'une émission obligataire de 165 millions de dollars US à 12 ans contribue au renchérissement relatif du coût de la dette, mais permet en contrepartie une sécurisation accrue des financements du groupe et une amélioration de la durée moyenne. Cette hausse est également due, pour partie, à un effet taux défavorable : le groupe supportant, pour la quote-part non couverte de son exposition aux taux variables, la remontée des taux court terme.

Par ailleurs, les implantations industrielles du groupe en dehors de la zone euro sont systématiquement refinancées dans la devise de la zone d'implantation afin d'éliminer le risque de change induit par ces besoins de financements. Certaines de ces zones (Hongrie, Pologne, Russie, Brésil...) affichent des taux d'intérêt plus élevés que ceux généralement constatés en zone euro.

Enfin, il est à noter que cette remontée des taux court terme est contrebalancée par un effet positif des variations de prix des instruments dérivés traités en juste valeur ou réputés non éligibles en comptabilité de couverture (+ 3,9 millions d'euros).

Au final, tandis que le groupe affichait un coût global de la dette de 3,31 % en juin 2010, ce taux s'établit désormais à 3,81 %.

Le résultat de change du groupe s'établit quant à lui à + 2,7 millions d'euros correspondant en totalité au résultat des couvertures de change opérées sur les flux liées aux activités commerciales en devises.

Des calculs de sensibilités permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significatives des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêt qui est recalculée en opérant une translation de +/- 50 bp sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction financière, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters...).

■ ÉTUDE DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

(en milliers d'euros)	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 50 bp		- 50 bp	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes	0	(3 032)		3 032
Valorisation <i>Mark to market</i> des dettes		5 212		(5 419)
Dettes	0	2 181	0	(2 388)
Produits financiers des produits dérivés de taux		1 212		(1 212)
Valorisation <i>Mark to market</i> des produits dérivés de taux	2 934	(3 606)	(2 992)	3 671
Produits dérivés de taux	2 934	(2 395)	(2 992)	2 459
TOTAL	2 934	(214)	(2 992)	72

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement, (USD, HUF, CAD, RUB, PLN...) les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le Taux (systèmes d'informations et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, ainsi que l'ensemble des instruments dérivés utilisés pour couvrir ces expositions de change.

Conformément à IFRS 7 §23, il est précisé que dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à

un an. Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 6 ans, à l'exception des couvertures sur le nouvel emprunt USPP émis en 2010 dont les couvertures courent jusqu'à l'échéance de l'obligation (2022). Dans ce cas, les flux (intermédiaires et finaux) des instruments de couvertures sont concomitants aux flux des sous-jacents couverts et leurs impacts se compensent en compte de résultat chaque trimestre ou semestre selon les calendriers d'échanges de flux déterminés.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % de l'euro contre les principales devises a été retenue.

■ ÉTUDE DE SENSIBILITÉ AUX COURS DE CHANGE HORS SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation de l'euro contre devise		- 5 % de variation de l'euro contre devise	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	291	(104)	(316)	44
RUB/EUR	(181)	14	206	(57)
PLN/EUR	23	18	(24)	(31)
USD/CAD	2	0	(2)	0
Autres	(69)	(25)	80	0
TOTAL	66	(97)	(56)	(44)

Note 11 Impôt sur le résultat

1) Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Taux d'impôt moyen	30,66 %	32,45 %

2) Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	%	Au 30/06/2011	%
Résultat net part du groupe	58 343		30 436	
Intérêts minoritaires	(633)		227	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(528)		58	
Charge d'impôt	25 754		14 685	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	83 991		45 290	
Charge d'impôt théorique	28 918	34,4 %	15 593	34,4 %
Rapprochement :				
Différences permanentes	(1 587)	(1,9) %	(2 726)	(6,0) %
Différentiel de taux (pays étrangers)	(3 519)	(4,2) %	(4 452)	(9,8) %
Incidence des déficits reportables et autres	1 941	2,3 %	6 269	13,8 %
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	25 754	30,7 %	14 685	32,4 %

3) Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Provisions et immobilisations	32	8 724
Marges sur stocks	1 757	1 285
Déficits reportables *	5 842	7 148
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(26 964)	(27 991)
Autres	4 608	109
ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	(14 725)	(10 725)

* En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent au 30 juin 2011 à 128,2 millions d'euros, contre 131,3 millions d'euros au 30 juin 2010.

► VARIATION DES ACTIFS NETS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
À L'OUVERTURE	(15 968)	(14 725)
Différences de conversion	(5 854)	542
Acquisition et cessions de filiales	4 297	143
Impôts imputés au compte de résultat	1 552	5 515
Impôts imputés directement en capitaux propres	1 248	(2 200)
À LA CLÔTURE	(14 725)	(10 725)

Note 12 Résultat par action

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Résultat net part du groupe	58 343	30 436
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
• Du résultat net	7 763 921	7 723 769
• Du résultat net dilué	7 763 921	7 723 769
Résultat par action (en euros)		
• De base	7,51	3,94
• Dilué	7,51	3,94

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale est de 1,50 euro par action.

Au 30/06/2011, le capital de Bonduelle SCA se compose de 8 millions d'actions d'une valeur nominale de 7 euros.

Note 13 Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2009	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2010
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences	32 284	223	0	1 173	33 681
Logiciels	39 633	61	(12)	6 974	46 657
Autres	1 162	2 144		878	4 183
Immobilisations en cours	874	1 925	(4)	(2 121)	674
	73 953	4 352	(16)	6 905	85 195
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	1 762	232	0	61	2 055
Logiciels	29 639	4 531	(12)	3 828	37 986
Autres	312	338	0	366	1 016
	31 713	5 101	(12)	4 255	41 057
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	30 522				31 626
Logiciels	9 995				8 670
Autres	850				3 168
Immobilisations en cours	874				674
	42 241				44 138

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2011
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences ⁽³⁾	33 681	5	(8 015)	(449)	25 222
Logiciels	46 657	1 823	(1 546)	1 044	47 977
Autres	4 183	3	(37)	(561)	3 588
Immobilisations en cours	674	629	0	(689)	613
	85 195	2 460	(9 599)	(656)	77 400
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	2 055	173	(15)	(46)	2 166
Logiciels	37 986	4 169	(1 546)	(42)	40 568
Autres	1 016	252	(37)	(167)	1 064
	41 057	4 595	(1 598)	(256)	43 798
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	31 626				23 055
Logiciels	8 670				7 409
Autres	3 168				2 524
Immobilisations en cours	674				613
	44 138				33 603

(1) Variation de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste :

- dont Majak pour 2 007 k€ en valeurs brutes ;
- dont l'activité champignon pour 5 617 k€ en valeurs brutes et 1 224 k€ en amortissements.

(2) Variation de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(3) Les valeurs comptables des marques sont les suivantes : Cassegrain (20 215), et Arctic Gardens (2 304).

Note 14 Goodwill

Le goodwill varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2009	Acquisition ou dotation ⁽¹⁾	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2010
VALEUR BRUTE	115 395	66 327	0	10 684	192 406
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	115 395	66 327	0	10 684	192 406

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2011
VALEUR BRUTE	192 406	0	0	(2 981)	189 425
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	192 406	0	0	(2 981)	189 425

(1) L'augmentation correspond au goodwill du rachat de l'activité champignon pour 66 327 milliers d'euros.

(2) Écarts de conversion.

Note 15 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2009	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2010
Valeurs brutes					
Terrains	44 297	3 718	(1 172)	6 130	52 974
Constructions	309 583	5 489	(1 698)	63 389	376 763
Installations techniques, outillages et matériels industriels	621 022	24 838	(27 811)	115 352	733 401
Autres	45 312	3 231	(3 781)	11 620	56 382
Immobilisations en cours	23 862	53 112	(295)	(18 072)	58 608
	1 044 076	90 388	(34 756)	178 419	1 278 127
Amortissements					
Terrains	6 555	545	(666)	2 875	9 308
Constructions	191 810	13 919	(954)	24 209	228 984
Installations techniques, outillages et matériels industriels	429 628	42 170	(21 907)	55 380	505 271
Autres	33 393	4 529	(2 579)	8 207	43 550
Immobilisations en cours	0				0
	661 386	61 163	(26 106)	90 671	787 113
Pertes de valeur					
Terrains			(20)	480	460
Constructions	1 772		(518)	3 376	4 631
Installations techniques, outillages et matériels industriels	2 347		(550)	9 723	11 520
Autres				191	191
Immobilisations en cours		452	(125)	3 333	3 660
	4 119	452	(1 212)	17 103	20 462
Valeurs nettes					
Terrains	37 742				43 205
Constructions	116 001				143 148
Installations techniques, outillages et matériels industriels	189 047				216 610
Autres	11 919				12 641
Immobilisations en cours	23 862				54 948
	378 571				470 552

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2011
Valeurs brutes					
Terrains	52 974	413	(1 453)	276	52 209
Constructions	376 763	12 082	(6 976)	18 678	400 547
Installations techniques, outillages et matériels industriels	733 401	22 264	(22 559)	31 623	764 730
Autres	56 382	3 720	(7 393)	1 098	53 806
Immobilisations en cours	58 608	42 425	(206)	(67 956)	32 871
	1 278 127	80 904	(38 586)	(16 281)	1 304 164
Amortissements					
Terrains	9 308	690	(180)	(30)	9 788
Constructions	228 984	15 425	(4 007)	(492)	239 909
Installations techniques, outillages et matériels industriels	505 271	48 671	(18 393)	(2 839)	532 710
Autres	43 550	4 384	(5 576)	586	42 944
Immobilisations en cours	0				0
	787 113	69 169	(28 156)	(2 776)	825 351
Pertes de valeur					
Terrains	460	116	0	0	576
Constructions	4 631	(1 758)	(39)	(1 081)	1 754
Installations techniques, outillages et matériels industriels	11 520	(5 075)	(1)	(132)	6 312
Autres	191	(163)		0	28
Immobilisations en cours	3 660	245	(40)	(2 994)	871
	20 462	(6 635)	(80)	(4 207)	9 540
Valeurs nettes					
Terrains	43 205				41 846
Constructions	143 148				158 884
Installations techniques, outillages et matériels industriels	216 610				225 709
Autres	12 641				10 834
Immobilisations en cours	54 948				32 000
	470 552				469 273

(1) Dont l'activité champignon (entrée de périmètre) pour 151 871 k€ en valeurs brutes et 95 488 k€ en amortissements et pertes de valeurs :

- dont les écarts de conversion pour 47 370 k€ en valeurs brutes et - 22 325 k€ en amortissements ;
- dont la sortie de périmètre de La corbeille SA pour - 8 387 k€ en valeurs brutes et + 2 109 k€ en amortissements ;
- dont la sortie de périmètre de La corbeille Picolo pour - 12 731 k€ en valeurs brutes et + 7 539 k€ en amortissements.

Le reste correspond principalement aux transferts de poste à poste.

(2) Dont sortie de périmètre de Naturalmente - 1 617 k€ en valeurs brutes et + 408 k€ en amortissements.

Le reste correspond principalement aux écarts de conversion et transferts de poste à poste.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit bail s'élevaient en valeurs brutes et nettes respectivement à 60,1 et 11 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 59,3 et 13,8 millions d'euros au 30 juin 2010.

Note 16 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

► AU 30/06/2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	14 018	14 018	4 418	15	9 585	
Titres de participation	371	371	371			
Instruments financiers dérivés actifs	9 601	9 601		15	9 585	
Autres immobilisations financières	4 047	4 047	4 047			
Autres actifs non courants	366	366	366			
Autres créances non courantes	366	366	366			
Charges constatées d'avance	0	0				
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	340 484	340 484	340 484			
Autres actifs courants	5 842	5 842	495			5 346
Prêts et créances rattachés non consolidés	486	486	486			
Charges constatées d'avance	5 346	5 346				5 346
Autres actifs	9	9	9			
Instruments financiers dérivés actifs	7 609	7 609		2 602	5 008	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 702	27 702	27 702			

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	455 707	461 723	425 081	9 941	20 685	
Dettes financières hors dérivés	433 227	439 243	425 081		8 146	
Instruments financiers dérivés passifs	22 481	22 481		9 941	12 539	
Autres passifs non courants	14 439	14 439	427			14 012
Subventions d'investissements	14 012	14 012				14 012
Dettes diverses	427	427	427			
Passif courant						
Fournisseurs et autres créiteurs divers	473 298	473 298	473 298			
Dettes financières courantes	145 307	146 777	128 703	1 505	15 099	
Dettes financières hors dérivés	129 964	131 424	128 703		1 251	
Instruments financiers dérivés passifs courants	15 353	15 353		1 505	13 848	
Autres passifs courants	3 788	3 788				3 788
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	3 788	3 788				3 788

► AU 30/06/2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	9 620	9 620	4 696	314	4 610	
Titres de participation	451	451	451			
Instruments financiers dérivés actifs	4 924	4 924		314	4 610	
Autres immobilisations financières	4 245	4 245	4 245			
Autres actifs non courants	7 390	7 390	7 390			0
Autres créances non courantes	7 390	7 390	7 390			
Charges constatées d'avance	0	0				0
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	329 126	329 126	329 126			
Autres actifs courants	5 579	5 579	672			4 907
Prêts et créances rattachés non consolidés	663	663	663			
Charges constatées d'avance	4 907	4 907				4 907
Autres actifs	9	9	9			
Instruments financiers dérivés actifs	6 982	6 982		2 781	4 201	
VMP et autres placements	0					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	111 389	111 389	111 389			

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	482 096	474 834	465 032	3 297	13 768	
Dette financière hors dérivés	463 717	456 455	465 032		(1 314)	
Instruments financiers dérivés passifs	18 379	18 379		3 297	15 082	
Autres passifs non courants	14 690	14 690	961			13 729
Subventions d'investissements	13 729	13 729				13 729
Dettes diverses	961	961	961			
Passif courant						
Fournisseurs et autres créiteurs divers	506 415	506 415	506 415			
Dettes financières courantes	132 832	133 275	121 784	3 184	7 864	0
Dette financière hors dérivés	117 095	117 538	121 784		(4 689)	
Instruments financiers dérivés passifs courants	15 737	15 737		3 184	12 553	
Autres passifs courants	3 724	3 724				3 724
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	3 724	3 724				3 724

Note 17 Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2009	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2010
Valeurs brutes ⁽³⁾					
Titres de participation ⁽²⁾	256	92		1 248	1 596
Instruments financiers dérivés actifs	8 910	690			9 601
Autres immobilisations financières	3 045	1 017	(926)	1 103	4 238
	12 211	1 799	(926)	2 351	15 436
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽²⁾	5			1 220	1 225
Autres immobilisations financières	155			37	192
	160	0	0	1 258	1 418
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽²⁾	251	92	0	28	371
Instruments financiers dérivés actifs	8 910	690	0	0	9 601
Autres immobilisations financières	2 890	1 017	(926)	1 065	4 046
	12 051	1 799	(926)	1 093	14 018

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽⁴⁾	Au 30/06/2011
Valeurs brutes ⁽³⁾					
Titres de participation ⁽²⁾	1 596	3 136	(1)	(3 032)	1 699
Instruments financiers dérivés actifs	9 601	0	(4 677)	0	4 924
Autres immobilisations financières	4 238	890	(458)	(234)	4 436
	15 436	4 027	(5 136)	(3 266)	11 060
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽²⁾	1 225	23		0	1 248
Autres immobilisations financières	192			0	192
	1 418	23	0	0	1 441
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽²⁾	371	3 113	(1)	(3 032)	451
Instruments financiers dérivés actifs	9 601	0	(4 677)	0	4 924
Autres immobilisations financières	4 046	890	(458)	(234)	4 244
	14 018	4 004	(5 136)	(3 266)	9 619

(1) Les montants en autres correspondent principalement à l'entrée de l'activité champignon.

(2) Cette rubrique représente la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

(3) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 2.

(4) Dont 2,9 M€ d'achat de minoritaires Fresco Italia (en acquisition + 2,9 M€ et - 2,9 M€ en Autres) puis fusion de la société avec sa mère.
Le reste correspond aux écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Note 18 Stocks et encours

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2010	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2011
Matières et emballages	127 968	(3 595)	124 372	142 718	(2 833)	139 886
Produits finis	408 570	(17 269)	391 302	370 713	(15 299)	355 414
	536 538	(20 864)	515 674	513 431	(18 131)	495 299

► DÉTAIL DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET ENCOURS

	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Matières et emballages		
À l'ouverture de l'exercice	(1 692)	(3 595)
Dotations	(1 025)	(249)
Reprises	894	958
Écarts de conversion et autres	(1 773)	53 *
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(3 595)	(2 833)
Produits finis		
À l'ouverture de l'exercice	(13 483)	(17 269)
Dotations	(4 390)	(1 174)
Reprises	3 433	2 873
Écarts de conversion et autres	(2 829)	272 *
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(17 269)	(15 299)

* Au 30/06/2010, la ligne écarts de conversion et autres comprend principalement l'entrée de l'activité champignon.

Note 19 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2010	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2011
Clients	252 398	(10 653)	241 745	228 465	(8 410)	220 055
Créances fiscales et sociales	49 858	0	49 858	62 887		62 887
Autres créances	49 455	(574)	48 882	46 914	(731)	46 184
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	351 711	(11 227)	340 484	338 267	(9 141)	329 126

VARIATION DES PERTES DE VALEURS SUR CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Clients		
À l'ouverture de l'exercice	(9 987)	(10 653)
Dotations	(4 678)	(4 084)
Reprises	6 562	6 182
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	(2 550)	145
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(10 653)	(8 410)
Autres créances		
À l'ouverture de l'exercice	(668)	(574)
Dotations	(154)	(313)
Reprises	305	148
Écarts de conversion et autres ⁽²⁾	(57)	8
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(574)	(731)

(1) Au 30/06/2010 : dont - 1 998 k€ dus à l'entrée de l'activité champignon. Le reste correspond aux écarts de conversion.

(2) Au 30/06/2010 : dont - 49 k€ dus à l'entrée de l'activité champignon. Le reste correspond aux écarts de conversion.

ÉCHÉANCIERS DES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Non échues	197 368	184 428
Échues		
• moins de 30 jours	32 440	32 347
• entre 30 et 90 jours	9 268	2 390
• plus de 90 jours	2 669	890
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	241 745	220 055

Note 20 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Principales opérations réalisées sur l'exercice

Le groupe a procédé en août 2010 à une émission obligataire aux États-Unis pour un montant global de 165 millions de dollars et une maturité 12 ans (cf. note 21).

L'émission réalisée en dollars américains a été intégralement ramenée en euros et partiellement swappée en taux variable par le biais d'instruments dérivés de type *cross currency swaps*.

La relation de couverture entre la composante change de la dette et celle de l'instrument dérivé répond aux critères de la comptabilité

de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39. La composante change de la dette sous jacente et des instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

S'agissant de l'instrument transformant de la dette taux fixe en taux variable, la relation entre la composante taux d'intérêt de la dette et celle des *cross currency swaps* a été comptabilisée en juste valeur. La relation de couverture de taux transformant le taux fixe dollar en taux fixe euro a été enregistrée en couverture de flux de trésorerie.

Dérivés de taux

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Le groupe a émis quatre emprunts obligataires à taux fixe, swappés pour partie à taux variable dès l'émission. Ces swaps répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39. La dette sous jacente et les swaps sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Par ailleurs, en juillet 2007 et avril 2009, le groupe a émis des OBSAAR de respectivement 150 millions d'euros et 140 millions d'euros, toutes deux à taux variable. Ces dettes ont ensuite été partiellement couvertes par des options ou des instruments à terme fermes. Dans la mesure où les tests prospectifs ont validé l'efficacité de la relation de couverture, les variations de valeur de ces instruments sont enregistrées directement en Capitaux propres.

Il en est de même pour l'instrument de couverture ramenant un taux fixe dollar en taux fixe euros sur l'opération d'USPP réalisée en août 2010.

COUVERTURES NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'emprunts obligataires swappés à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type Tunnels, ou Caps, permettant de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt. Toutefois, s'agissant de couverture de dette swappée à l'origine, aucun de ces dérivés n'est éligible à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens de la norme IAS 39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

Dérivés de change

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Le groupe a émis en 2000 et 2010 des emprunts obligataires en USD. De ce fait, le groupe est exposé au risque de variation de valeur de cette dette en fonction de l'évolution de la parité euro/dollar américain. Des instruments dérivés : change à terme et *cross currency swap*, répondant aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS 39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de 100 % du nominal résiduel.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euros. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain et canadien, en forint hongrois,

en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

Par ailleurs, le *cross currency swap* mis en place en couverture de la dette obligataire de 150 millions d'USD en 2000 a été négocié par anticipation par rapport à la date d'émission de la dette. Il avait au jour de l'émission une juste valeur de - 4,4 millions d'euros. S'agissant d'une couverture de flux futurs, cette somme a été initialement enregistrée en capitaux propres. Elle passe ensuite progressivement en résultat à chaque amortissement de l'emprunt. Ainsi, comme les trois dernières années 876 milliers d'euros ont été passés en charge en juin.

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur des financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Canada, Russie, Brésil, Hongrie). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous jacent (le prêt/emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais de *cross currency swaps* ou ventes à terme.

Les *cross currency swaps* englobent également une composante « taux d'intérêt » dans la couverture. Lorsqu'il s'agit de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie en les figeant à l'aide d'un taux fixe, ces couvertures sont éligibles à un traitement de type *Cash Flow Hedge* ; les variations de valeur sont alors enregistrées en capitaux propres, puis recyclées en résultat au fur et à mesure de la survenance des flux couverts.

COUVERTURES NON ÉLIGIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE IFRS

Certains des dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie.

► INSTRUMENTS DÉRIVÉS AU 30/06/2010

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie	384 732	15	9 065	15	9 065
Couvertures de Juste Valeur (swaps)	199 637	11 371	122	11 371	122
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	98 610	42	5 345	42	5 345
<i>dont instruments fermes : Basis swaps</i>	75 000	-	1 167	-	1 167
<i>dont instruments conditionnels : Caps</i>	150 000	42	-	42	-
<i>dont instruments conditionnels : Floors</i>	(126 390)	-	4 178	-	4 178
Dont Courant				2 041	5 468
Dont Non courant				9 388	9 065
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	123 311	2 602	2 381	2 602	2 381
<i>dont instruments à terme</i>	109 396	2 600	2 307	2 600	2 307
<i>dont instruments optionnels</i>	13 914	1	74	1	74
Couvertures de Juste Valeur (instruments fermes)	177 216	528	18 802	528	18 802
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	85 088	2 314	2 230	2 314	2 230
<i>dont instruments à terme</i>	74 947	2 307	1 427	2 307	1 427
<i>dont instruments optionnels</i>	10 142	7	803	7	803
Dont Courant				5 569	9 885
Dont Non courant				213	13 415
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant		7 609	15 353	7 609	15 353
Dont Non courant		9 601	22 481	9 601	22 481

D INSTRUMENTS DÉRIVÉS AU 30/06/2011

(en milliers d'euros)	Valeur de marché			Valeur comptable	
	Notionnel	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie	411 362	314	5 548	314	5 548
Couvertures de Juste Valeur (swaps)	230 712	4 871	2 202	4 871	2 202
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	123 610	1 415	2 205	1 415	2 205
<i>dont instruments fermes : Basis swaps</i>	75 000	1 415	657	1 415	657
<i>dont instruments conditionnels : Caps</i>	125 000	-	-	-	-
<i>dont instruments conditionnels : Floors</i>	(76 390)	-	1 548	-	1 548
Dont Courant				2 554	4 471
Dont Non courant				4 045	5 484
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	103 438	2 781	932	2 781	932
<i>dont instruments à terme</i>	73 733	2 537	932	2 537	932
<i>dont instruments optionnels</i>	29 706	244	-	244	-
Couvertures de Juste Valeur (instruments fermes)	136 661	1 099	22 298	1 099	22 298
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	48 842	1 427	931	1 427	931
<i>dont instruments à terme</i>	37 241	1 194	314	1 194	314
<i>dont instruments optionnels</i>	11 601	233	617	233	617
Dont Courant				4 427	11 266
Dont Non courant				879	12 895
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant		6 982	15 737	6 982	15 737
Dont Non courant		4 924	18 379	4 924	18 379

D POSITION NETTE DE CHANGE DU GROUPE A MOINS D'UN AN * (HORS EXPOSITION PATRIMONIALE)

(en milliers d'euros)	30/06/2010				
	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	Autres
Position nette avant couverture	25 566	(29 092)	(11 907)	3 548	12 982
Position nette après couverture	(690)	-	(1 421)	(524)	(604)

(en milliers d'euros)	30/06/2011				
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	Autres
Position nette avant couverture	125 719	37 304	(10 724)	(14 718)	(3 098)
Position nette après couverture	869	(552)	0	(120)	(134)

* Les positions à plus d'un an sont actuellement couvertes à 100 %.
- = Exposition à la baisse de la devise.
+ = Exposition à la hausse de la devise.

Note 21 Endettement net

1. Ventilation par nature de l'endettement net

1A. AU 30/06/2010

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette Obligataire	163 173	0	25 564	88 786	42 148	156 499
OBSAAR (voir 2.)	290 000	0	0	282 773	0	282 773
Locations Financements	9 467	333	333	6 370	2 430	9 467
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	34 724	27 744	589	6 391	0	34 724
Emprunts et dettes financières diverses	4 801	236	236	4 330	0	4 801
Intérêts courus	3 423	3 423				3 423
Concours bancaires courants	71 494	71 494				71 494
Total endettement Brut avant dérivés	577 082	103 230	26 721	388 651	44 579	563 181
Dérivés - Passifs		1 862	13 491	19 979	2 502	37 833
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		105 092	40 212	408 629	47 080	601 014
Dérivés - Actifs		4 026	3 584	6 667	2 934	17 210
VMP	0		0	0	0	0
Disponibilités	27 702	27 702	0	0	0	27 702
Total des placements	27 702	31 728	3 584	6 667	2 934	44 912
TOTAL ENDETTEMENT NET		73 364	36 629	401 963	44 146	556 102
Total endettement net avant instruments dérivés		75 528	26 721	388 651	44 579	535 479

1B. AU 30/06/2011

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette Obligataire	259 453	0	26 084	77 747	132 229	236 060
OBSAAR (voir 2.)	290 000	0	45 777	239 091	0	284 868
Locations Financements	7 332	484	484	4 613	1 751	7 332
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	31 253	25 840	752	4 661	0	31 253
Emprunts et dettes financières diverses	3 744	59	59	3 626	0	3 744
Intérêts courus	4 485	4 485	0	0	0	4 485
Concours bancaires courants	13 070	13 070	0	0	0	13 070
Total endettement Brut avant dérivés	609 336	43 938	73 156	329 738	133 980	580 812
Dérivés - Passifs	0	2 524	13 213	3 599	14 779	34 116
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés	0	46 462	86 369	333 337	148 759	614 928
Dérivés - Actifs	0	4 333	2 649	4 178	746	11 906
VMP	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	111 389	111 389	0	0	0	111 389
Total des placements	111 389	115 722	2 649	4 178	746	123 295
TOTAL ENDETTEMENT NET		(69 260)	83 720	329 160	148 013	491 633
Total endettement net avant instruments dérivés		(67 451)	73 156	329 738	133 980	469 423

2. Ventilation des OBSAAR par composante

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Composante option en capitaux propres *	8 680	8 680
• dont OBSAAR 2007	5 475	5 475
• dont OBSAAR 2009	3 205	3 205
Emprunt et dettes financières	282 773	284 868
• dont OBSAAR 2007	146 420	147 538
• dont OBSAAR 2009	136 353	137 330

* La composante en capitaux propres des OBSAAR se décompose en :

	OBSAAR 2007	OBSAAR 2009
<i>Brut - impact dette</i>	5 475	3 205
<i>Impôts différés</i>	(1 885)	(1 104)
<i>Quote-part de frais d'émissions</i>	(27)	(24)
Net - impact capitaux propres	3 563	2 077

La valeur brute est constituée de :

- OBSAAR 2007 : 750 000 BSAAR à 7,3 euros = 5 475 milliers d'euros
- OBSAAR 2009 : 699 999 BSAAR à 4,58 euros = 3 205 milliers d'euros

3. Ventilation par taux des dettes financières nettes hors instruments dérivés

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Dettes financières nettes hors instruments dérivés	535 479	469 423
Avant couverture de taux		
Taux fixe	208 913	282 874
Taux variable	326 566	186 549
Après couverture de taux		
Taux fixe	282 415	341 987
Taux variable*	253 064	127 436
<i>Dont Taux variable protégé</i>	<i>200 000</i>	<i>150 395</i>

* Net de disponibilité.

4. Ventilation par devise des dettes financières nettes hors instruments dérivés

(-) = disponibilités	30/06/2010	30/06/2011
EUR *	321 680	293 517
USD	5 525	3 231
CAD	129 817	120 659
HUF	39 883	32 992
RUB	31 346	0
BRL	0	3 910
PLN	7 228	14 723
Autres		392
TOTAL	535 479	469 423

* Net de disponibilité.

5. Endettement brut *

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
À l'ouverture de l'exercice	589 520	601 014
Augmentation	9 215	128 378
Remboursements diminutions	(99 533)	(88 708)
Variations de périmètre	72 280	0
Variations de Juste Valeur	14 549	(17 178)
Écarts de conversion	14 983	(8 578)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	601 014	614 928

* Y compris dérivés.

6. Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dérivés

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2010		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dettes Obligataire	163 173	163 985	156 499
OBSAAR	290 000	282 773	282 773
Emprunts auprès des établissements de crédit	44 190	44 190	44 190
Emprunts et dettes financières diverses	4 801	4 801	4 801
Intérêts courus	3 423	3 423	3 423
Concours bancaires courants	71 494	71 494	71 494
TOTAL	577 082	570 667	563 181
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		163 985	156 499
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		273 034	273 034
Actifs			
VMP	-	-	-
Disponibilités	27 702	27 702	27 702
TOTAL	27 702	27 702	27 702

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2011		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dettes Obligataire	259 453	256 013	236 060
OBSAAR	290 000	284 868	284 868
Emprunts auprès des établissements de crédit	38 585	38 585	38 585
Emprunts et dettes financières diverses	3 744	3 744	3 744
Intérêts courus	4 485	4 485	4 485
Concours bancaires courants	13 070	13 070	13 070
TOTAL	609 336	600 765	580 812
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		202 311	186 750
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		306 923	306 923
Actifs			
Disponibilités	111 389	111 389	111 389
TOTAL	111 389	111 389	111 389

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

7. Échéancier de la dette obligataire

AU 30 JUIN 2011

	Échéance	Notionnel	Devises	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		Total	
				Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *
Émissions publiques		-									
Émissions privées	2012	30 000	USD	30 000	2 559	0	0	0	0	30 000	2 559
	2016	25 000	EUR	0	1 258	20 000	3 018	5 000	126	25 000	4 401
	2017	75 000	EUR	0	3 112	60 000	8 715	15 000	623	75 000	12 450
	2022	145 000	USD	0	7 308		29 232	145 000	32 894	145 000	69 434
	2022	15 175	EUR	0	723		2 894	15 175	3 258	15 175	6 875
OBSAAR 2007	2013	150 000	EUR	0	1 982	150 000	3 668			150 000	5 650
OBSAAR 2009	2014	140 000	EUR	46 667	3 234	93 333	4 194			140 000	7 428

* Montants exprimés dans la devise de l'emprunt et avant couverture de taux ; les intérêts à taux variable sont calculés sur la base du taux Euribor forward du 30 juin 2011.

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;

- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Ces covenants sont calculés semestriellement ; au 30 juin 2011, le groupe respecte ces covenants.

8. Liquidités

Au 30 juin 2011, le groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance supérieure à 2 ans.

Le montant de ces lignes bancaires confirmées s'élève à 236 millions d'euros (220 millions d'euros au 30 juin 2010), utilisées à hauteur de 25 millions au 30 juin 2011 (27 millions au 30 juin 2010).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES OBSAAR

	OBSAAR 2007	OBSAAR 2009
Montant total de l'émission	150 000 000 euros	139 999 800 euros
Maturité de l'emprunt	7 ans 24 juillet 2013	5 ans amortissable 6 avril 2014
Coupon	Euribor 3 mois - 0,3350 %	Euribor 3 mois + 0,686 %
Covenants	Néant	Dettes long termes/(Capitaux Permanents) <= 60 % Actifs courant consolidés/Passifs courant consolidés > = 1.1
Cotation des Obligations	Les Obligations sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris. Cotation séparée des BSAAR. Code ISIN	
	FR0010490904	FR0010734483

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES BSAAR

	BSAAR 2007	BSAAR 2009
Nombre total de BSAAR à l'origine	750 000	699 999
Prix d'exercice	113,75 euros	80 euros
Durée	8 ans	7 ans
Période d'exercice	Du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2015	Du 7 avril 2011 au 8 avril 2016
Cotation des BSAAR	Sur Euronext Code ISIN FR 0010490912 à compter du 27 mars 2010	Sur Euronext Code ISIN FR 0010734509 à compter du 8 octobre 2010

Dans le cadre de l'Opération d'Échange Simplifiée (OPES) réalisée en 2009 concomitamment à la mise en place d'une OBSAAR, les porteurs de BSAAR 2007 ont apporté leurs BSAAR à l'OPES ramenant ainsi à 18 033 le nombre de BSAAR 2007 encore en circulation (vs 750 000 à l'initiation) dont 15 convertis à ce jour.

USPP

Le Groupe Bonduelle a émis en août 2010 un placement privé obligataire aux États-Unis (USPP).

Cet emprunt a les caractéristiques suivantes :

Première tranche :

- Devise : USD ;
- Nominal : 145 000 000 dollars ;

OBSAAR

En 2007 et en 2009, le groupe a procédé à des émissions d'OBSAAR. Les tableaux ci-après reprennent en comparatif les principales caractéristiques de ces opérations.

- Date d'émission : 3 août 2010 ;
- Maturité : 3 août 2022 ;
- Amortissement : sur les cinq dernières années par tranches égales de 29 millions de dollars ;
- Coupon dollar : 5,04 % annuel, paiements semestriels ;
- Seniorité : Pari Passu ;
- Covenants package, principalement :
 - Clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut de remboursement sur dette financière (*cross default*),
 - Ratio Dettes Long Terme/Capitaux Permanents < 0.60,
 - Ratio Actifs courants/Passifs courants > 1.1.

Seconde tranche :

- Devise : EUR ;
- Nominal : 15 174 505 euros. (Équivalent à 20 000 000 dollars) ;
- Date d'émission : 2 septembre 2010 ;
- Maturité : 2 septembre 2022 ;
- Amortissement : sur les cinq dernières années par tranches égales de 3,04 millions d'euros ;
- Coupon € : 4,70 % annuel, paiements semestriels ;
- Seniorité : Pari Passu ;
- Covenants package, principalement :
 - Clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut de remboursement sur dette financière (*cross default*),
 - Ratio Dettes Long Terme/Capitaux Permanents < 0.60,
 - Ratio Actifs courants/Passifs courants > 1.1.

Note 22 Engagements envers le personnel

1. Régimes à cotisations définies.

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 27 598 milliers d'euros au 30 juin 2011, contre 23 441 milliers d'euros au 30 juin 2010.

2. Régimes à prestations définies.

Le groupe a, par ailleurs, principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetés.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles en contrepartie des capitaux propres selon l'option IAS 19 du SORIE (*Statement of Recognized Income and Expense*).

La description des plans se trouve note 2.K.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009/2010	2010/2011
Compte de résultat : Charge de Retraite		
Coût des services rendus dans l'année	844	1 091
Effet de l'actualisation	898	998
Rendement attendu des actifs du régime	(599)	(547)
Rendement attendu des droits à remboursement	0	0
Amortissement du coût des services passés	0	69
(Gains)/Pertes liés à la réduction du régime	(415)	(102)
(Gains)/Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	728	1 509

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009/2010	2010/2011
Variation de la valeur actualisée de l'obligation		
Valeur actualisée de l'obligation DBO au 1^{er} juillet	18 194	23 478
Coût des services rendus dans l'année	844	1 091
Effet de l'actualisation	898	998
Cotisations employés	40	46
Modifications du régime ⁽¹⁾	0	3 995
Réduction du régime	(415)	(102)
Liquidation du régime	0	0
Regroupement d'activités	3 682	0
Cession d'activités	0	(1 138)
Prestations versées	(1 671)	(2 025)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	1 198	98
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses	709	(1 001)
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO AU 30 JUIN	23 478	25 440

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009/2010	2010/2011
Variation de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} juillet	12 659	13 066
Rendement attendu des actifs du régime	599	547
Cotisations employeur	311	237
Cotisations employés	40	46
Liquidation du régime		
Regroupement d'activités		
Cession d'activités		
Prestations versées	(985)	(833)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	443	20
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	13 066	13 083

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009/2010	2010/2011
Réconciliation du montant reconnu au bilan		
Situation financière nette : surplus/(déficit)	(10 411)	(12 357)
Coût des services passés non comptabilisés ⁽¹⁾	0	3 926
Effet de la limitation des surplus (<i>asset ceiling</i> IAS 19 #58)	(28)	(28)
(Provision) au 30 juin	(10 439)	(8 459)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0

(en milliers d'euros)	2009/2010	2010/2011
Écarts actuariels		
(Gains)/ Pertes actuariels générés au 1^{er} juillet	1 642	3 106
(Gains)/ Pertes actuariels générés entre le 1 ^{er} juillet et le 30 juin	1 464	(923)

	2009/2010	2010/2011
Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice		
(Passif) Actif net d'ouverture	(5 562)	(10 439)
(Charge) Produit de retraite	(727)	(1 509)
Prestations payées par l'employeur	686	1 192
Cotisations payées par l'employeur	311	237
Regroupement/Cession d'activités	(3 682)	1 138
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	(1 464)	923
(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE	(10 439)	(8 459)

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 2.K.

(1) Correspond à la modification du barème de la convention collective. Ce changement se traduit par une augmentation des droits. L'impact (3 995 k€) est recyclé en résultat sur la durée de vie résiduelle du plan.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements IDR, adossés sur l'actif général.

Note 23 Plans d'options sur actions

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et cadres du groupe des options d'achat d'actions de la société Bonduelle.

Caractéristiques des plans

	Plan N° 10	Plan N° 11	Plan N° 12
Date d'assemblée :	09/06/2005	09/06/2005	06/12/2007
Date du Conseil de Gérance	09/05/2006	04/05/2007	16/04/2008
Nombre initial d'actions attribuées	45 000	9 226	43 500
<ul style="list-style-type: none"> Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE Président de Bonduelle SAS et représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA 	7 200		4 600
<ul style="list-style-type: none"> Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif 	31 800	1 000	16 700
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(5 800)	(1 300)	(2 300)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	39 200	7 926	41 200
Point de départ d'exercice des options	10/05/2010	05/05/2011	17/04/2012
Date d'expiration	09/05/2011	04/05/2012	16/04/2013
Prix de souscription	62,52	83,30	72,00
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2011	39 200	0	0

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

	Plan N° 13	Plan N° 14	Plan N° 15
Date d'assemblée :	06/12/2007	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	25/05/2009	24/06/2010	07/12/2010
Nombre initial d'actions attribuées	74 050	49 450	47 200
<ul style="list-style-type: none"> Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE Président de Bonduelle SAS et représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA 	9 400	8 500	8 000
<ul style="list-style-type: none"> Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif 	34 500	20 750	21 900
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(3 300)	(200)	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	70 750	49 250	47 200
Point de départ d'exercice des options	26/05/2013	25/06/2014	08/12/2014
Date d'expiration	25/05/2014	24/06/2016	07/12/2016
Prix de souscription	57,08	76,44	63,61
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2011	0	0	0

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

Valorisations des plans d'option

Comme indiqué en partie P de la note 2, les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les options attribuées en 2010 et 2011 ont été valorisées sur la base des hypothèses suivantes :

	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Taux d'intérêt sans risque	1,71 %	1,91 %
Durée de vie estimée	4 ans	4 ans
Volatilité estimée	22,11 %	22,03 %
Taux de dividendes attendus	2,02 %	2,02 %

La volatilité anticipée est estimée selon l'approche historique. Celle-ci consiste à déterminer l'écart type des rentabilités journalières de l'action sur la période précédant la date d'attribution des stocks options égale à la durée de vie de ces dernières, soit une période de 6 ans.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 418 milliers d'euros nette d'impôt.

Note 24 Autres provisions

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autre ⁽¹⁾	Au 30/06/2011
Risques commerciaux	3 128	662	(2 146)	(387)	4	1 261
Risques fiscaux ⁽²⁾	4 761	1 742	(1 502)	(874)	24	4 150
Risques sociaux	7 305	1 803	(1 938)	(678)	18	6 510
Restructurations et réorganisations	12 412	12 771	(7 579)	(357)	55	17 302
Autres risques ⁽³⁾	8 334	7 794	(4 338)	(1 496)	48	10 342
	35 940	24 772	(17 503)	(3 793)	149	39 565

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	Au 30/06/2011
Risques commerciaux	0	1 261	1 261
Risques fiscaux ⁽²⁾	0	4 150	4 150
Risques sociaux	686	5 824	6 510
Restructurations et réorganisations		17 302	17 302
Autres risques ⁽³⁾	874	9 468	10 342
	1 560	38 005	39 565

(1) Écarts de conversion et les transferts de poste à poste.

(2) Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

(3) Les provisions pour autres risques sont constituées pour couvrir essentiellement des risques et des charges à caractère industriel.

Note 25 Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Dettes fournisseurs	310 670	364 897
Dettes sur acquisitions d'actifs	32 451	18 798
Dettes fiscales et sociales	102 678	97 489
Autres dettes	27 499	25 232
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	473 298	506 415

Note 26 Honoraires des commissaires aux comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux commissaires aux comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour commissaires aux comptes :

Mazars

Représenté par Mme Cécile Fontaine, 61 rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE

Suppléant : M. Denis Grison, 61 rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE

Deloitte & Associés

Représenté par M. Jean-Yves Morisset, 67 rue de Luxembourg – 59777 EURALILLE

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 décembre 2006, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des commissaires aux comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2009/2010 et 2010/2011.

	Mazars				Deloitte & Associés				Total	
	2009/2010		2010/2011		2009/2010		2010/2011		2009/2010	2010/2011
(en milliers d'euros)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant
Audit										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés										
• Émetteur	198	21 %	165	18 %	153	2 %	131	0 %	351	296
• Filiales intégrées globalement	681	73 %	706	77 %	475	98 %	697	99 %	1 156	1 404
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes										
• Émetteur										
• Filiales intégrées globalement										
Sous-total	879	95 %	871	95 %	628	99 %	828	100 %	1 507	1 700
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement										
• Juridique, fiscal, social	49	5 %	47	5 %	5	0,8 %	2	0 %	54	49
• Autres										
Sous-total	49	5 %	47	5 %	5	0,8 %	2	0 %	54	49
TOTAL DES HONORAIRES	928	100 %	918	100 %	633	100 %	830	100 %	1 561	1 749

Note 27 Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	25 416	23 770
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	1 320	569

La variation des engagements correspond à la couverture de nos activités courantes.

Locations simples

(en milliers d'euros)	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016 et après
Engagements donnés en matière de location simple	16 672	15 812	4 785	4 495	3 775	3 428

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en terme d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en états des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : En l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés. Bonduelle respecte le quota d'émission de 355 115 teqCO₂ qui lui a été attribué pour la période 2008/2012. Pour l'année 2010, le volume des émissions soumises à quotas s'est élevé à 45 566 teqCO₂, selon la comptabilité du système européen.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 303 261 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 301 160 heures.

Note 28 Transactions avec les parties liées

Filiales et sociétés associées

Dans l'objectif de rationalisation de ses capitaux employés, le Groupe Bonduelle a procédé à la cession de son siège social en date du 28 juin 2011 à la SCI Poincaré et a consécutivement contracté des baux de location auprès de cette société.

La SCI Poincaré est filiale de la société Pierre & Benoît Bonduelle, associé commandité de la société BSCA.

Pour les sociétés mises en équivalence Gelagri et OP OASI, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Gelagri	OP OASI
	Au 30/06/2011	Au 30/06/2011
Bilan		
Clients	4 350	481
Fournisseurs	2 030	9 996
Compte de résultat		
Vente	24 540	4 004
Achats	(11 998)	(78 947)

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

Organes de direction et de contrôle

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. La Gérance, Pierre et Benoît BONDUELLE SAS ;
2. Le Conseil de Surveillance, constitué de 8 membres ;
3. Le Comité Exécutif, constitué de 10 membres.

Le compte courant débiteur avec Pierre et Benoît BONDUELLE SAS s'élève à 2 091 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires, du résultat net part du groupe et de la rentabilité des capitaux employés.

	2009/2010	2010/2011
Rémunérations brutes versées à l'ensemble du Comité Exécutif	3 455 354 €	4 006 635 €

La cession de l'actif immobilier s'est opérée à la valeur de marché sur la base d'une évaluation d'un tiers indépendant, le montant de la transaction figure en note 9.

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 30.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions avec les sociétés associées (MEE) Huerta Gama, Bonduelle Espanola et Ultra Congelados de la Ribera, sont non significatives pour le groupe.

Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

AVANTAGES À COURT TERME

- La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des Statuts de la société, au titre de laquelle, il a été versé la somme de 551 milliers d'euros pour l'exercice 2010/2011.
- De leur côté, les membres du Conseil de Surveillance ont perçu, au titre de l'exercice 2010/2011, des jetons de présence pour la somme de 24 milliers d'euros. Cette rémunération est fixée par l'Assemblée Générale.
- Rémunérations brutes versées au Comité Exécutif.

La rémunération des dirigeants est fixée par le Comité des Rémunérations.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le groupe a mis en place un contrat de retraite complémentaire à cotisations définies (contrat Article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe. La contribution du groupe au titre de ce contrat pour l'exercice 2010/2011 est non significative.

AUTRES AVANTAGES À LONG TERME : NÉANT

INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2010/2011, ils représentent une somme de 298 milliers d'euros pour les membres du Comité Exécutif.

PAIEMENTS EN ACTIONS

a) Plans d'options attribuées antérieurement

Les options d'achat attribuées aux membres du Comité Exécutif au titre des plans de stock-options antérieurs sont décrits en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

b) Les attributions d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont décrites en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

c) Levées d'options de l'ensemble des membres du Comité Exécutif

Dans le cadre du plan d'options n° 10 du 09/05/2006, 8 700 options d'achat ont été levées au cours de l'exercice 2010/2011.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisitions ni de cessions par la société de ses propres actions en vue d'une cession à ses salariés par la société hors levée de stock-options.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du code AFEP-MEDEF en matière de rémunérations.

Note 29 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Note 30 Liste des sociétés du groupe

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante :

	% d'intérêts 30/06/2010	% contrôle 30/06/2011	% d'intérêts 30/06/2011
1. Par intégration globale			
France			
Bonduelle SAS	100 %	100 %	100 %
Champiloire SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Sud Europe SNC	100 %	100 %	100 %
Sud Ouest Alliance - SOLEAL SAS ⁽¹⁾	36,95 %	100 %	36,95 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Frais France SA	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Traiteur International SAS	100 %	100 %	100 %
Revoisson SCI	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Surgelé International SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Development SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Conserve International SAS	100 %	100 %	100 %
SA Champiloire	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de Dampierre	64,92 %	64,92 %	64,92 %
SCA Cultures France Champignon	100 %	100 %	100 %
SAS Champignonnières des Roches	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de l'Est	100 %	100 %	100 %
SAS Champignonnières de la Vienne	100 %	100 %	100 %
SCA Champignonnières de Rou marson	100 %	100 %	100 %
SCA des Champignonnières du Moulin	100 %	100 %	100 %
SCA Culture de la Vienne	100 %	100 %	100 %
SAS Champiland	100 %	100 %	100 %
SAS des Champignonnières Ganot (fusionnée avec SA Champiloire)	100 %		
SAS Euromycel	100 %	100 %	100 %
Société France Champignon	55,58 %	55,58 %	55,58 %
GIE Champifor	89,57 %	100 %	89,57 %
SCA des Hureaux	65 %	65 %	65 %
Étranger			
Bonduelle Northern Europe, Belgique	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Österreich, Autriche	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nordic, Danemark	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Great-Britain, Angleterre	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Italia, Italie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	100 %	100 %	100 %

(1) Voir note 1.

	% d'intérêts 30/06/2010	% contrôle 30/06/2011	% d'intérêts 30/06/2011
Naturalmente societa agricola arl, Italie (fusionnée avec OP OASI)	66,30 %		
Bonduelle Portugal, Portugal	100 %	100 %	100 %
Agricola lombarda, Italie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Polska, Pologne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Ceska Republika, République Tchèque	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Kuban, Russie	95 %	95 %	95 %
BDV Hungary Trading, Hongrie	100 %	100 %	100 %
B.F.P. GmbH, Allemagne	100 %	100 %	100 %
Fresco Italia, Italie (fusionnée avec Bonduelle Italia)	55 %		
BF Agricola 4G, Espagne	100 %	100 %	100 %
La Corbeille Groep, Belgique (fusionnée avec Bonduelle Northern Europe)	100 %		
Maiak Khudiaky Cherkassy Oblast, Ukraine	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Incorporated, USA	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Argentina, Argentine	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	100 %	100 %	100 %
Primeurop Argentina, Argentine	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Canada Inc, Canada	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Ontario Inc, Canada	100 %	100 %	100 %
Terricole Inc, Canada	100 %	100 %	100 %
France Champignon GMBH, Allemagne (fusionnée avec BFP GmbH)	100 %		
Royal Champignon SA, Espagne (liquidée)	100 %		
Interabra Trading BV, Pays-Bas (liquidée)	100 %		
Inter-Chain Company Ltd, Pologne (fusionnée avec Bonduelle Polska)	100 %		

2. Par mise en équivalence

France

Gelagri France ⁽¹⁾	35,50 %	35,50 %	35,50 %
Gelagri Bretagne ⁽¹⁾	35,50 %	35,50 %	35,50 %

Étranger

OP OASI, Italie	63,21 %	35 %	35 %
Huerta Gama S.C., Espagne	20 %	20 %	20 %
Gelagri Ibérica, Espagne ⁽¹⁾ (fusionnée avec Gelagri Ibérica)	35,50 %		
Gelagri Ibérica, Espagne ⁽¹⁾ (ex Gelagri Industrial)	35,50 %	35,50 %	35,50 %
Ultracongelados de la Ribera		50 %	50 %
Bonduelle Espagnola		50 %	50 %

(1) Voir note 1.



2.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bonduelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les notes 2-A, 2-J et 11-3 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière de valorisation des goodwill, des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et des impôts différés, approches qui impliquent des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de ces approches et avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction ;
- les notes 2-L et 24 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière d'évaluation des provisions courantes et non courantes, approche qui implique des estimations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lille, le 4 octobre 2011
Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés
Jean-Yves Morisset

Mazars
Cécile Fontaine



Comptes sociaux

3.1 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010 12 mois	30/06/2011 12 mois
Chiffre d'affaires HT		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		1 261
Autres produits d'exploitation	1	1
Produits d'exploitation	1	1 263
Autres achats et charges externes	985	2 018
Impôts et taxes	21	2
Dotations aux provisions pour risques et charges	278	984
Autres charges	29	24
Charges d'exploitation	1 314	3 027
Résultat d'exploitation	(1 312)	(1 765)
Perte transférée		
Produits financiers de participations		29 980
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		19
Produits d'intérêts relatifs aux OBSAAR	2 827	3 430
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 821	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	7 648	33 429
Dotations aux provisions sur actifs financiers		
Intérêts et charges assimilés	142	61
Charges d'intérêts relatifs aux OBSAAR	2 826	3 430
Charges financières	2 968	3 491
Résultat financier	4 680	29 938
	Note 9	
Résultat courant	3 367	28 173
Sur opérations de gestion		169
Sur opérations en capital	1 164	239
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	Note 10	408
Sur opérations de gestion		215
Sur opérations en capital	166	64
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		55
Charges exceptionnelles	Note 11	333
Résultat exceptionnel	998	74
Impôts sur les bénéfices	Note 13	(3 732)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 585	31 979

3.2 Bilan

Actif

(en milliers d'euros)		30/06/2010	30/06/2011		
		Net	Brut	Amortissements & provisions	Net
Immobilisations corporelles	Note 2	12	28	10	18
Terrains		12	12		12
Constructions			16	10	6
Immobilisations financières	Note 3	633 443	638 869		638 869
Participations		333 762	333 762		333 762
Créances rattachées à des participations		290 605	291 067		291 067
Autres titres immobilisés		9 077	14 040		14 040
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Actif immobilisé		633 455	638 897	10	638 887
Créances		1 140	17 242		17 242
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	Note 4	1 140	17 242		17 242
Valeurs mobilières	Note 5	6 596	4 755		4 755
Disponibilités		674			
Charges constatées d'avance	Note 4	28	28		28
Actif circulant		8 438	22 025		22 025
TOTAL DE L'ACTIF		641 893	660 922	10	660 913

Passif

(en milliers d'euros)		30/06/2010	30/06/2011
		Avant répartition	Avant Répartition
Capitaux propres	Note 6	319 861	340 108
Capital social		56 000	56 000
Primes d'émission		22 545	22 545
Réserves			
Écarts de réévaluation		947	947
Réserve légale		5 600	5 600
Réserves réglementées			
Autres réserves		50 353	50 353
Report à nouveau		179 832	172 683
Résultat de l'exercice		4 585	31 979
Provisions pour risques et charges	Note 7	19 062	25 205
Dettes		302 970	295 600
Emprunts Obligataires convertibles	Note 8	290 000	290 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 8	1	1
Emprunts, dettes fin. Divers	Note 8	527	930
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 8	89	164
Dettes fiscales et sociales	Note 8	17	291
Autres dettes	Note 8	12 337	4 215
TOTAL DU PASSIF		641 893	660 913

3.3 Tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010 12 mois	30/06/2011 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	4 585	31 979
Dotations aux amortissements		
Dotations/Reprises provisions pour risques et charges	278	761
Dotations/Reprises provisions immobilisations financières	(4 821)	
Dotations/Reprises Provisions pour Impôt	(175)	5 383
Marge brute d'autofinancement	(134)	38 122
Plus-values sur cession d'actif		
Capacité d'autofinancement	(134)	38 122
Variation sur clients et autres créances	3 375	(16 103)
Variation des provisions pour risques et charges		
Variation sur fournisseurs et autres dettes	(2 405)	(7 774)
Variation des intérêts courus sur emprunts	(489)	403
Variation du BFR	481	(23 473)
Flux de trésorerie d'exploitation	347	14 649
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(6)
Acquisitions d'immobilisations financières	(14 034)	(10 657)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	23 400	5 232
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements	9 366	(5 431)
Opérations de financement		
Dividendes	(11 493)	(11 733)
Dividendes à verser		
Augmentation de capitaux propres		
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)		
Remboursements d'emprunts		
Flux de trésorerie sur opérations de financement	(11 493)	(11 733)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(1 779)	(2 515)
Trésorerie à la clôture	7 270	4 755
Trésorerie à l'ouverture	9 049	7 270
VARIATION DE TRÉSORERIE	(1 779)	(2 515)

3.4 Annexe aux comptes sociaux annuels

Sommaire

Note 1	Activité de la société	99	Note 10	Produits exceptionnels	106
Note 2	Immobilisations corporelles	101	Note 11	Charges exceptionnelles	106
Note 3	Immobilisations financières	101	Note 12	Informations concernant les entreprises liées et les participations	106
Note 4	État des créances	102	Note 13	Ventilation de l'impôt	107
Note 5	Valeurs mobilières de placement	103	Note 14	Intégration fiscale	107
Note 6	Capitaux propres	104	Note 15	Situation fiscale latente	108
Note 7	Provisions pour risques et charges	104	Note 16	Rémunération des dirigeants	108
Note 8	Dettes	105	Note 17	Engagements hors bilan	113
Note 9	Résultat financier	105	Note 18	Information sur les plans de stock-options	113

Note 1 Activité de la société

La société Bonduelle SCA est une société financière à caractère de holding ayant pour objet :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles ;
- l'accès aux marchés financiers pour la levée de fonds nécessaires aux développements des activités du groupe.

1.1 Faits marquants

1. Le périmètre de l'intégration fiscale comprend des sociétés supplémentaires à compter du 1^{er} juillet 2010 (cf. note 14).
2. La société a perçu de sa filiale Bonduelle SAS un dividende de 29 980 345 euros en date du 7 janvier 2011.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux dispositions de la législation française.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

1.3 Changement de méthodes

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu sur l'exercice.

1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire ; les durées d'utilisation couramment retenues sont de 10 ans pour les constructions

1.5 Immobilisations financières

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

LES ACTIONS PROPRES

Il est appliqué le règlement 2008-15 du 4 décembre 2008 relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

De ce fait, les actions propres acquises sont comptabilisées en fonction de leur destination, soit en titres immobilisés, soit en valeurs mobilières de placement.

Sont ainsi classées en immobilisations financières les actions propres détenues dans le cadre de contrats de liquidité ou détenues en vue d'opérations de croissance externe.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat sont reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance.

ACTIONS PROPRES DÉTENUES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ ET DANS LE CADRE DE LA CROISSANCE EXTERNE

Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité ou en vue d'opérations de croissance externe sont comptabilisées à leur prix d'achat.

À la clôture de l'exercice une dépréciation est comptabilisée si le cours de Bourse moyen du dernier mois est inférieur au cours moyen d'acquisition de l'ensemble de ces actions propres ainsi que de celles affectées à des plans de stock-options dont la levée est non probable.

1.6 Créances

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

1.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2000.06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

1.8 Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en « écarts de conversion » au bilan.

1.9 Valeurs mobilières de placement

ACTIONS PROPRES AFFECTÉES AUX PLANS DE STOCK-OPTIONS

Les actions propres sont comptabilisées :

- à leur prix d'achat si elles sont acquises pour être affectées directement à la couverture des plans d'options d'achat ;
- à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance, à la couverture des plans d'options, si ces actions avaient été acquises précédemment ou prélevées sur les actions propres inscrites dans les titres immobilisés.

Les titres sont affectés dans des sous catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires au regard du cours moyen de Bourse du dernier mois.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. Le montant global de cette charge future, est étalé linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires. La charge correspondante est comptabilisée dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « dotations aux provisions pour risques et charges ».

Cette provision est compensée par la constatation d'un produit à recevoir de même montant sur les sociétés du groupe à raison du personnel bénéficiaire.

Les coûts supportés sont facturés selon les mêmes règles. Ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « transfert de charges ».

Les actions propres affectées à des plans de stock-options dont l'exercice par les salariés est improbable font l'objet d'une dépréciation si le cours de Bourse moyen du dernier mois à la clôture est inférieur au cours moyen de l'ensemble des actions propres dont la levée n'est pas probable et des actions non affectées dès l'origine à la couverture d'un plan d'options spécifiques.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au PCG 99-03 tel que modifié par le règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

1.10 Emprunts Obligataires

1. Début juillet 2007, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 150 millions d'euros représenté par 150 000 obligations de 1 000 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 5 BSAAR détachables, soit un total de 750 000 BSAAR. Depuis le 27 mars 2009, les BSAAR 2007 sont cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 113,75 euros. Les BSAAR sont exerçables du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Début avril 2009, la société a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à échanger 1 BSAAR 2007 contre 1 BSAAR 2009 présentant les mêmes caractéristiques que les BSAAR 2009 visés ci-après.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée visant les BSAAR 2007, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre des BSAAR 2009.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 15 BSAAR 2007 ont été exercés au prix de 113,75 euros. À cette occasion, il a été remis 15 actions existantes de la société.

Restent en circulation 18 018 BSAAR 2007.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2007 restant en circulation soit 18 018 BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 18 018 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 126 126 euros représentant 0,23 % du capital actuel de la société.

2. Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 millions d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 80 euros.

Les BSAAR sont exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril 2016 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 50 BSAAR 2009 ont été exercés au prix de 80 euros. Ils ont donné lieu à la remise de 50 actions existantes de la société.

Au total, il y a 1 431 916 BSAAR 2009.

Les BSAAR 2009 sont cotés sur Euronext Paris depuis le 8 octobre 2010.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2009 restant en circulation soit 1 431 916 BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 1 431 916 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 10 023 412 euros représentant 17,90 % du capital actuel de la société.

Ces deux emprunts obligataires émis pour les besoins de financement de la filiale Bonduelle SAS lui ont été reversés dans son intégralité. La créance rattachée aux participations qui en découle est inscrite dans les immobilisations financières.

Les Intérêts payés et courus, au titre de l'exercice, sont refacturés à Bonduelle SAS soit 3 430 milliers d'euros.

Note 2 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2011
Valeurs brutes					
Terrains	12				12
Constructions	9	6			15
	21	6			27
Amortissements					
Terrains					
Constructions	9				9
	9				9
Valeurs nettes					
Terrains	12				12
Constructions		6			6
	12	6			18

Note 3 Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2010	Acquisition	Cession	Rembt, reclassement et autres	Valeurs brutes au 30/06/2011
Titres de participation	333 762				333 762
Bonduelle SAS	333 762				333 762
Autres créances immobilisées	290 605	60		403	291 067
Créances rattachées à des participations					
Bonduelle SAS ⁽¹⁾	290 527			403	290 930
Autres	78	60			138
Autres Immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	227	5 151	(5 227)		151
• de croissance externe	8 850	5 044	(5)		13 889
	633 444	10 254	(5 231)	403	638 870

(1) Emprunt Obligatoire émis le 25/07/2007, transféré à Bonduelle SAS et remboursable en une seule fois le 24/07/2013.

Emprunt Obligatoire émis le 6/04/2009, transféré à Bonduelle SAS et remboursable par tiers les 6/04/2012, 6/04/2013 et 6/04/2014 (cf. note 8).



	Valeurs brutes au 30/06/2011	Provisions au 30/06/2010	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2011
Titres de participation	333 762				333 762
Autres créances immobilisées ⁽¹⁾	291 067				291 067
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	151				151
• de croissance externe	13 889				13 889
	638 870				638 870
Évaluation à la clôture :					
Actions propres					13 363

(1) *Emprunt Obligataire émis le 25/07/2007, transféré à Bonduelle SAS et remboursable en une seule fois le 24/07/2013.*
Emprunt Obligataire émis le 6/04/2009, transféré à Bonduelle SAS et remboursable par tiers les 6/04/2012, 6/04/2013 et 6/04/2014 (cf. note 8).

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2011
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	3 054	77 244	78 123		2 175
• de croissance externe	118 779	73 596	65		192 310
	121 833	150 840	78 188		194 485
Cours moyen des transactions de la période		67,58 €	66,70 €		

Note 4 État des créances

(en milliers d'euros)

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Actif circulant			
Autres créances clients			
<i>Dont produits à recevoir</i>			
Groupe et associés			
<i>Dont produits à recevoir</i>			
État – Impôts et Taxes	8 221	8 221	
Divers – Fournisseurs débiteurs	2	2	
Groupe et associés	8 036	8 036	
Divers – Débiteurs divers ⁽¹⁾	984	984	
Divers – Charges constatées d'avance	28	28	
	17 270	17 270	

(1) *Stock-options : facturation aux sociétés du Groupe Bonduelle de la charge liée aux levées d'actions (cf. note 18).*

Note 5 Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	6 596	4 755
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options		
	6 596	4 755
Évaluation à la clôture :		
Des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	8 653	5 617

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2011
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés.	77 300		32 500	(44 800)	
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	36 946			44 800	81 746
NOMBRE TOTAL	114 246		32 500		81 746

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement ⁽¹⁾	Au 30/06/2011
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés.	4 379		1 841	(2 538)	
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	2 217			2 538	4 755
MONTANT TOTAL	6 596		1 841		4 755

(1) Les actions propres dont la levée est probable sont reclassées à la valeur nette comptable. Les dépréciations éventuellement opérées ne sont pas reprises en résultat.

► DÉPRÉCIATION DES ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Augmentation	Diminution	Reclassement ⁽¹⁾	Au 30/06/2011
502.1 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinées à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés.					
502.2 : Actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés					
MONTANT TOTAL					

(1) Les actions propres dont la levée est probable sont reclassées à la valeur nette comptable. Les dépréciations éventuellement opérées ne sont pas reprises en résultat.

Note 6 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Affectation Résultat 2009 2010	Variation	Au 30/06/2011
Capital social	56 000			56 000
Prime d'émission	22 545			22 545
Écarts de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	50 353			50 353
Report à nouveau	179 832	(7 148)		172 683
Résultat de l'exercice				
30/06/2010	4 585	(4 585)		
30/06/2011			31 979	31 979
Dividendes		11 733		
	319 861		31 979	340 108

Les dividendes versés s'élèvent à 11 687 milliers d'euros pour les autres actionnaires et 46 milliers d'euros pour l'Associé commandité.

Capital social

Au 30/06/2011, le capital se composait de 8 millions d'actions de 7 euros selon la répartition suivante :

- 3 576 367 actions ordinaires ;
- 4 423 633 actions à droit de vote double.

Les 8 millions d'actions composant le capital de la société représentent 12 147 402 droits de vote.

Note 7 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Dotations	Reprise		Au 30/06/2011
			Utilisée	Non utilisée	
Provision pour risque sur actions propres détenues dans le cadre de stock-options	278			278	984
Provision pour impôt – Intégration Fiscale ⁽¹⁾	18 784	6 492	1 578		23 699
Provision pour impôt – Contrôle Fiscal		523			523
	19 062	7 998	1 578	278	25 205

(1) La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

Note 8 Dettes

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2011		
		Montant brut	À 1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus
Emprunts ⁽¹⁾	290 527	290 930	47 597	243 333
Concours bancaires	1	1	1	
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽²⁾	89	164	164	
Dettes fiscales et sociales	0	291	291	
Autres dettes	12 353	4 215	4 215	
	302 970	295 600	52 267	243 333

(1) Le 25/07/2007, Bonduelle SCA a émis un emprunt obligataire (OBSAAR) pour 150 000 k€ à taux variable sur une durée de 6 ans, remboursable en une seule fois le 24/07/2013.

Le 6/04/2009, Bonduelle SCA a émis un emprunt obligataire (OBSAAR) pour 140 000 k€ à taux variable sur une durée de 5 ans, remboursable par tiers les 6/04/2012, 6/04/2013 et 6/04/2014.

Ces deux emprunts ont été émis pour les besoins de financement de la filiale Bonduelle SAS.

Les créances rattachées aux participations qui en découlent sont inscrites dans les immobilisations financières (cf. note 3).

(2) La dette fournisseurs est exigible à moins de trente jours.

Note 9 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
• Bonduelle SAS		29 980
• Revenus des prêts		
		29 980
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Produits d'Intérêts relatifs aux OBSAAR ⁽¹⁾	2 826	3 430
Reprises sur provisions et transfert de charges ⁽²⁾	4 821	
Autres intérêts et produits assimilés	0	19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 648	33 429
Charges financières		
Dotations financières amortissements et provisions ⁽²⁾		
Intérêts et charges assimilées	142	61
Charges d'Intérêts relatifs aux OBSAAR	2 826	3 430
	2 968	3 491
RÉSULTAT FINANCIER	4 680	29 938

(1) Intérêts payés et courus refacturés à Bonduelle SAS.

(2) Il s'agit essentiellement de la provision pour dépréciation des actions propres.

Note 10 Produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> • Pénalités – Contrôle fiscal récupérées 		169
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
<ul style="list-style-type: none"> • Produits des cessions d'immobilisations corporelles • Produits des cessions d'immobilisations financières (Bonis sur actions propres) 	1 164	239
Reprise sur provision pour risques et charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 164	408

Note 11 Charges exceptionnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2010	Au 30/06/2011
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> • Pénalités – Contrôle fiscal 		215
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
<ul style="list-style-type: none"> • Sorties d'actif des immobilisations corporelles • Sorties d'actif des immobilisations financières (Malis sur actions propres) • Sorties d'actif des titres de participation 	166	64
Provisions pour risques et charges		
<ul style="list-style-type: none"> • Provision Pénalités – Contrôle Fiscal 		55
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	166	334
TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	998	74

Note 12 Informations concernant les entreprises liées et les participations

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations :		
<ul style="list-style-type: none"> • valeur brute • valeur nette 	333 762	333 762
Créances rattachées à des participations	290 930	
Autres créances	9 020	
Autres dettes	4 156	
Dettes d'exploitation	2	
Produits financiers de participation		
Produits financiers	33 429	
Charges financières	61	

Note 13 Ventilation de l'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	28 173	74	28 248
IS théorique			
Avoir Fiscal			
Total IS théorique			
Effet intégration fiscale			9 114
Provision pour Impôt			(5 383)
Total de l'impôt			3 732
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT :			31 979

Note 14 Intégration fiscale

La société Bonduelle SCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi :

Dénomination	Adresse
Bonduelle SAS	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Conserve International	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Surgelé International	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Development SAS	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Frais Traiteur	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Frais France	90 rue André Citroën – 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International	67 route de Concarneau BP 27 – 29140 Rosporden
SAS Champiloire	240 Avenue du Général de Gaulle – Bron Cedex
Revoisson SCI	38 rue de l'Avenir – 69740 Genas
Champiloire SA	Chantemerle – Bagneux – 49400 Saumur
Euromycel SAS	Chantemerle – Bagneux – 49400 Saumur
Champignonnières des Roches SAS	Chantemerle – Bagneux – 49400 Saumur
Champignonnières de la Vienne SAS	Chantemerle – Bagneux – 49400 Saumur
Champiland SAS	390 rue Joseph Lacoste – 40990 Herm

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi :

Les sociétés verseront à la société Bonduelle SCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

La société Bonduelle SCA n'a pas généré d'impôt sur les sociétés sur son propre résultat au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Par ailleurs, la société Bonduelle SCA n'a aucun déficit reportable au titre des années antérieures.

Résultat fiscal d'ensemble

Le résultat fiscal d'ensemble des sociétés fiscalement intégrées est égal à 1 588 343 euros.

Note 15 Situation fiscale latente

	Base	Montant en IS
Impôt dû (taux 33,33 %)		
Total des accroissements		Néant
Impôt payé d'avance sur (taux 33,33 %)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire ultérieurement)		
Total des allègements		Néant
Déficits reportables fiscalement		
Crédits d'impôts		
SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE		NÉANT

Note 16 Rémunération des dirigeants

► TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2009/2010	Exercice 2010/2011
Christophe BONDUELLE *		
<i>Représentant légal de Pierre et Benoît BONDUELLE, Gérant de Bonduelle SCA</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	693 571	551 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	108 205	93 280
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	801 776	644 280

* Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. La rémunération est due au titre du mandat social chez Bonduelle SAS. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de Représentant légal de Pierre et Benoît BONDUELLE, Gérant de Bonduelle SCA.

► **TABLEAU 2 : RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DE L'ÉMETTEUR**

(en euros)	Exercice 2009/2010		Exercice 2010/2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît BONDUELLE, Gérant de Bonduelle SCA</i>				
Rémunération fixe : ⁽¹⁾				
• au titre du contrat de travail	184 571	184 571	0	0
• au titre du mandat social	291 000	291 000	546 198	546 198
Rémunération variable ⁽²⁾	210 000	0	Non applicable	Non applicable
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature : voiture	8 000	4 802	4 802	4 692
TOTAL	693 571	480 373	551 000	550 890

(1) À noter que l'évolution entre 2009/2010 et 2010/2011 intègre la suspension au 31/12/2009 du contrat de travail chez Bonduelle SAS en application des dispositions du Code Afep-Medef. À ce titre les droits précédemment liés au contrat de travail ont été suspendus à compter du 01/01/2010.

(2) Les éléments variables de rémunération sont déterminés par le Comité des Rémunérations postérieurement à l'émission du présent document et fixés sur base de l'évolution du chiffre d'affaires et de la rentabilité.



TABLEAU 3 : JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandataires sociaux (en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2009/2010	Montants versés au cours de l'exercice 2010/2011
Elisabeth MINARD		
Jetons de présence	-	200
Autres rémunérations		
Louis BONDUELLE		
Jetons de présence	1 700	1 300
Autres rémunérations		
Daniel BRACQUART		
Jetons de présence	5 700	5 700
Autres rémunérations		
Olivier CAVROIS		
Jetons de présence	1 500	1 100
Autres rémunérations		
André CREPEL		
Jetons de présence	5 700	5 700
Autres rémunérations		
Stanislas DALLE		
Jetons de présence	1 700	1 500
Autres rémunérations		
Isabelle DANJOU		
Jetons de présence	1 700	1 500
Autres rémunérations		
Jean GUÉGUEN		
Jetons de présence	5 700	1 500
Autres rémunérations		
Yves TACK		
Jetons de présence	5 700	5 700
Autres rémunérations		
Pierre et Benoît BONDUELLE SAS		
Jetons de présence		
Autres rémunérations *	666 300	1 457 500
TOTAL	695 700	1 481 700

* La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des Statuts de la société :

« La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

● une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;

● une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant. »

► TABLEAU 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Christophe BONDUELLE	N° : 15 Date : 07/12/2010	Achat	93 280	8 000	63,61	12/2014 – 12/2016
TOTAL			93 280	8 000		

► TABLEAU 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)
Christophe BONDUELLE	N° 10 Date : 09/05/2006	7 200	62,52
TOTAL		7 200	

► TABLEAU 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
TOTAL			NÉANT			

► TABLEAU 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DEVENUES DISPONIBLES

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
TOTAL		NÉANT	

TABLEAU 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS
Information sur les options de souscription ou d'achat

Date d'Assemblée	Plans 9 à 15
Date du Conseil d'Administration ou du Directoire selon le cas	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	
Le mandataire social	
Christophe BONDUELLE	
<i>Représentant légal de Pierre et Benoît BONDUELLE, Gérant de Bonduelle SCA</i>	<i>Cf. note 23 de l'annexe aux comptes consolidés annuels</i>
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 30 juin 2010 (date la plus récente)	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

TABLEAU 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIS AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.	18 800
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.	4 700

TABLEAU 10

Dirigeants Mandataires sociaux	Contrat de travail ⁽¹⁾		Régime de retraite supplémentaire ⁽²⁾		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ⁽³⁾		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît BONDUELLE, Gérant de Bonduelle SCA</i> <i>Président de Bonduelle SAS</i>		X	X		X			X
Date de début de mandat ⁽⁴⁾								
Date de fin de mandat ⁽⁴⁾								

(1) Le contrat de travail au titre de Bonduelle SAS de M. Christophe BONDUELLE a été suspendu au 31/12/2009 conformément aux recommandations Afep-Medef.

(2) Le groupe a mis en place un contrat de retraite complémentaire à cotisations définies (contrat Article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe. La contribution du groupe au titre de ce contrat pour l'exercice 2010/2011 est non significative.

(3) Égal à 2 années de rémunération y compris rémunération de la clause de non-concurrence. Les salariés de Bonduelle SAS bénéficient d'une indemnité de fin de carrière et d'une médaille du travail. Ces derniers représentent, pour M. Christophe BONDUELLE, la somme de 169 974 euros.

(4) Mandat à durée indéterminée.

Note 17 Engagements hors bilan

	Au 30/06/2011
	Néant

Note 18 Information sur les plans de stock-options

	Plan n° 10	Plan n° 11	Plan n° 12
Date d'assemblée :	09/06/2005	09/06/2005	06/12/2007
Date du Conseil de Gérance	09/05/2006	04/05/2007	16/04/2008
Nombre initial d'actions attribuées	45 000	9 226	43 500
Dont nombre actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	7 200		4 600
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(5 800)	(1 300)	(2 300)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	39 200	7 926	41 200
Point de départ d'exercice des options	10/05/2010	05/05/2011	17/04/2012
Date d'expiration	09/05/2011	04/05/2012	16/04/2013
Prix de souscription	62,52	83,30	72,00
Valeur de l'action (assiette de la contribution sociale de 10 %)			16,57
NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2010	39 200	0	0

	Plan n° 13	Plan n° 14	Plan n° 15
Date d'assemblée :	06/12/2007	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	25/05/2009	24/06/2010	07/12/2010
Nombre initial d'actions attribuées	74 050	49 450	47 200
Dont nombre actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	9 400	8 500	8 000
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(3 300)	(200)	0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	70 750	49 250	47 200
Point de départ d'exercice des options	26/05/2013	25/06/2014	08/12/2014
Date d'expiration	25/05/2014	24/06/2016	07/12/2016
Prix de souscription	57,08	76,44	63,61
Assiette de la contribution sociale de 10 % : valeur de l'action	11,75	12,73	11,66
NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2011	0	0	0

(1) cf. § « 1. Nombre d'options annulées pour les plans n° 10 à 15 » page 114.



Comptes sociaux

Renseignements concernant les filiales et participations

1. Nombre d'options annulées pour les plans n° 10 à 15

Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice ou non souscrites à l'échéance du plan.

Le nombre global d'options annulées, pour les plans d'options, est de 12 900 pour l'ensemble des plans 10 à 15.

2. Autres informations sur les plans d'actions

A. MONTANT DE LA CHARGE COMPTABILISÉE AU COURS DE L'EXERCICE ET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Les bonis et malis réalisés sur stock-options sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

Les levées d'options réalisées sur l'exercice ont généré un profit de 191 milliers d'euros.

Au titre de l'exercice précédent les levées d'options ont généré une charge de 148 milliers d'euros et un profit de 14 milliers d'euros.

B. PASSIFS ÉVENTUELS

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture du 30 juin 2011 pour 984 milliers d'euros (plans n° 13 et 15).

Cette provision est couverte par un produit à recevoir de même montant constaté en débiteurs divers (cf. notes 1 et 4).

Ce produit à recevoir correspond au montant qui sera refacturé aux filiales qui ont pour salariés les bénéficiaires de stock-options lors des levées d'options sur les plans n° 13 et 15.

C. DÉTAIL DU COMPTE 502 ACTIONS PROPRES

La note 5 communique l'ensemble des informations.

3.5 Renseignements concernant les filiales et participations

Sociétés	Nombre de titres détenus	Devises	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue ^(en %)	Valeur comptables des titres		Avances consenties par la société	Cautions l'exercice données	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Nette					
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société mère												
1. Filiales détenues à plus de 50 %												
Bonduelle SAS	2 067 610	EURO	206 761	199 613	100	333 762	333 762			28 902	44 578	
2. Participation détenue entre 10 et 50 %												
B. Titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société mère												
1. Filiale Française												
2. Filiales Étrangères												
3. Participations dans des sociétés françaises												

(1) Dans la monnaie locale de la société.

3.6 Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Résultat global des opérations effectuées					
Revenus des filiales	30 100	82 316	10 000		29 980
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	30 041	80 454	7 318	(178)	28 025
Impôts sur les bénéfices	(490)	(2 483)	(3 717)	(219)	(3 732)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	30 555	81 833	6 521	4 585	31 979
Montant des bénéfices distribués	10 800	12 000	12 000	12 000	12 000
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	3,82	10,37	1,38	0,01	3,97
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	3,82	10,23	0,82	0,57	4,00
Dividende versé à chaque action	1,35	1,50	1,50	1,50	1,50 ⁽¹⁾

(1) Projet soumis à l'assemblée.

3.6.1 Affectation du résultat

La Gérance propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice soit 31 979 235,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 979 235,88 euros
Report à nouveau	<u>172 683 447,55 euros</u>
Bénéfice distribuable	204 662 683,43 euros
Affectation à l'Associé commandité	319 792,36 euros
Dividende aux actionnaires	12 000 000,00 euros
Report à nouveau	192 342 891,07 euros

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2010/2011, de 1,50 euro par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Le dividende sera mis en paiement le 6 janvier 2012.

3.7 Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2011

Texte des résolutions

À caractère ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance et des observations du Conseil de Surveillance, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2011, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 31 979 235,88 euros.

SECONDE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2011, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du groupe) de 30 435 740 euros.

TROISIÈME RÉOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET FIXATION DU DIVIDENDE

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Gérance, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2011 suivante :

Origine

• Bénéfice de l'exercice	31 979 235,88 euros
• Report à nouveau	172 683 447,55 euros
• Bénéfice distribuable	204 662 683,43 euros

Affectation

• Affectation à l'Associé commandité	319 792,36 euros
• Dividendes aux actionnaires	12 000 000,00 euros
• Report à nouveau	192 342 891,07 euros

L'Assemblée Générale constate que le dividende global brut revenant à chaque action est fixé à 1,50 euro, l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le détachement du dividende interviendra le 3 janvier 2012.

Le paiement des dividendes sera effectué le 6 janvier 2012.

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 8 000 000 d'actions composant le capital social au 31 août 2011, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		
	Dividendes	Autres revenus distribués aux commandites	Revenus non éligibles à la réfaction
2007/2008	12 000 000 € * soit 1,50 € par action	818 334 €	-
2008/2009	12 000 000 € * soit 1,50 € par action	65 206,53 €	-
2009/2010	12 000 000 € * soit 1,50 € par action	45 845,40 €	-

* Incluant les sommes correspondant aux dividendes non distribués à raison des actions autodétenues (qui ont été affectées au compte report à nouveau).

QUATRIÈME RÉOLUTION - RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS - CONSTAT DE L'ABSENCE DE CONVENTION NOUVELLE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes mentionnant l'absence de conventions nouvelles de la nature de celles visées aux articles L. 226-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

CINQUIÈME RÉOLUTION - NOMINATION DE MADAME MARIE-FRANCE TISSEAU EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR STANISLAS DALLE EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Marie-France TISSEAU, demeurant 6 avenue Carnot 92330 Sceaux, en remplacement de Monsieur Stanislas DALLE, en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

SIXIÈME RÉOLUTION - NOMINATION DE MONSIEUR MATTHIEU DURIEZ EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN GUEGUEN EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Matthieu DURIEZ, demeurant 98 avenue Jean Jaurès 59100 Roubaix, en remplacement de Monsieur Jean GUEGUEN en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

SEPTIÈME RÉOLUTION - FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE ALLOUÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance à 40 000 euros au titre de l'exercice 2011/2012.

Cette décision applicable à l'exercice en cours sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

HUITIÈME RÉOLUTION - AUTORISATION À DONNER À LA GÉRANCE À L'EFFET DE FAIRE RACHETER PAR LA SOCIÉTÉ SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, autorise cette dernière, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'elle déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale du 2 décembre 2010 dans sa neuvième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa neuvième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gérance à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

À caractère extraordinaire

NEUVIÈME RÉOLUTION - AUTORISATION À DONNER À LA GÉRANCE EN VUE D'ANNULER LES ACTIONS RACHETÉES PAR LA SOCIÉTÉ DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport des commissaires aux comptes :

1. Donne à la Gérance l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
2. Fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente assemblée, soit jusqu'au 7 décembre 2013, la durée de validité de la présente autorisation ;
3. Donne tous pouvoirs à la Gérance pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

DIXIÈME RÉOLUTION - DÉLÉGATION À DONNER À LA GÉRANCE POUR AUGMENTER LE CAPITAL DANS LA LIMITE DE 10 % EN VUE DE RÉMUNÉRER DES APPORTS EN NATURE DE TITRES OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance et des commissaires aux comptes et conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce :

1. Autorise la Gérance à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables.

2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée.
3. Décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10 % du capital social au jour de la présente assemblée, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.
4. Délègue tous pouvoirs à la Gérance, aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et de procéder à la modification corrélative des Statuts, et de faire le nécessaire en pareille matière.
5. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

ONZIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

3.8 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bonduelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- La note 1 de l'annexe expose l'approche retenue par la société en matière de suivi de la valorisation des immobilisations financières, approche qui implique des estimations.

Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par la société et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

- La note 1 de l'annexe expose par ailleurs l'approche retenue par la société en matière d'évaluation des provisions pour risques et charges, approche qui implique des estimations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lille, le 17 octobre 2011
Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés
Jean-Yves Morisset

Mazars
Cécile Fontaine

3.9 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Cautionnement par Bonduelle SCA d'un emprunt obligataire émis par Bonduelle SAS

Sociétés concernées : Bonduelle SAS, dont Bonduelle SCA détient directement ou indirectement plus de 10 % des droits de vote et Pierre & Benoît Bonduelle SAS, gérant de Bonduelle SCA et Directeur général de Bonduelle SAS.

Nature, objet et modalités :

- ▶ Votre Conseil de Surveillance du 15 juin 2010 a autorisé :
 - le projet d'émission par la société Bonduelle SAS d'un emprunt obligataire d'un montant maximal de 250 millions de dollars américains, par placement privé, d'une durée de 8 à 12 ans ;
 - le projet de cautionnement des obligations de Bonduelle SAS au titre de cet emprunt par Bonduelle SCA.

Modalités : Le 3 août et le 2 septembre 2010, Bonduelle SAS a émis un emprunt obligataire aux États-Unis d'une durée de 12 ans par placement privé en 2 tranches d'un montant total de 165 millions de dollars. Bonduelle SCA s'est portée caution de cette émission. Ce cautionnement n'est pas rémunéré.

Lille, le 17 octobre 2011
Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés
Jean-Yves Morisset

Mazars
Cécile Fontaine



Informations complémentaires



4.1 Renseignements de caractère général concernant la société

4.1.1 Dénomination sociale

Bonduelle

4.1.2 Siège social

“La Woestyne”

59173 – Renescure

Tél. : +33 (0)3 28 42 60 60

4.1.3 Siège administratif

Rue Nicolas Appert

BP 30173

59653 – Villeneuve-d’Ascq

4.1.4 Forme juridique

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

4.1.5 Date de constitution et durée

La société a été constituée le 3 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

4.1.6 Numéro d’identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dunkerque sous le numéro 447 250 044.

Code APE : 6420 Z

4.1.7 Exercice social

Du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

4.1.8 Objet social (article 2 des Statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères ;
- tous investissements financiers et industriels ;
- l’administration d’entreprises ; et
- plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s’y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

4.1.9 Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les Statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d’Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

4.1.10 Répartition statutaire des bénéfices (article 25 des Statuts)

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.

Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé commandité une somme égale à 1 % du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'Associé commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les associés commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'Associé commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

4.1.11 Assemblées Générale (article 23 des Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux assemblées toutes personnes invitées par la Gérance ou par le Président du Conseil de Surveillance.

L'Associé commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le Vice-président de ce conseil ou, encore à défaut, par la Gérance.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des commissaires aux comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé commandité au plus tard à la clôture de l'assemblée ayant voté la décision en cause.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation ; elle annexe le document la comportant au procès-verbal de l'assemblée concernée.

4.1.12 Répartition du capital – Franchissement de seuils statutaires (article 11 des Statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % ou 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation.

Pour plus d'informations sur la répartition du capital : se reporter au tableau 1.1.10 « Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2011 ».

4.1.13 Droit de vote double (article 12 des Statuts)

Les titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, inscrites à leur nom depuis plus de trois ans bénéficieront d'un droit de vote double. Ce droit de vote double s'appliquera à l'occasion de toutes les Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires.

Par ailleurs, les dispositions légales concernant le droit de vote double sont rappelées ci-après :

- en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (article L. 225-123 du Code de commerce) ;
- toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double attribué en application de l'article L. 225-123. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai mentionné au premier alinéa de l'article L. 225-123. Il en est de même, sauf stipulation contraire des Statuts de la société ayant attribué le droit de vote double, en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les Statuts de celles-ci l'ont institué (article L. 225-124 du Code de commerce).

4.1.14 Répartition des droits de vote entre usufruitier et nu-proprétaire (article 12 des Statuts)

Les Statuts prévoient actuellement sauf convention contraire notifiée à la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions collectives relatives à l'affectation des bénéfices de la société pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

Cependant, les titulaires d'actions dont la propriété est démembrée peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales. Dans ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au siège social à l'attention de la Gérance, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute décision collective qui interviendrait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, la mention de la poste faisant foi de la date de première présentation.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, le nu-proprétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives d'associés.

4.1.15 Identification des titres au porteur (article 9 des Statuts)

La société est autorisée à faire usage des dispositions prévues par les articles L. 228-2 et L. 228-3 du Code de commerce sur les sociétés commerciales en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires.

4.1.16 Gérance (article 15 des Statuts)

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés commandités ou étrangers à la société. Dans le cas de plusieurs gérants, toute disposition des présents Statuts visant le « gérant » s'applique à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Le gérant peut être une personne physique ou une personne morale y compris l'Associé commandité lui-même.

Les fonctions du ou des gérants personnes physiques ont une durée de trois exercices qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes du 2^e exercice suivant celui au cours duquel est intervenue la désignation de gérant. Les fonctions du ou des gérants personnes morales ont une durée indéterminée.

Au cours de l'existence de la société, la nomination du ou des gérants est de la compétence exclusive de l'Associé commandité.

Les fonctions du gérant prennent fin par le décès, l'incapacité, l'interdiction, le redressement ou la liquidation judiciaire, la révocation, la démission ou le dépassement de l'âge de 75 ans.

La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant pour quelque cause que ce soit.

Le gérant qui démissionne doit prévenir l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance six mois au moins à l'avance, par lettre recommandée, ceci sauf réduction de ce délai accordée par l'Associé commandité après avoir recueilli l'avis motivé du Conseil de Surveillance.

La révocation de tout gérant est prononcée par l'Associé commandité.

4.1.17 Pouvoirs de la Gérance (article 16 des Statuts)

Rapports avec les tiers

La Gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées Générales d'actionnaires.

Rapports entre les associés

Dans les rapports entre les associés, la Gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la société et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents Statuts à l'Associé commandité à l'article « RESPONSABILITÉ ET POUVOIRS DE L'ASSOCIÉ COMMANDITÉ » et au Conseil de Surveillance à l'article « POUVOIRS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ».

Délégations

La Gérance peut procéder, sous sa responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaire au bon fonctionnement de la société et de son groupe.

Elle peut procéder, avec l'accord de l'Associé commandité, à une délégation générale, comportant ou non des limitations, à un ou plusieurs cadres de la société qui prennent alors le titre de Directeur général.

4.1.18 Rémunération de la Gérance (article 17 des Statuts)

La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'accord de l'Associé commandité.»

4.1.19 Conseil de Surveillance (article 18 des Statuts)

La société est dotée d'un Conseil de Surveillance composé de 3 à 18 membres, choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des personnes physiques ou morales.

Les personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. L'Associé commandité peut, à tout moment, proposer la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est renouvelé dans sa totalité tous les trois ans au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Toute nomination, qu'elle intervienne au titre du remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance ou non, est faite jusqu'au prochain renouvellement du Conseil de Surveillance relatif au mandat en question.

Nul ne peut être nommé membre du Conseil de Surveillance si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres ayant dépassé cet âge.

Les membres du Conseil de Surveillance ne sont révocables par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire que sur proposition faite pour juste motif conjointement par l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance, ce dernier peut pourvoir au remplacement à titre provisoire, dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, s'il ne reste pas plus de deux membres du Conseil de Surveillance en fonction, le ou les membres en fonction, ou, à défaut, le gérant ou le ou les commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

4.1.20 Délibération du Conseil de Surveillance (article 19 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance nomme, parmi ses membres, un Président, personne physique et un Vice-président.

Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors de son sein.

En cas d'absence du Président, le Vice-président remplit ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son Président ou de la Gérance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, 7 jours ouvrables au moins avant la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du Président du Conseil de Surveillance ou du Vice-président, de l'Associé commandité et du gérant.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner, par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, mandat à l'un de ses collègues pour le représenter à une séance du conseil. Chaque membre ne peut disposer au cours d'une même séance, que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Toutefois, le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des Statuts de l'Associé commandité à la majorité des trois-quarts de ses membres présents ou représentés et ce, conformément aux stipulations de l'article « RESPONSABILITÉ ET POUVOIRS DE L'ASSOCIÉ COMMANDITÉ ».

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation applicable aux sociétés anonymes.

Le gérant doit être convoqué et peut assister aux séances du Conseil de Surveillance, mais sans voix délibérative.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial paraphé, et signés par le Président et le secrétaire.

4.1.21 Pouvoirs du Conseil de Surveillance (article 20 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes et est saisi, en même temps que ceux-ci, des mêmes documents. De plus la Gérance doit lui remettre, au moins une fois l'an, un rapport détaillé sur l'activité de la société.

Le Conseil de Surveillance peut émettre des avis auprès de la Gérance sur toutes questions d'intérêt général pour le Groupe Bonduelle et sur la proposition d'affectation du bénéfice à l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des Statuts de l'Associé commandité et ce, conformément aux stipulations de l'article « RESPONSABILITÉ ET POUVOIRS DE L'ASSOCIÉ COMMANDITÉ ».

Le Conseil de Surveillance fait chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires un rapport dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes de l'exercice et commente la gestion de la société.

Ce rapport est mis, ainsi que le bilan et l'inventaire, à la disposition des actionnaires qui peuvent en prendre connaissance au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance peut convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires toutes les fois qu'il le juge convenable.

Les fonctions du Conseil de Surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la Gérance, ni aucune responsabilité à raison des actes de la gestion et de leurs résultats.

4.1.22 Rémunération du Conseil de Surveillance (article 21 des Statuts)

Il peut être alloué au Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Associé commandité, une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et demeure maintenu jusqu'à décision contraire de cette assemblée.

Le Conseil répartit ces jetons de présence entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

4.1.23 Historique du groupe

1853-1926

LES ORIGINES : LA NAISSANCE D'UNE LÉGENDE

L'entreprise a deux fondateurs : Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

1926-1946

LES DÉBUTS DE LA CONSERVERIE

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an.

Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

1947-1962

DE L'ARTISANAT À L'INDUSTRIE : UNE MARQUE À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque-là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

1963-1974

UNE PÉRIODE DE FORTE EXPANSION

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée : la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années 60 et début des années 70, des filiales européennes sont créées : 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

1975-1984

L'ÈRE DU REDÉPLOIEMENT : AU-DELÀ DE LA PICARDIE

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique.

Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines : le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque leader et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée : 350 000 tonnes de conserves et 9 000 tonnes de surgelés. Sa position de leader européen en légumes transformés est bien solide !

1985-1993

À LA CONQUÊTE DE L'EUROPE

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée : l'ex-RDA, la République Tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification ISO 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

1994-1999

LA CROISSANCE

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau : un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

Après l'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, c'est l'Argentine qui découvre les produits en 1996.



Informations complémentaires

Renseignements de caractère général concernant la société

Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie : le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2 de la IV^e gamme en Italie. En juin 1999, les légumes IV^e gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998 le groupe est introduit en au second marché de la Bourse de Paris.

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avril/Cirio France (Marques De Distributeurs en France).

Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle : naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

2000 à aujourd'hui

UNE ÈRE NOUVELLE

2000

- Organisation du groupe en fédération de 5 filiales.
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998.
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne).

2001

- Rachat de Frudesa et de son usine de surgelés de Benimodo (Espagne).
- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (n° 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerne).

2003

- Rachat de Vita, leader du marché du légume frais IV^e gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben.
- 150^e anniversaire.
- Acquisition de l'usine de Bekescsaba en Hongrie.
- Acquisition de Michel Caugant – Création d'une 6^e filiale.
- Sponsoring sportif : lancement du programme de construction d'un monocoque dans l'optique de participer, en 2004, au Vendée Globe Challenge.

2004

- Démarrage de l'usine de Krasnodar en Russie.

2005/2006

Bonduelle Surgelé International (BSI), la filiale du Groupe Bonduelle spécialisée dans le légume surgelé en Europe fait l'acquisition des activités de surgelé (hors crèmes glacées) d'Unilever en Espagne.

2006/2007

À LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserves et des légumes surgelés avec plus de 70 % de parts de marché.

La société privée Aliments Carrière, forte de 985 collaborateurs, et dont le siège social est installé à Saint Denis de Richelieu, au Québec, exploite 7 usines de transformation de légumes dont 4 sont situées au Québec et 3 en Ontario.

Ses ventes sur l'exercice 2005/2006 (clôture à fin avril) se sont élevées à près de 300 millions CAD (210 millions d'euros), réparties en 40 % de conserves (Canada) et 60 % de surgelés (Canada & USA).

La majorité des ventes (60 %) est réalisée dans les circuits retail (ventes au grand public).

Dès juillet 2006, profitant d'un euro fort, Bonduelle a augmenté sa participation minoritaire chez Aliments Carrière à 23 % du capital de cette société.

2007/2008

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle à 100 % du leader canadien des légumes en conserves et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

2008/2009

Le 15 septembre 2008, rapprochement avec la société Gelagri, filiale du groupe coopératif Coopagri Bretagne, visant la mise en commun de leurs activités industrielles et commerciales dans le surgelé à la marque de distributeur en Europe.

Le nouvel ensemble constitué, avec effet au 1^{er} avril 2009, est détenu à 35,5 % par Bonduelle.

Novembre 2008, acquisition de la société belge de production et de commercialisation de conserves La Corbeille, spécialisée dans les marques de distributeurs en Europe du Nord.

2009/2010

BONDUELLE, LEADER EUROPÉEN DU CHAMPIGNON TRANSFORMÉ

Le Groupe Bonduelle a procédé sur l'exercice à l'acquisition de Champiloire (maison de culture et association au sein de France Champignon).

Cet ensemble est leader européen du champignon transformé (environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires).

Cette activité produit et commercialise 130 000 tonnes de champignons sous toutes les formes (conserves, frais, pasteurisé ou déshydraté) et de toute nature (champignons de Paris et champignons sylvestres) en Europe.

Cette acquisition présente de nombreuses synergies avec le Groupe Bonduelle, tant sur le plan commercial qu'industriel ou administratif. La capacité démontrée d'intégration rapide des acquisitions par le Groupe Bonduelle et l'intensité capitalistique plus faible de cette activité auront un impact très rapide, relatif sur la rentabilité et le retour sur capitaux employés du groupe.

2010/2011

DÉPLOIEMENT AU BRÉSIL, PARTENARIAT EN SURGELÉ

Implantation industrielle et développement commercial au Brésil

Le groupe est présent au Brésil depuis le milieu des années 1990 tant en conserve qu'en surgelé sur la base essentiellement de produits importés et dispose de positions commerciales fortes et d'une notoriété importante.

Cette implantation industrielle comprend la construction d'une unité de production de conserves, principalement en pois et maïs, dans la région de Brasilia. Cette zone bénéficie de conditions climatologiques favorables permettant d'envisager des productions sur une période étendue de l'année, réduisant ainsi les capitaux nécessaires (outil de production et portage des stocks).

Destiné dans un premier temps à alimenter un marché local très important (170 millions d'habitants) dans des conditions économiques compétitives, ce projet vise une part de marché de 10 % dans un délai de 3 à 5 ans, ce dispositif permettant également d'approvisionner d'autres marchés sud-américains.

La commercialisation des produits locaux a démarré en novembre 2010, la production ayant elle commencé en septembre 2010.

Bonduelle et Ardo créent une joint-venture industrielle en Espagne

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 6 avril 2011 la création d'une joint-venture industrielle en Espagne à parité avec le leader européen du légume surgelé Ardo. Conjointement, le groupe a annoncé céder ses marques Frudesa et Salto en Espagne à Lion Capital, propriétaire de la marque Findus (hors Italie).

Ces deux opérations sont devenues effectives au 1^{er} juillet 2011 et ont pour objectif de favoriser la consolidation du marché surgelé. Engagée par Bonduelle avec la mise en œuvre d'une première joint-venture avec le groupe Coopératif Triskalia dans Gelagri en 2009, cette consolidation se poursuit avec cette deuxième opération qui améliorera la compétitivité de l'usine de Benimodo, apportée à la joint-venture.

4.2 Tableau d'évolution du capital

Année (en francs)	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Au 01/01/1993				307 392 400	439 132
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
<i>(en euros)</i>					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 F prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros			56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
2005	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000

4.3 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2011. L'avis de réunion préalable sera publié au BALO du 31 octobre 2011.

4.3.1 Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2011

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 351 469 titres représentant 4,39 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 1 700 ;
- opérations de croissance externe : 268 023 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 81 746 ;
- couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0 ;
- annulation : 0.

4.3.2 Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 8 décembre 2011.
- **Titres concernés** : actions ordinaires.
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du capital (soit 800 000 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 351 469 (soit 4,39 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 448 531 actions (soit 5,61 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus ;

- **Prix maximum d'achat** : 120 euros.
- **Montant maximal du programme** : 96 000 000 euros.
- **Modalités des rachats** : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

- **Objectifs** :
 - ▶ assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
 - ▶ conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
 - ▶ assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
 - ▶ assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
 - ▶ procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 décembre 2011 dans sa neuvième résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2011 soit jusqu'au 1^{er} juin 2013.

La présente publication est disponible sur le site de la société www.bonduelle.com, ainsi qu'auprès de Société Générale – Service aux émetteurs – BP 81236, 32 rue du Champ-de-Tir, 44312 Nantes Cedex 03, assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Elle est également intégrée au document de référence.

Pour toute information :

Tél. : (33) 03 20 43 60 60

finance@bonduelle.com

4.4 Informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

Les publications répertoriées ci-après ont fait l'objet d'une diffusion réglementaire et sont disponibles sur notre site Internet www.bonduelle.com.

Date	Objet
04/10/2011	Résultats annuels
06/09/2011	Déclaration de droits de vote
23/08/2011	Déclaration de droits de vote
04/08/2011	Chiffre d'affaires annuel 2010/2011
04/07/2011	Déclaration de droits de vote
01/07/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité
01/06/2011	Déclaration de droits de vote
05/05/2011	Chiffre d'affaires T3
04/05/2011	Déclaration de droits de vote
06/04/2011	Joint-venture industrielle
04/04/2011	Déclaration droits de votes
10/03/2011	Résultats 1 ^{er} semestre 2010/2011
10/03/2011	Mise à disposition du rapport financier semestriel au 31/12/2010
08/03/2011	Déclaration de droits de vote
03/02/2011	CA 1 ^{er} semestre 2010/2011
01/02/2011	Déclaration de droits de vote
10/01/2011	Contrat de liquidité
10/01/2011	Déclaration de droits de vote
01/12/2010	Déclaration de droits de vote
09/11/2010	Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à AG
04/11/2010	Déclaration de droits de vote
04/11/2010	Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre
28/10/2010	Mise à disposition du document de référence 2009/2010

4.5 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

4.5.1 Personne responsable des informations

Le Gérant : La société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont le siège statutaire est fixé à Renescure (59173) – Lieu-dit « la Woestyne », représentée par son Président, Monsieur Christophe BONDUELLE.

4.5.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de la Gérance (figurant pages 2 à 29 du rapport financier) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 94.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2010, contenant une observation, ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 10-0805, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 octobre 2010 ;
- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2009 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 09-0719, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 octobre 2009.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le 25 octobre 2011

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Représentée par son Président, M. Christophe BONDUELLE



Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent document de référence, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises par le Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 mettant en œuvre la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil.

Sections / Rubriques	Documents / Pages
1. PERSONNE RESPONSABLE	
1.1 Personne responsable des informations	Rapport financier : 133
1.2 Attestation du responsable	Rapport financier : 133
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
2.1 Coordonnées	Rapport financier : 88
2.2 Changements	N/A
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
3.1 Informations des périodes	Rapport d'activité et de développement durable : 18 et 19 & Rapport financier : 55 et 57
3.2 Informations intermédiaires	N/A
4. FACTEURS DE RISQUES	Rapport financier : 10 à 13, 53 et 54
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1 Histoire et évolution de la société	
5.1.1 Raison sociale	Rapport financier : 122
5.1.2 Enregistrement	Rapport financier : 122
5.1.3 Date de création et durée	Rapport financier : 122
5.1.4 Siège social	Rapport financier : 122
5.1.5 Événements importants	Rapport d'activité et de développement durable : 16 et 17 & Rapport financier : 4 à 6, 127 à 129
5.2 Principaux investissements	
5.2.1 Réalisés	Rapport d'activité et de développement durable : 16 à 18, 24 & Rapport financier : 3 à 5
5.2.2 En cours	Rapport d'activité et de développement durable : 16 et 17 & Rapport financier : 4 et 5
5.2.3 Programmés	N/A
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1 Principales activités	Rapport d'activité et de développement durable : 42 à 57
6.1.1 Opérations et principales activités	Rapport d'activité et de développement durable : 42 et 43 & Rapport financier : 55 à 57
6.1.2 Nouveaux produits	Rapport d'activité et de développement durable : 17, 44 à 57
6.2 Principaux marchés	Rapport d'activité et de développement durable : 8 à 11, 42 et 43
6.3 Événements exceptionnels	N/A
6.4 Degré de dépendance	Rapport financier : 12
6.5 Concurrence	Rapport d'activité et de développement durable : 8, 10, 11, 42 et 43



Sections / Rubriques	Documents / Pages
7. ORGANIGRAMME	
7.1 Synoptique	Rapport d'activité et de développement durable : 6, 7 et 12
7.2 Liste des filiales	Rapport financier : 92 et 93
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	Rapport d'activité et de développement durable : 16 & Rapport financier : 4 et 66
8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	Rapport d'activité et de développement durable : 34 à 36
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT CONSOLIDÉ	
9.1 Situation financière	Rapport financier : 41 et 96
9.2 Résultat d'exploitation	Rapport financier : 40, 55 à 57 et 95
9.2.1 Événements importants	N/A
9.2.2 Modifications	N/A
9.2.3 Influences extérieures	N/A
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1 Capitaux de l'émetteur	Rapport financier : 41, 43, 96 et 104
10.2 Flux de trésorerie	Rapport financier : 42, 97
10.3 Conditions de financement	Rapport financier : 10, 11, 77 à 83
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux	N/A
10.5 Sources de financement	Rapport financier : 77 à 83
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES	Rapport d'activité et de développement durable : 24 et 25 & Rapport financier : 3
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
12.1 Tendances	Rapport d'activité et de développement durable : 42
12.2 Incertitudes sur les tendances	N/A
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES	
13.1 Hypothèses	N/A
13.2 Rapports des commissaires aux comptes	Rapport financier : N/A
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la société	Rapport d'activité et de développement durable : 12 à 15 & Rapport financier : 27 à 29
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale	Rapport financier : 29
15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	
15.1 Rémunérations versées	Rapport financier : 109
15.2 Provisions pour retraites et autres	Rapport financier : 51
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 Mandats	Rapport financier : 27 à 29
16.2 Contrats de service	Rapport financier : 29
16.3 Comités	Rapport d'activité et de développement durable : 13 et 15 & Rapport financier : 35 et 36
16.4 Conformité aux règles du gouvernement d'entreprise	Rapport financier : 34 à 39



Sections / Rubriques	Documents / Pages
17. SALARIÉS	
17.1 Répartition des effectifs	Rapport d'activité et de développement durable : 20 & Rapport financier : 15 et 58
17.2 Participations et stock-options	Rapport financier : 85, 86, 113 et 114
17.3 Accord de participation au capital	Rapport financier : 16 à 20
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1 Répartition du capital	Rapport financier : 24, 25 et 124
18.2 Droits de vote multiples	Rapport financier : 24, 25 et 124
18.3 Contrôle de l'émetteur	Rapport financier : 24 et 25
18.4 Accords d'actionnaires	Rapport financier : 23 et 24
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	Rapport financier : 106
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	
20.1 Informations financières historiques	Rapport financier : 115
20.2 Informations financières pro forma	N/A
20.3 Etats financiers	Rapport financier : 95 à 116
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	Rapport financier : 94, 119 et 120
20.4.1 Déclarations	Rapport financier : 133
20.4.2 Autres informations vérifiées	N/A
20.4.3 Autres informations non vérifiées	N/A
20.5 Dates des dernières informations financières	Rapport d'activité et de développement durable : 62 & Rapport financier : 132
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7 Politique et distribution de dividendes	Rapport financier : 25 et 30
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	N/A
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	Rapport financier : 6 et 91
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1 Capital social	
21.1.1 Capital souscrit et autorisé	Rapport financier : 16 à 19
21.1.2 Autres actions	N/A
21.1.3 Actions auto-détenues	Rapport financier : 9, 21 et 131
21.1.4 Valeurs mobilières	Rapport financier : 8, 9, 100 et 103
21.1.5 Conditions d'acquisition	Rapport financier : 16 à 23
21.1.6 Options ou accords	Rapport financier : 16 à 23
21.1.7 Historique du capital	Rapport financier : 130



Sections / Rubriques	Documents / Pages
21.2 Actes constitutifs et statuts	
21.2.1 Objet social	Rapport financier : 122
21.2.2 Règlement organes de gestion et de contrôle	Rapport financier : 123 à 126
21.2.3 Droits et privilèges des actions	Rapport financier : 23, 24 et 124
21.2.4 Modifications des droits des actionnaires	N/A
21.2.5 Assemblées générales	Rapport financier : 123
21.2.6 Eléments de changement de contrôle	N/A
21.2.7 Seuils de participation	Rapport financier : 124
21.2.8 Conditions régissant les modifications statutaires	N/A
22. CONTRATS IMPORTANTS	Rapport d'activité et de développement durable : 5 et 54
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	
23.1 Déclarations d'experts	N/A
23.2 Autres déclarations	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	Rapport d'activité et de développement durable : 62 & Rapport financier : 122, 131 et 132
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	Rapport financier : 92, 93 et 114



Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax : +33 (0)3 20 43 60 00
www.bonduelle.com